

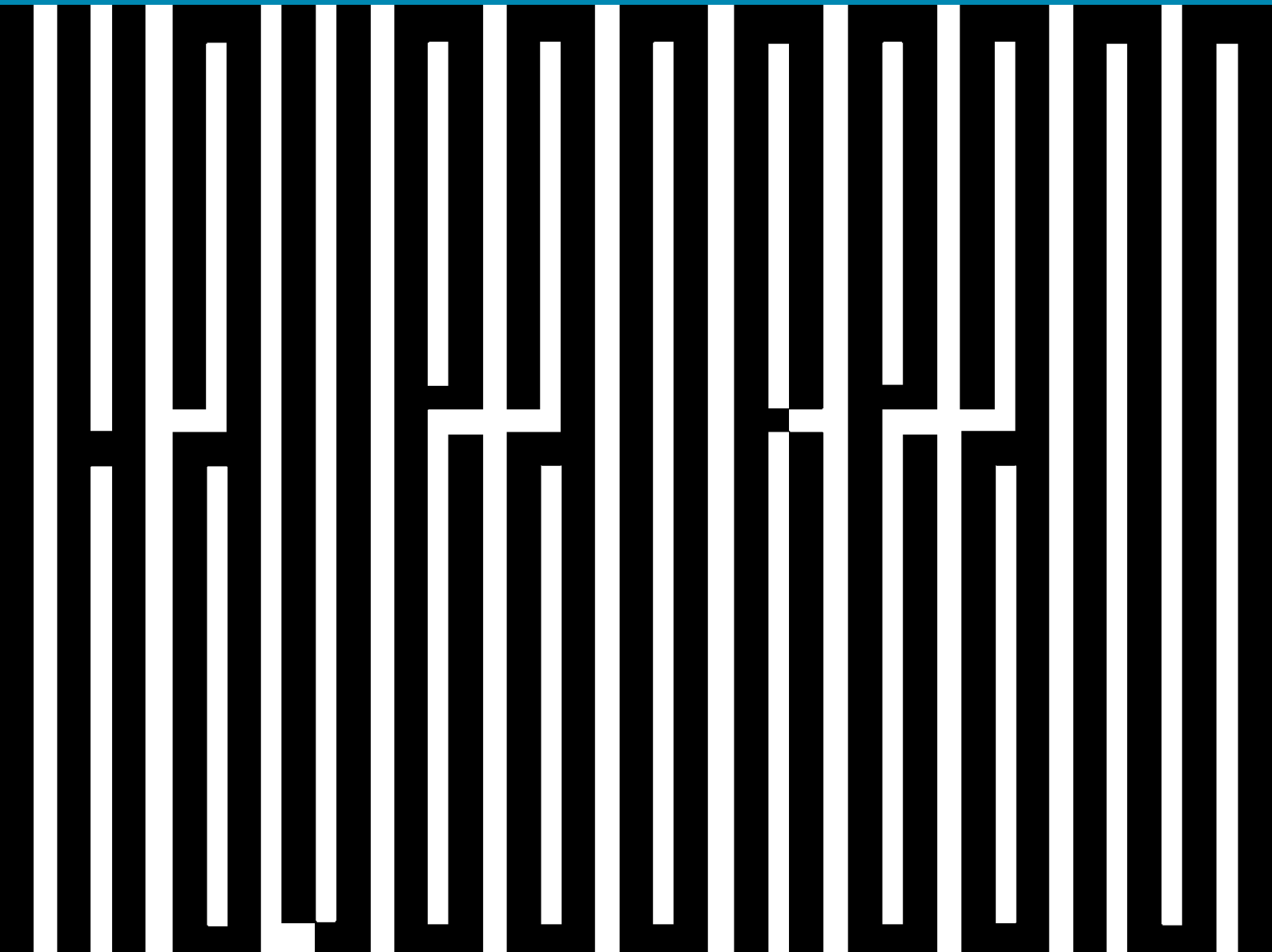
CULTURE ET RECHERCHE



N° 124 HIVER 2010-2011



Diversité des langues et plurilinguisme



Avertissement

La présente publication tient compte des rectifications et recommandations orthographiques approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes, parues au *Journal officiel* (documents administratifs) du 6 décembre 1990.

L'orthographe du français, études en cours

CLAUDE GRUAZ

Ancien directeur de recherche au CNRS
Président d'ÉROFA

<http://erofa.free.fr>

Bibliographie

Gruaz dir., *Études pour une rationalisation de l'orthographe française*, Limoges, Lambert-Lucas (coll. Le débat orthographique).
3 fascicules :
– *Les consonnes doubles, féminins et dérivés* (2009)
– *Le X final* (2009)
– *Les consonnes doubles après e* (2010)

L'association ÉROFA (Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui) réalise des études sur des points rigoureusement définis d'orthographe lexicale. Elle rassemble des linguistes et des usagers, et travaille en liaison avec divers pays francophones, particulièrement la Belgique, le Québec et la Suisse romande.

L'objectif est d'établir des règles qui répondent aux principes suivants :

- *simplicité* : elles doivent être faciles à comprendre, à mémoriser et à appliquer par tout usager du français ; ce principe est fondamental ;
- *généralité* : elles ne doivent pas tolérer d'exception, l'étude préalable ayant traité tous les mots concernés par une même règle ;
- *extension* : elles doivent avoir une grande portée, l'intérêt d'une modification orthographique étant avant tout dans la réduction du nombre de règles. Souvent, plusieurs règles pourraient être ramenées à une seule.

C'est ce qu'illustre le résultat des travaux sur les deux points ci-dessous.

Les consonnes doubles

On s'interroge souvent pour savoir si l'on doit ou non doubler la consonne finale d'un mot : étant donné le mot *patron*, écrira-t-on *patroner* ou *patronner*, *patronage* ou *patronnage* ? La règle s'énonce ainsi : « La consonne graphique finale d'un mot n'est pas doublée

dans le féminin et les dérivés. Cependant le doublement existant est maintenu lorsque cette consonne est précédée de *e*.

La graphie *patronage* sera donc maintenue, mais *patronner* deviendra *patroner* ; et *paysanne* s'écrira *paysane*, comme *partisane*.

La réserve concernant le maintien du doublement après un *e* se justifie par le fait que le non-doublement de la consonne entraînerait l'ajout d'un accent sur le *e* (*courbète*, *amérir*, *canèle*, *cadète*). On peut du reste soumettre également ces cas particuliers à la réflexion, en se demandant : « pourquoi écrire *modèle* mais *aquarelle*, *secrètement* mais *nettement*, *férié* mais *ferrure* ? »

Une règle complémentaire s'énoncerait alors ainsi : « On ne double pas la consonne après *e* prononcé [ɛ] ou [e] » (è ou é). D'où : *aquarèle*, *nètement*, *férure*.

Le x final

Aucune règle ne précise actuellement pourquoi on écrit *des pneus* mais *des cheveux*, *des landaus* mais *des agneaux*, *des clous* mais *des hiboux*, *un bois* mais *un choix*. L'application de la règle suivante permet de résoudre cette difficulté : « En finale de mot, le *x* non prononcé est remplacé par *s* (ex. *des cheveux*, *des agneaux*, *des hiboux*, *un choix*) ».

On n'écrit donc *x* que lorsqu'il est prononcé en finale de mot ou dans les dérivés (ex : *index* [ks], *six* [s], *flux*, dérivé *fluxion*).

Diversité des langues et plurilinguisme

- 4 Introduction,
Michel Alessio et Olivier Baude

6-11

Recherche et politique des langues

- 6 L'Unesco et les langues, *Mauro Rosi*
7 La Francophonie et le plurilinguisme, *Philippe Blanchet*
8 La politique du multilinguisme en Europe, *entretien avec Pedro Chaves*
10 Organiser la coexistence des langues, *entretien avec Xavier North*

12-25

Plurilinguisme et dialogue interculturel

- 13 Diversité et pluralité linguistiques : les chantiers de la sociolinguistique, *Henri Boyer*
15 Orléans et ses langues, *Jean-Louis Rougé*
16 La linguistique de terrain en Guyane, *Françoise Grenand*
17 Intégration et formation linguistiques des migrants adultes, *Hervé Adami*
18 Les langues dans les politiques éducatives au Conseil de l'Europe, *Astrid Guillaume*
19 L'intercompréhension entre langues apparentées, *Pierre Janin*
20 Penser une politique euroméditerranéenne de traduction, *Ghislaine Glasson Deschaumes*

- 22 Traduxio, *Any Freitas et Philippe Lacour*
23 Traduction et recherche technique, *Annie Gentès*
24 Traduction et extraduction en France : chiffres clés
25 Traduction et diversité culturelle, *Gisele Sapiro*

26-35

Langues et patrimoine

- 27 L'action de la DGLFLF en faveur de la recherche, *Jean Sibille*
29 Langues en danger, idéologies et revitalisation, *Michel Bert et Colette Grinevald*
30 Enjeux sociaux et culturels de la diversité linguistique, *Laurent Sébastien Fournier*
MAAYA, réseau mondial pour la diversité linguistique
31 Les Archives de la parole, *Pascal Cordereix*
32 L'évolution des dictionnaires, *Camille Martinez*
FranceTerme, *Étienne Quillot*
33 Lexicographie, dictionnaire et métalexigraphie, *Jean Pruvost*
34 Voyage au cœur du langage : le TLF et la base Frantext, *Pascale Bernard et Véronique Montémont*

36-43

Langue et création

- 37 D'un art à l'autre, entre complicités, détournements et renouvellement des pratiques, *Caroline Cros*

- 39 Retour sur la sonde 04#10 Code-Traduction, *Franck Bauchard*
41 Un art de la conversation, *Florence Gendrier*
43 Langues de France en chansons, *Serge Hureau s'entretient avec Guillaume Veillet*

44-53

Multilinguisme et accès aux contenus

- 45 Les recherches en technologies de la langue pour soutenir le multilinguisme, *Joseph Mariani*
47 L'AILF et la normalisation des ressources linguistiques numériques, *Alain Vaucelle*
48 Technologies linguistiques et contenus multilingues, *Stéphane Chaudron*
49 Le programme Quaero, *Édouard Geoffroy*
50 Le multilinguisme dans les projets européens, *Marie-Véronique Leroi*
52 Ressources lexicales libres pour le français, *Benoît Sagot*
Elixir, le premier dictionnaire vidéo de la langue des signes, *Simon Houriez*
53 Museo, projet multimédia de mise en accessibilité, *Simon Houriez*

Voir aussi les actualités p. 54-63

Dossier coordonné par

MICHEL ALESSIO
et FLORENCE GENDRIER
MCC / DGLFLF



Couverture
Tania Mouraud, *I have a dream*, 2005
Suite de 5 tirages (jet d'encre sur papier) en 5 langues (anglais, grec, hindi, iranien, tibétain)
Centre national des arts plastiques / Ministère de la Culture et de la Communication, Paris
© ADAGP / CNAP / CI. Galerie Dominique Fiat, Paris

La pluralité des langues est de mieux en mieux perçue comme une donnée essentielle à la compréhension du fait humain. La recherche sur le plurilinguisme et ses modalités connaît en conséquence un fort développement : les évolutions de la recherche sont toujours l'écho des transformations de la société.

**MICHEL ALESSIO
et OLIVIER BAUDE**

MCC / DGLFLF

Jusqu'à ces dernières décennies, en France, l'intérêt pour les études linguistiques portait principalement sur les modèles théoriques et négligeait l'articulation avec les usages sociaux concrets, lesquels se manifestent toujours sous l'angle de la diversité : problèmes de contacts de langues, de traduction, de bilinguisme, de variation et d'hétérogénéité des pratiques, de leur transmission... Vaste domaine de ce qu'on appelle la sociolinguistique, où une large place est faite en outre aux *représentations*, tel le mythe sacralisé du pays à langue unique, contre l'évidence du plurilinguisme immémorial des Français. Les langues sont pour une large part des objets intellectuellement construits, tributaires de conditions historiques déterminées, qui ne préexistent pas aux pratiques sociales et aux productions culturelles qui leur donnent corps.

Toute politique repose sur des savoirs : ce principe est la règle d'or de l'action linguistique du ministère de la Culture. Il fonde la place qui y est faite à la recherche.

À travers des enquêtes comme celle menée par l'INED au niveau national à l'occasion du recensement de 1999 ou, à l'échelle d'une ville, le programme « Enquêtes sociolinguistiques à Orléans », l'observation des pratiques linguistiques révèle une France où l'on parle des centaines de langues, du basque, depuis 20 000 ans, au pulaar, depuis deux ou trois lustres. De même, évoquer « les » vingt-trois langues de l'Union européenne ne rend pas justice à la diversité intrinsèque de l'ensemble considéré : il s'agit là des langues officielles, mais il y en a beaucoup d'autres...

On considère qu'il y a entre trois et six mille langues dans le monde. Ces chiffres, le classement, le dénombrement et même la dénomination des langues sont déjà en eux-mêmes un objet de recherche et de débat (de représentations), mais nous prenons conscience qu'un grand nombre d'entre elles sont en danger, fragilisées notamment par les formes que prend le mouvement de globalisation du monde.

Le langage est un élément primordial de notre humanité. Comme l'indiquait Henri Meschonnic, c'est dans et par le langage que chaque être humain se constitue dans son histoire, et nous vivons en permanence dans l'implication réciproque des problèmes du langage et des problèmes de la société.

Or, on constate dans la société un appétit de connaissance pour ces questions. Il peut s'exprimer d'une façon aberrante ou naïve, qu'il faut recadrer : il existe un faux savoir sur les langues. En relèvent les idées de hiérarchie ou de beauté des langues, de génie des langues, de clarté de la langue française, d'identification de la langue à la Nation, la confusion langue-orthographe, les formules ossifiées comme « il n'y a pas de voyelles en arabe », « un mot qui n'est pas dans le dictionnaire n'existe pas », etc. La recherche permet de donner des idées justes et claires, et de répondre au désir de connaissance du public, nouveau en France, à cette volonté d'être éclairé et de combler un manque.

Dans le besoin de problématiser la coexistence des langues, le sentiment de perte d'influence du français dans le monde joue un rôle. Même si ce recul est relatif

(en valeur absolue, le français n'a jamais eu autant de locuteurs), il peut avoir un effet positif et servir de tremplin à des entreprises visant à « outiller » la langue pour la création, les communications numériques, le dialogue interculturel, la traduction et l'ensemble des enjeux et défis auxquels nous nous trouvons aujourd'hui confrontés, à commencer par la place grandissante de l'anglais dans le monde. Dans cette partie, la question des ressources, des corpus, des bases de données est décisive. Plusieurs contributions témoignent de l'importance des nouvelles techniques dans les transformations en cours et montrent les voies de l'avenir, des dictionnaires à la traduction automatique. Autant d'éléments qui font l'objet de recherches et informent les politiques linguistiques.

La langue des signes française (LSF) est à l'heure actuelle un domaine de recherches particulièrement actif où, de nouveau, il faut voir un lien direct avec les avancées sociales, et où les nouveaux outils trouvent immédiatement à s'employer. La loi de février 2005 *sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des handicapés* a reconnu la LSF comme langue à part entière, notamment à l'école. Le ministère de la Culture participe du mouvement en soutenant des travaux sur le bilinguisme français-LSF, pour une forme écrite de la langue, pour l'élaboration de dictionnaires collaboratifs en ligne, etc. Dans une large mesure, c'est grâce à la LSF que se transforment les manières traditionnelles de penser la pluralité en France...

Cela consiste souvent à porter un regard nouveau sur des réalités anciennes. À mettre en question(s) ce qui semblait aller de soi, à penser ce qui n'était pas pensé, comme les artistes donnent à voir ce qu'on n'avait jamais vu (et en cela la recherche rejoint la démarche artistique). Ainsi, les langues ont toujours été en contact. De tout temps, dans leur quête de moyens pour parler à l'autre, les hommes ont eu recours à la traduction, à l'interprétariat et, sans le théoriser, à ce que nous appelons l'intercompréhension. Et de tout temps, les contacts de langues ont donné lieu à des phénomènes d'emprunt, d'alternance de codes, d'hybridation, d'échanges, mais aussi de conflit, de domination. L'histoire des langues récapitule l'histoire des hommes.

Ce qui ressort des travaux contemporains, c'est que le cerveau est fait pour connaître plusieurs langues et fonctionne au mieux de ses capacités dans la mise en œuvre de plusieurs langues. L'aptitude humaine au langage ne se réalise qu'au pluriel : aussi haut qu'on remonte, nous sommes toujours en présence d'une humanité à plusieurs langues, et chaque langue est faite elle-même de pluralité interne : la variation et l'instabilité sont le mode normal de fonctionnement des langues

naturelles. De toutes et de chacune. C'est ce que disent les textes rassemblés dans ce dossier.

Sur tous ces points, le ministère de la Culture finance et encourage nombre de recherches à travers l'Observatoire des pratiques linguistiques.

Depuis toujours des langues apparaissent, évoluent, se transforment et disparaissent. Ce n'est pas une catastrophe tant que la pluralité est préservée. Ce n'est pas mourir qui est grave, c'est d'être tué. Pas d'attachement nationaliste à une langue : c'est bien à la pluralité qu'il faut s'attacher.

Qu'est-ce qui se joue dans la pluralité des langues ? Si les langues n'étaient que des moyens de communication, de simples canaux de transmission pour véhiculer

« Il faut maintenir la diversité des langues, qui est une diversité de points de vue »

un contenu unique sous différents habillages de sons, elles pourraient aisément se substituer les unes aux autres, sans dommage, et leur réduction à une seule serait une bonne affaire pour l'humanité. Pour assurer une bonne communication entre les hommes, en effet, une seule langue suffirait.

Mais une langue n'est pas un instrument neutre de communication des idées, indifférent à leur formation ; la langue intervient *dans la production* même de la pensée¹. Dans une certaine mesure, c'est une manière chaque fois différente de percevoir et de penser le monde, et donc chaque fois une possibilité de le transformer. En russe, le bleu du ciel n'est pas la même couleur que le bleu de la mer. L'anglais *river* implique une vision des cours d'eau différente de celle qu'exprime le français avec les mots *rivière* et *fleuve*.

On a du mal à imaginer de nouvelles avancées de l'esprit humain dans une situation de langue unique. Car les besoins de l'intelligence et de la sensibilité humaines excèdent toujours les possibilités d'expression d'une langue particulière. C'est pourquoi il faut maintenir la diversité des langues, qui est une diversité de points de vue : chaque langue ne peut penser qu'une petite partie de ce qui est pensable, ne peut dire qu'une petite partie de ce qui est dicible. C'est dans la création artistique et les inventions de pensée que cela apparaît : la valeur d'une langue, c'est d'abord ce qui s'invente en elle, les œuvres originales dont elle est l'occasion et le matériau. Il n'y a pas la langue d'un côté et la culture de l'autre, mais des langues-cultures. ■

1. Voir Marc Crépon, *Les géographies de l'esprit*, chap. IX : « La diversité des langues selon Wilhelm von Humboldt », Paris, Payot, 1996.

États généraux du multilinguisme dans les Outre-Mer

Cayenne (Guyane), décembre 2011

Rencontres coordonnées par la DGLFLF.

Ces États généraux rassembleront, pendant deux jours et demi, quelque 250 participants venus de la Guyane et de l'ensemble des territoires d'Outre-Mer, de métropole et des pays voisins, avec pour objectif de formuler des préconisations pour la définition d'une politique des langues spécifique pour les Outre-Mer. www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr

L'Unesco et les langues

Les langues sont évoquées dans l'article premier de l'Acte constitutif de l'Unesco, où il est dit que l'Organisation doit contribuer « au maintien de la paix et de la sécurité [...] sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion », et que la langue – littéralement, le « mot » – est un medium de diffusion des idées qu'il convient de promouvoir¹.

MAURO ROSI

Responsable de la Plateforme intersectorielle de l'Unesco pour les langues et le multilinguisme

Une référence indirecte se trouve aussi dans le paragraphe 2c de l'Acte constitutif, où il est dit qu'il appartient à l'Organisation d'aider « au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir [...] en facilitant [...] l'accès de tous les peuples à ce que chacun d'eux publie ». Il s'agit là d'une reconnaissance forte de l'importance de la traduction dans l'accès aux contenus éditoriaux.

Aussi, l'Unesco a-t-elle consacré, tout au long de son histoire, une partie significative de ses programmes aux langues et au multilinguisme. À titre d'exemple, elle a développé depuis 1948 des programmes d'aide à la traduction comme la bibliographie mondiale de la traduction « Index Translationum »² ou le fonds d'aide à la traduction appelé « Collection Unesco d'œuvres représentatives », ainsi qu'un certain nombre de projets en appui de l'enseignement multilingue dans le système scolaire.

Aujourd'hui, l'Unesco met en lumière la pertinence des facteurs linguistiques dans l'élaboration des stratégies de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)³. Elle souligne que l'aptitude à concevoir un développement durable, à promouvoir une autonomisation citoyenne effective, à lutter contre la marginalisation par une participation active à la vie sociale et publique, et à engager le dialogue entre les peuples est, dans une large mesure, tributaire des politiques linguistiques. Par exemple l'éducation à la santé – la prévention du VIH/Sida notamment – n'a d'efficacité que si elle est dispensée dans la langue de l'apprenant.

C'est au vu de l'importance intersectorielle ou transversale des langues comme expressions de la dimension humaine et outils de nature culturelle, que l'Unesco a organisé sa Stratégie à moyen terme (2008-2013) selon deux axes. En effet, en promouvant la diversité linguistique et le multilinguisme, l'Unesco entend contribuer, d'une part, à la diversité culturelle et au dialogue interculturel et, d'autre part, à la consolidation du rôle de la culture, y compris dans sa composante linguistique, dans le développement.

Sur le plan concret des projets et des programmes, l'action de l'Unesco est menée à bien à travers plusieurs activités, chacune abordant les questions linguistiques

sous des angles spécifiques. Il y a lieu de remarquer que dans ces activités le multilinguisme (aménagement de la coexistence de plusieurs langues) et le plurilinguisme (faculté ou capacité de parler plusieurs langues) sont compris comme facettes complémentaires d'un ensemble.

Dans le domaine de la communication et de l'information, l'Unesco travaille à la diversité linguistique dans le cyberspace, pour que davantage de langues soient représentées et utilisées sur la Toile. Dans le domaine de l'éducation, l'Organisation œuvre en faveur de l'enseignement multilingue basé sur la langue maternelle⁴. Dans le domaine des sciences, le programme « Links »⁵ s'efforce de sauvegarder et de promouvoir les connaissances, les savoirs et les savoir-faire emmagasinés dans les langues des peuples autochtones.

Enfin, dans le domaine de la culture, des programmes sont mis en place ayant trait à la surveillance des politiques linguistiques, des langues en danger et des flux de traduction.

L'activité la plus visible dans ce domaine est sans doute l'*Atlas des langues en danger dans le monde*, dont la troisième édition imprimée (publiée cette année en anglais, en français et en espagnol) s'accompagne d'une version en ligne accessible gratuitement. L'*Atlas* interactif⁶ vise à fournir aux communautés de locuteurs, aux autorités compétentes et au public en général des ressources actualisées et continuellement mises à jour par un réseau grandissant d'experts et de membres de communautés.

Publié grâce au soutien du gouvernement norvégien, l'*Atlas* répertorie environ 2 500 langues (dont 220 éteintes depuis 1950), chiffre qui s'approche de celui généralement accepté d'environ 3 000 langues en danger dans le monde. Pour chaque langue, l'*Atlas* indique sa dénomination, son niveau de vitalité et le ou les pays où elle est parlée. Il fournit par ailleurs des informations sur le nombre de locuteurs, les mesures ou projets liés à cette langue, les sources, les codes ISO 639-3 correspondants et les coordonnées géographiques. Toutes les données sont révisées régulièrement à partir des commentaires et des informations reçues par les lecteurs et par les spécialistes. ■

1. « [L'UNESCO] recommande, à cet effet, tels accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image ».

2. www.unesco.org/culture/translationum

3. Par exemple, le document 176/EX INF 15, le 34/C 4 (encadré sur les langues et le multilinguisme), ou la brochure officielle de l'Unesco sur l'Année internationale des langues 2008 (Introduction).

4. Voir le document « L'éducation dans un monde multilingue » : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001297/129728f.pdf>

5. http://portal.unesco.org/science/fr/ev.php-URL_ID=1945&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

6. www.unesco.org/culture/langues-atlas

La Francophonie et le plurilinguisme

L'Organisation internationale de la Francophonie et son opérateur l'Agence universitaire de la Francophonie promeuvent la pluralité linguistique et culturelle, l'usage « décomplexé » de formes variées du français dans le contexte des contacts de langues de l'espace francophone.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 70 États, provinces, communautés, régions, etc., ayant « le français en partage » selon des modalités variées. Ses positions sur le plurilinguisme sont notamment informées par les recherches menées avec l'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur de l'OIF pour l'enseignement supérieur et la recherche.

L'AUF place en priorité la promotion de la diversité plurilingue au sein de laquelle se déploient des usages variés de français. Depuis quelques décennies, les recherches ont orienté l'OIF vers la prise en compte de la pluralité linguistique (terme englobant la diversité plurilingue et la diversité interne à chaque langue). On trouve les principaux résultats de ces travaux notamment dans :

- la *Base de données lexicographiques panfrancophone* (www.bdlp.org) qui décrit la diversité lexicale du français dans le monde ;
- les travaux pilotés par Robert Chaudenson sur les situations linguistiques de la francophonie, qui montre la grande variété de ces situations, toujours plurilingues ;
- les travaux pilotés par Robert Chaudenson et Didier de Robillard (1989), puis par Daniel Baggioni et Louis-Jean Calvet (1992), sur la prise en compte des aspects linguistiques, et notamment des ressources plurilingues (pas seulement du français) dans les stratégies de développement économique et éducatif.

Les recherches récentes et en cours confirment cette priorité et élargissent la question de la pluralité linguistique à plusieurs chantiers de recherche et d'intervention. Quatre exemples clés :

- les « Journées scientifiques interréseaux » de 2009¹ (Blanchet, Martinez 2010) ;
- le programme « Cultures d'enseignement, cultures d'apprentissages » (<http://ceca.auf.org>) ;
- le programme « Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone (LASCOLAF) »² (Maurer 2010) ;
- et le « Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde » organisé avec l'OIF en 2008³.

Cette dynamique, appuyée sur des travaux récents en sociolinguistique (concepts de normes endogènes et de continuum linguistique), didactique (concept de

compétence plurilingue à des degrés divers) et littératures francophones (théories postcoloniales), montre que les espaces francophones sont caractérisés avant tout par des pluralités linguistiques et culturelles fortes, que traverse un usage partagé de formes transversales variables de français. Ces tensions dynamiques entre spécificités locales (y compris dans les variations du français) et rapports à un ensemble de français véhiculaires (au pluriel) stimulent des usages symboliques des langues (y compris des formes locales, hybrides et innovantes du français), notamment en termes de constructions identitaires. Il n'y a pas de « français standard » mythique mais un ensemble de formes variées attendues (ou non) comme légitimes, adaptées, efficaces, selon les situations et les enjeux de relation.

Ces situations de contact mettent en relief le paramètre de l'hybridation ou métissage comme moteur de ces innovations émergentes, dans un contexte où le nombre de francophones croît sans cesse, notamment en Afrique, où sa place comme deuxième langue internationale est solide. Ces dynamiques plurilingues sont indissociables des conditions sociohistoriques de leur fonctionnement, qui incluent au moins autant d'obstacles (survalorisation du monolinguisme et de normes linguistiques puristes rebutantes et insécurisantes, dévalorisation d'autres pratiques linguistiques pourtant nécessaires, mythe du « tout anglais ») que de facilitations qui restent à stimuler. Le développement du français est dès lors inclus de façon cohérente dans le développement de plurilinguismes, en valorisant les formes individuelles et collectives d'appropriation et d'usages décomplexés du français dans le cadre de répertoires plurilingues. Mais cela implique la transformation d'une croyance très répandue, dans l'espace francophone notamment, qui érige à tort le « monolingue natif parlant une langue standardisée (de France) » en modèle, en supposant, toujours à tort, que les langues préexistent comme des objets indépendants des pratiques, des représentations et des contextes dans lesquelles les usagers les réinventent en fait en permanence. Cela ouvre même sur la possibilité de transfert de compétences d'une langue à une autre (intercompréhension de langues voisines, par exemple entre langues romanes quelles qu'elles soient, y compris minoritaires), autre forme de plurilinguisme. ■

PHILIPPE BLANCHET

Professeur à l'université Rennes 2, Laboratoire Plurilinguismes, représentations, expressions francophones GIS Pluralités linguistiques et culturelles

www.auf.org/actions/reseaux-chercheurs/accueil.html

1. www.auf.org/regions/moyen-orient/actualites/journees-scientifiques-inter-reseaux-langue-francaise-d-damas.html

2. www.lettre-reseaux-langues-cultures.auf.org/spip.php?article239

3. Les résultats sont en ligne : www.francophonie.org/IMG/pdf/obs_seminaire_langue_francaise_synthese.pdf

Bibliographie

D. Baggioni, L.-J. Calvet *et alii*, *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier, 1992 (Coll. Langues et développement).

Ph. Blanchet et P. Martinez dir., *Pratiques innovantes du plurilinguisme. Émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, Éditions des archives contemporaines - AUF, 2010.

R. Chaudenson, D. De Robillard *et alii*, *Langues, économies et développement*, Paris, Didier-Érudition, 1989. 2 t. (Coll. Langues et développement).

B. Maurer, *Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action. Rapport de synthèse du projet LASCOLAF (AFD, AUF, MAEE, OIF)*, Paris, Éditions des archives contemporaines - AUF, 2010.

La politique du multilinguisme en Europe

Entretien avec Pedro Chaves

Propos recueillis par Florence Gendrier

Pedro Chaves est administrateur principal au sein de l'unité « Politique pour le multilinguisme » de la Direction générale de l'éducation et de la culture à la Commission européenne.

Comment la politique européenne du multilinguisme (PEM) s'articule-t-elle avec les stratégies prioritaires de l'Union européenne ?

L'Union européenne contribue au développement d'une éducation de qualité de multiples manières : elle encourage la mobilité des citoyens, développe des programmes d'études communs, crée des réseaux¹, échange des informations et œuvre en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie. La politique européenne du multilinguisme s'articule en particulier sur la stratégie économique de l'UE² (Europe 2020) et sur la stratégie européenne pour l'éducation et la formation (EF 2020)³. Pour développer une croissance économique soutenue et intelligente, fondée sur la connaissance et l'innovation, il est indispensable de former une main-d'œuvre hautement qualifiée et mobile, disposant de bonnes connaissances linguistiques. Ces connaissances sont vues comme une des compétences clés à acquérir pour atteindre les objectifs d'Europe 2020. C'est

dans ce but que la Commission cherche à créer les conditions pour un apprentissage des langues tout au long de la vie. En effet, le manque de compétences linguistiques est la plus grande barrière à la mobilité interne en Europe. Mais on constate également que la mobilité facilite l'acquisition de compétences linguistiques. La mobilité internationale des apprenants est donc un aspect essentiel de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, et du renforcement de l'employabilité et de l'adaptabilité des personnes. L'apprentissage des langues est notamment très important pour une des sept initiatives phares d'Europe 2020, la « Jeunesse en mouvement⁴ », lancée récemment par la Commission. Cette initiative vise à faire bénéficier pleinement les jeunes des possibilités de mobilité en matière d'enseignement et de formation professionnelle, afin qu'ils acquièrent les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour trouver un premier emploi. L'acquisition de compétences linguistiques est cruciale dans ce contexte.

L'apprentissage des langues ne doit pas être relié uniquement à des questions économiques ; les langues sont aussi source d'épanouissement personnel et social. La capacité d'utiliser plusieurs langues offre de meilleures possibilités de découvrir, de connaître et de dialoguer avec d'autres cultures, d'exercer une citoyenneté active. En outre, de plus en plus d'études montrent le bénéfice de l'apprentissage d'une langue sur le plan neurologique. Il est démontré par exemple que les enfants élevés dans un contexte bilingue développent des formes d'intelligence spécifiques ; et le bilinguisme constituerait une protection contre les symptômes de la maladie d'Alzheimer et la démence sénile⁵.

En 2008, à l'occasion de l'Année européenne du dialogue interculturel, la Commission européenne a créé un groupe d'intellectuels pour le multilinguisme, dont la tâche était de conseiller la Commission sur la contribution du multilinguisme au dialogue interculturel dans l'Union européenne. Ce groupe présidé par l'écrivain Amin Maalouf a développé la notion de langue personnelle adoptive : « *Ce que nous entendons par cette notion, c'est que*

tout Européen serait encouragé à choisir librement une langue distinctive, différente de sa langue identitaire, et différente aussi de sa langue de communication internationale... L'une des conséquences majeures de l'approche que nous proposons, c'est que chaque langue européenne aurait sa place privilégiée dans les échanges bilatéraux avec tous les partenaires européens, qu'aucune ne serait condamnée à disparaître, qu'aucune ne serait réduite à l'état de dialecte local⁶. »

Quel est le budget de la Commission pour la politique du multilinguisme ?

La politique du multilinguisme s'inscrit dans le cadre du programme « apprentissage tout au long de la vie⁷ » (2007-2013) dont l'un des objectifs est la promotion de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique en Europe. En moyenne, 50 millions d'euros par an sont dépensés par le programme pour le soutien des actions dans le domaine linguistique.

Quels sont les programmes européens de recherche ou les études sur lesquels s'appuie la politique du multilinguisme ?

Je prendrai trois exemples de recherches soutenues par la Commission européenne, qui constituent des outils pour l'élaboration des politiques linguistiques. Ces trois projets sont soutenus à hauteur de 13 millions d'euros.

● **DYLAN, Dynamique des langues et gestion de la diversité⁸** regroupe vingt instituts de recherche répartis dans douze pays européens. « Ce projet vise à fonder scientifiquement la construction de répertoires pluri-lingues comme ressources pouvant être mises en œuvre dans la diversité des contextes professionnels, politiques et éducatifs. Il doit permettre d'évaluer et de comparer à large échelle des scénarios de communication concurrentiels dans différents contextes professionnels et institutionnels, pour en saisir les avantages et les désavantages, ainsi que les effets en termes d'efficacité et de justice sociale. Les résultats de la recherche serviront de base de référence pour une meilleure compréhension des processus complexes qui articulent les dimen-

CHIFFRES CLÉS

- 500 millions de citoyens européens
- 27 pays
- 3 alphabets et 23 langues officielles (dont certaines ont une diffusion mondiale)
- 60 langues régionales / minoritaires
- 10 millions d'Européens travaillent dans un autre État membre que celui dont ils proviennent.
- Les migrants ont apporté un large éventail de langues, on estime qu'au moins 175 nationalités sont présentes sur le territoire de l'Union.
- Selon les données de l'eurobaromètre, en 2006 : 56 % des Européens déclarent être capables de parler une langue étrangère, 28 % sont capables de parler deux langues étrangères, 52 % des élèves apprennent au moins deux langues étrangères à un âge précoce (ce chiffre était de 40 % en 2000). Il ne faut pourtant pas sous-estimer des taux importants d'illettrisme et la situation d'un quart des élèves européens qui maîtrisent mal la lecture (un jeune sur sept quitte prématurément l'éducation ou la formation). La politique linguistique de l'Union européenne vise à encourager chaque citoyen européen à maîtriser au moins deux langues étrangères en plus de sa langue maternelle. Cet objectif fait suite à l'appel lancé par les dirigeants des pays de l'Union européenne lors du Conseil européen de Barcelone, en mars 2002, demandant que chaque enfant dans l'UE apprenne au moins deux langues étrangères dès son plus jeune âge.



Sozusagen (pour ainsi dire) d'Eric Watt (théâtre Paris-Villette, avril 2010). Film documentaire et comédiens doublant les personnages. « Été 2009. 20 ans après la chute du mur. Kiel, au bord de la Baltique, séparée en deux rives Est-Ouest. [...] Être soi-même un étranger, parler une autre langue et se retrouver le soir : écrire en français. Rencontrer des gens, les écouter, enregistrer. Brouiller les pistes [...] »

LES TEXTES FONDATEURS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE EN FAVEUR DU MULTILINGUISME

1958 – Règlement n° 1 : toutes les langues officielles sont égales

1989 – Premier programme LINGUA

2001 – Année européenne des langues

2002 – Conseil européen de Barcelone : apprentissage de la langue maternelle + 2 langues

2003 – Plan d'action pour les langues (2004-2006)

2005 – Communication « Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme »

2008 – Communication « Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun » qui a présenté l'actuelle politique européenne du multilinguisme. Elle a été suivie d'une résolution du Conseil des ministres de l'éducation des États membres qui préconise un bilan de la mise en œuvre des recommandations en 2011.

Dans le domaine de l'éducation, c'est aux États membres qu'il appartient de décider de l'organisation et du contenu de leur système éducatif. L'Europe contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action, ainsi qu'en développant la dimension européenne dans l'éducation, notamment par l'apprentissage et la diffusion des langues des États membres.

Voir les documents relatifs à la politique des langues de l'UE : http://ec.europa.eu/education/languages/languages-of-europe/doc4001_fr.htm

sions clés de l'apprentissage linguistique et des pratiques communicatives. Cela doit conduire à la formulation de recommandations pour une politique linguistique largement fondée. »

● **LINEE Languages in a Network of European Excellence**⁹, qui s'est déroulé de 2006 à novembre 2010 a permis d'étudier la diversité des langues en Europe selon quatre thématiques : identité et culture, politiques linguistiques, éducation et économie.

● **ELDIA, European language diversity for all**¹⁰ vise à élaborer de nouveaux modes de promotion et d'évaluation du multilinguisme, tant au plan individuel que social.

La feuille de route 2010-2013 pour la recherche en sciences économiques et humaines propose une approche nouvelle des défis de la société, qu'il s'agit d'analyser et de relever. La Commission souhaite contribuer à renforcer les efforts de recherche interdisciplinaire, à mieux connecter les disciplines et les approches et à développer des partenariats au-delà de la communauté scientifique. Elle recommande également la création d'une base solide et largement accessible

de connaissances en SHS qui ouvriront la voie au développement commun¹¹.

Les projets soutenus par la Commission font l'objet de conférences destinées à partager les résultats des recherches¹². Ces conférences peuvent être diffusées sur le Web et ouvertes à la participation des internautes par l'intermédiaire de dialogues en ligne (*chats*) et de sondages. ■

1. NPLD, réseau de promotion de la diversité linguistique en Europe : www.npld.eu

2. <http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/COMPLET%20FR%20BARROS0%20-%20Europe%202020%20-%20FR%20version.pdf>

3. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0865:FIN:FR:PDF>

4. http://ec.europa.eu/news/culture/100915_2_fr.htm

5. Jared Diamond, "The benefits of multilingualism", www.sciencemag.org

6. http://ec.europa.eu/education/languages/archive/doc/maalouf/report_fr.pdf

7. http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78_fr.htm

8. www.dylan-project.org

9. www.linee.info

10. www.eldia-project.org

11. http://ec.europa.eu/research/social-sciences/indicative-strategic-research-roadmap_en.html

12. <http://linee.info/linee/events/research-brief.html>

Organiser la coexistence des langues

Entretien avec Xavier North

Xavier North dirige la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Ce service du ministère de la Culture et de la Communication élabore et met en œuvre la politique linguistique du Gouvernement, en liaison avec d'autres départements ministériels.

La pluralité des langues est un enjeu planétaire, qui fait désormais l'objet d'un combat. Quel est le rôle de la recherche dans le maintien de cette diversité ?

Une politique des langues doit nécessairement s'adosser à des savoirs, sauf à se laisser investir par l'idéologie, car elle court toujours le risque d'exprimer des intérêts particuliers, de refléter des positions de nature politique, en négligeant la réalité des pratiques langagières. Cela tient à la nature même des langues, qui ne sont pas seulement des outils de communication, mais des marqueurs d'identité. Il ne faut jamais oublier, en effet, qu'une langue exprime un rapport collectif avec le monde : c'est pourquoi une communauté peut se reconnaître en elle, et dès lors qu'elle s'y reconnaît, la charger d'affectivité, comme en témoigne la virulence des querelles linguistiques.

Dans le champ de la recherche, un domaine nouveau est apparu depuis environ un quart de siècle : c'est celui des relations entre les langues. De mon point de vue, une politique linguistique ne peut être qu'une politique des langues, ou des relations entre les langues, plutôt qu'une politique de la langue. On ne dira jamais assez combien notre paysage langagier a changé dans la période récente. Auparavant, un individu, au cours de son existence, n'avait l'occasion d'entrer en contact qu'avec un très petit nombre de langues : avec la langue de son terroir, avec la langue nationale, bien sûr, parfois avec une langue frontalière et plus rarement, à l'occasion d'échanges commerciaux, de migrations ou de conflits internationaux, avec une langue étrangère. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation de cacophonie, où toutes les langues sont virtuellement en contact avec toutes les langues, grâce à la téléphonie mobile, à Internet, à l'afflux des touristes, etc. Et le problème qui est le nôtre est d'organiser la coexistence des langues, afin d'éviter que les langues les plus fortes n'écrasent les plus faibles, exactement comme nous n'avons d'autre choix que d'organiser la diversité biologique, pour éviter que cette diversité ne soit entamée ou compromise par les multiples attaques auxquelles la loi du profit soumet l'environnement.

C'est ici que l'on rencontre la recherche, car la constitution de savoirs – qui peuvent d'ail-

leurs déboucher sur la mise au point de techniques – est indispensable pour organiser la coexistence des langues dans le monde. Un exemple : on admet volontiers que la traduction est un outil essentiel pour organiser la coexistence des langues, puisqu'elle permet le passage d'une langue à l'autre tout en préservant chacune des langues dans sa fonctionnalité. Or, il existe aujourd'hui de formidables besoins de traduction, auxquels s'efforce de répondre la recherche sur la traduction automatique...

Pourriez-vous préciser ce qu'on entend par plurilinguisme ou multilinguisme ?

Le multilinguisme, c'est la mosaïque des langues, et le plurilinguisme, c'est le privilège du polyglotte. Le multilinguisme désigne la juxtaposition de langues différentes, parlées sur un même territoire. Ainsi, l'Europe est multilingue, car elle fait coexister au moins 23 langues officielles à côté des langues régionales et des langues de l'immigration. La France n'a jamais été très à l'aise avec cette définition du multilinguisme, car elle conduit nécessairement à prendre en compte des communautés linguistiques sur des territoires déterminés, et cette approche est contraire aux principes républicains. Le plurilinguisme, lui, désigne la capacité d'un individu à parler plusieurs langues. Pour comprendre la distinction entre ces deux notions, on peut prendre l'exemple de la Grande-Bretagne. C'est aujourd'hui l'un des pays les plus multilingues du monde en raison des flux migratoires (plus d'une centaine de langues sont parlées à Londres et dans sa région) mais c'est en même temps le pays le moins plurilingue d'Europe, puisque l'apprentissage des langues étrangères y est en chute libre et n'est même plus obligatoire après l'âge de 14 ans dans le système éducatif britannique : les Anglais n'éprouvent pas le besoin de parler une langue étrangère, puisque leur langue est le creuset de la langue globale et que tout le monde est censé la parler. Mais on peut donner un troisième sens au multilinguisme : c'est celui que nous nous efforçons de porter. Dans cette approche, le multilinguisme n'est plus seulement une réalité, une donnée de fait, que l'on peut analyser, mais une volonté, un projet. Le multilin-

guisme comme politique doit conjuguer deux impératifs : le droit de s'exprimer dans sa langue et la nécessité d'être compris de qui ne la parle pas. Cette affirmation peut paraître paradoxale, mais elle incite à mettre en place des dispositifs de passage, de conversion d'une langue à l'autre : l'apprentissage des langues, bien sûr, mais aussi la traduction...

Quel regard portez-vous sur la situation des langues en France ?

La France est un pays qui vit en grande partie dans l'idéologie d'une langue unique, parce que la langue française a puissamment contribué à la constitution politique de la nation. Il en découle une difficulté historique à reconnaître la pluralité des langues parlées sur notre territoire, alors même que depuis toujours un grand nombre de langues sont parlées en France. En 1999, on dénombrait ainsi quelque 75 « langues de France ». La même année, l'enquête « Famille¹ », conduite par l'INED et l'INSEE, a montré que 26 % des adultes vivant en France avaient reçu de leurs ascendants une langue autre que le français. Sur ces 26 %, seulement un Français sur trois avait à son tour transmis cette langue à ses enfants, ce qui montrait pour la première fois avec une parfaite évidence que les langues de France ne se transmettaient plus guère d'une génération à l'autre. En termes politiques, on pouvait en tirer une conséquence immédiate : si l'on voulait garantir la survie de ces langues, il était nécessaire de conduire une politique de transmission qui passait par l'enseignement et par les médias. Vous avez là l'exemple type d'une politique motivée par des recherches statistiques. Mais ce n'est pas le seul.

Dans la perspective, qui est la nôtre, d'une politique linguistique valorisant le multilinguisme, il est important de mesurer les rapports de force entre les langues, pour éviter de se trouver démunis face aux phénomènes de mondialisation. On le voit bien avec le français. Nous ne représentons que 1 % de la population mondiale, mais notre langue « pèse » beaucoup plus que son poids démographique, puisqu'elle est la neuvième langue parlée sur la planète, une langue officielle dans une trentaine d'États, etc. Le sociolinguiste Louis-Jean Calvet a ainsi construit un baromètre des langues² parlées

dans le monde, fondé sur un certain nombre d'indicateurs : nombre de locuteurs, nombre de pays où cette langue est parlée, nombre de pays où cette langue est langue officielle, nombre de pages sur Internet, nombre de prix Nobel, indice de développement humain, flux de traduction... Gisèle Sapiro nous a montré à ce propos que l'on estime à environ 60 % le nombre d'ouvrages traduits dans le monde à partir de l'anglais, alors que ce chiffre s'élevait à environ 40 % il y a 10 ans (il se limite à environ 15 % pour le français, l'allemand et le russe et à moins de 1 % pour l'arabe).

Il y a trois ans, la DGLFLF a mené une enquête avec le ministère du travail pour apprécier la place respective des langues dans l'entreprise. On s'est aperçu que dans les entreprises de plus de 20 salariés, il y avait un nombre significatif de salariés auxquels on tente d'imposer une langue qui n'est pas la leur, ce qui crée des situations de souffrance au travail, de discrimination, etc. Comment prendre en compte ces situations, à des fins de cohésion sociale, si l'on ne dispose pas de données fiables ?

L'enquête la plus récente que nous avons menée est celle qui concerne l'usage des langues étrangères dans la recherche. L'enquête Elvire réalisée par l'INED montre que dans le domaine de la recherche publique en France, un chercheur sur trois éprouve des difficultés à produire de la pensée dans une langue qui n'est pas la sienne, alors qu'ils sont neuf sur dix à être en permanence incités à le faire en raison de la suprématie de l'anglais dans leur domaine. Il faut donc à la fois permettre aux chercheurs d'exercer leur droit de citoyen à s'exprimer en français et leur donner les moyens d'améliorer leurs compétences en anglais.

Des enquêtes ont aussi été menées sur les pratiques linguistiques des jeunes, et en particulier sur les phénomènes d'alternance codique, c'est-à-dire sur les phénomènes que l'on observe lorsqu'un locuteur passe d'une langue à l'autre, dans une même phrase, sans s'en apercevoir.

En 2011, la DGLFLF participera avec ses collègues québécois, suisses et belges à un colloque sur l'évolution du français contemporain et sur l'impact des technologies de l'information et de la communication sur nos pratiques langagières.

La question de la recherche se pose aujourd'hui largement en termes de ressources linguistiques. Dans le contexte général de prise en compte de la diversité, quelle réponse une politique linguistique dynamique peut-elle apporter ?

Cette question est fondamentale. Pour développer les technologies de la langue, par exemple, il faut constituer des ressources, des

mémoires de traduction, des bases de données afin de disposer de corpus parallèles avec d'autres langues. Dans ce domaine, les travaux terminologiques sont indispensables pour constituer des ressources de termes équivalents aux termes étrangers.

Le ministère de la Culture anime un dispositif d'enrichissement de la langue française qui comprend 18 commissions spécialisées de terminologie et de néologie. Elles fonctionnent sous l'égide des différents ministères, dont le ministère de la Culture, et leur mission essentielle est de définir précisément des notions qui correspondent le plus souvent à des innovations technologiques. Une base de données terminologique, FranceTerme, est mise à la disposition du grand public, sur Internet.

Des corpus importants sont également constitués en langue orale. Je pense en particulier au projet Corpus de la parole, qui rassemble des corpus dans plus de 40 langues et les met à la disposition des chercheurs. Ces corpus nous permettent de passer d'un ensemble de données brutes – en l'occurrence, des productions verbales – à des objets de savoir, susceptibles d'être indexés et conservés pour la recherche.

Les technologies de la langue peuvent nous aider à répondre à des enjeux importants pour l'Europe en facilitant la traduction de couples de langues, à condition de disposer de ressources linguistiques dans ces langues. Dans le domaine spécifique des brevets, par exemple, elles permettront d'aboutir à un régime linguistique plus consensuel, grâce à la traduction automatique dans toutes les langues de la partie « descriptive » des brevets déposés.

La construction européenne a-t-elle une influence sur la prise en compte du multilinguisme et sur la recherche dans le domaine des langues ?

La Commission européenne conduit une politique volontariste en faveur du multilinguisme. Celle-ci avait été largement impulsée et dynamisée par la nomination d'un commissaire spécifiquement chargé de ce dossier et dont nous avons d'ailleurs contribué à inspirer les stratégies.

Au plan européen, la France dispose de deux atouts insuffisamment valorisés. Elle se caractérise par une conscience linguistique très forte – beaucoup plus forte, me semble-t-il, que dans les autres pays d'Europe – et par la grande capacité d'innovation de jeunes entreprises, dans le domaine des technologies de la langue. Ces entreprises sont très dynamiques et très respectées, y compris aux États-Unis. La Commission européenne a d'ailleurs fait appel à une entreprise française pour la mise en place de logiciels de traduction automatique au sein de ses services.

La France passe, auprès de ses partenaires européens, pour être très attachée à la mise en œuvre d'une politique des langues. Nous sommes le seul pays européen à avoir organisé une grande manifestation sur les langues au cours de sa Présidence du Conseil de l'Union. Les États généraux du multilinguisme³ ont ainsi débouché sur une résolution du Conseil relative à une stratégie européenne en faveur du multilinguisme (21 novembre 2008)⁴. C'est ce qui rend paradoxale la position d'une partie de nos élites, qui tend à considérer que la cause du multilinguisme est entendue et perdue. Cette absence de consensus modère évidemment mon optimisme !

1. www.dgflf.culture.gouv.fr/lfrance/IP830.pdf

2. www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/65

3. www.portalingua.info/fr/poids-des-langues/

4. Actes des États généraux du multilinguisme : [www.dgflf.culture.gouv.fr/rubrique « publications »](http://www.dgflf.culture.gouv.fr/rubrique_publications).

5. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:320:0001:01:FR:HTML>

UN SOUTIEN À L'INTERPRÉTATION POUR LES CHERCHEURS

La traduction simultanée des colloques scientifiques est encouragée par la DGLFLF dans le cadre de son dispositif de soutien « Fonds Pascal » qui vient renforcer la politique en faveur de l'usage de la langue française dans la communauté scientifique.

Le Fonds Pascal est un dispositif d'incitation et d'accompagnement qui permet aux chercheurs français et francophones de communiquer en langue française le résultat de leurs travaux. Il convient, en effet, de réaffirmer pour tous ceux qui ont fait l'effort d'apprendre notre langue le droit, prévu par la réglementation, de s'exprimer en français sur notre territoire. En donnant une traduction concrète à la diversité linguistique et culturelle, ces aides encouragent les organisateurs de manifestations scientifiques de niveau international à recourir à une interprétation professionnelle de qualité. Un effort particulier d'information a été fait en direction des grandes institutions scientifiques, des organisateurs et des centres d'accueil de manifestations scientifiques d'envergure (par ex. l'Association internationale des villes francophones de congrès), mais aussi des professionnels de l'interprétation, aux fins d'instruire les dossiers le plus en amont possible.

Chaque année, pour un montant total d'environ 90 000 €, une vingtaine de colloques bénéficient du dispositif, parmi lesquels des manifestations prestigieuses telles que le colloque international sur le développement durable en 2007, le colloque international « Santé et mondialisation » et le 3^e Congrès sur l'environnement et les transports en 2008, et, en 2009, le 11^e Symposium international de l'eau et le 6^e Forum international de la météorologie.

On observe, grâce aux questionnaires d'évaluation, que ce dispositif est très apprécié des intervenants et des participants. À la lumière des résultats de l'enquête ELVIRE relative à l'usage des langues dans la recherche publique en France (cf. rapport au Parlement 2009), le comité de pilotage du Fonds Pascal a tout particulièrement porté son attention sur les disciplines relevant des sciences humaines et sociales, qui sont un enjeu crucial pour la diffusion de la pensée française.



... à l'école

moi,
j'ai été
très contente

amharique

... ታደረግኩልኝ

... في كل أيام

est-ce
que ma vie
sera liée toujours
au jour de marche ?

arabe

... Un jour peut changer les autres

... CH/VOUR

Je chante

CH/VOUR
JE CHANTE

Je chante

CH/VOUR
JE CHANTE

berbere de Kabylie

... Le vin de pulque et l'école

et le chemin
long était
pigini

pigini du Cameroun

... Bouz and Jivva

... 私の学校

qui m'enseigne
à être ouvert
au monde

japonais

... Saint-Denis mon école

... ADADA 76.8.07

UN AVIÓN
VUELA A
MARSELLA

espagnol

... ADADA, 76-8-07

... Trans-port

Je rêve
de remonter
le canal
en pikoghe

teny

... Filitarama

... ΕΙΡΗΝΗ

et terre
Soleil

grec

... ΠΑΙΣ

... FAAKE KATTA SEREN SU

Le puits seul ne dépasse
pas 50 mètres de
profondeur Avec un
forage, on peut
attendre 100 mètres.

souiniké

... Message pour tout le monde

... NKOBOHA

Tout fruit tombe pas terre
n'a pas de propriétaire

komorien

... Tout fruit qui tombe par terre

... TANGO

Et toutes les nuits
je vois d'un côté
à l'autre...

tango

... Tango

... à l'école

à l'arrivée du nouveau
président, la langue
est devenue l'oromique

amharique

... ታደረግኩልኝ

... باغ سبز

est-ce que
tu m'entends ?

persan

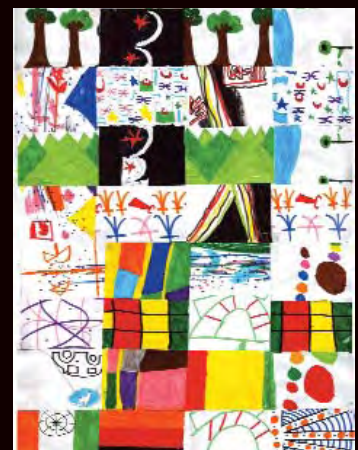
... Le jardin vert

... MBEGUEL

Mon cœur
je t'aime

wolof

... Amour



Tapis volant
Création du collectif d'artistes *Name Diffusion, une forme de la rencontre*. Le *Tapis volant* est un jeu de cartes géantes écrites en différentes langues rencontrées dans la ville.

Les cartes sont réalisées au cours d'ateliers publics notamment avec le Caomida Stéphane-Hessel de France Terre d'Asile (cf. encadré page 42).
Cl. Altin Rizzi

Diversité et pluralité linguistiques : les chantiers de la sociolinguistique

Henri Boyer, professeur des universités en sciences du langage, évoque ici les principales orientations des recherches actuelles menées par les sociolinguistes. Qu'il s'agisse des variations linguistiques, des contacts de langues ou du plurilinguisme, la divergence des approches fait débat.

On sait qu'en matière de *configuration linguistique*, le plurilinguisme est le cas de figure général et le monolinguisme l'exception. Il n'est pas question ici de monolinguisme imposé visant à occulter voire à éradiquer, officiellement ou non, le plurilinguisme en vigueur, comme ce fut trop longtemps le cas en France. Même dans des pays pratiquement monolingues du point de vue ethnolinguistique (comme le Portugal par exemple), et si l'on veut bien s'intéresser aux usages réels, force est d'observer à tout le moins une diversité sociolinguistique inhérente à l'exercice généralisé d'une langue de communication.

La langue française n'échappe pas à ce principe de diversité, même si la Norme relève ici d'une obsession, d'un fantasme¹ plutôt que d'une gestion sociolinguistique normale, tant cette norme *prescriptive* n'est pas vraiment l'usage commun, partagé, mais l'imposition d'un certain usage considéré comme seul légitime, et lié à un *fétichisme de la langue*² dénoncé par de nombreux linguistes, André Martinet en particulier³.

Cela dit, le langage a ses droits et en matière d'unité et de diversité linguistiques on sait bien que la réalité est soumise à une tension continue entre une *tendance centrifuge à la variation*, parfois même à la dissidence (cf. le « parler des jeunes des cités »), et une *tendance centripète à la neutralisation des variantes*. D'où les débats sur l'identité et l'hétérogénéité au sein des sciences du langage. La tension dont il est question est liée fondamentalement à l'existence, pour toute langue, de deux fonctions essentielles : la fonction communicative et la fonction symbolique. L'exemple de l'espace yougoslave concernant les efforts nationaux pour faire éclater le serbo-croate en diverses langues (le serbe, le croate, le bosniaque, le monténégrin) l'illustre parfaitement⁴, et il ne sert à rien de taire ou même de stigmatiser cette tension.

La sociolinguistique française mais aussi la sociolinguistique générale et la sociolinguistique appliquée

dans leur ensemble, à l'instar de W. Labov⁵, ont intégré l'hétérogénéité dans le fonctionnement structural de la langue, instaurant ainsi une rupture épistémologique à l'intérieur du champ de la linguistique. C'est dans ce cadre que les sociolinguistes visent aujourd'hui, d'une manière approfondie, à décrire et à analyser les variations intralinguistiques, où la question normative reste un axe important de recherches. Mais c'est aussi le plurilinguisme et donc le contact interlinguistique qui ont fait l'objet, ces dernières années, de nombreuses études.

À cet égard, on peut observer, dans le traitement du *contact de langues* au sein des sociétés, deux grandes perspectives qui tendent de plus en plus à se conjuguer : – une perspective « conflictiviste » (promue par les sociolinguistes catalans et occitans) qui décrit et analyse *historiquement* le contact comme conflit, déclaré ou virtuel ; ce qui conduit à la constitution de deux grands ensembles de langues : les langues dominantes et les langues dominées, ces dernières étant en danger de *substitution* et leurs locuteurs, conscients de ce danger, n'ont qu'une voie pour rééquilibrer la situation : la *normalisation* de la langue dominée (minorée, et le plus souvent minoritaire), s'appuyant sur une standardisation et une codification de la langue concernée⁶ ;

– une perspective « coopérativiste » dont les principaux promoteurs sont les sociolinguistes suisses du groupe Bâle-Neuchâtel qui considèrent que le contact n'est pas forcément conflictuel et que la coopération interactionnelle prend toute sa part dans les échanges exolingues⁷. Il s'agit d'une perspective microlinguistique (à la différence de l'autre orientation, essentiellement macrolinguistique) qui opte pour une version irénique du contact de langues et donc de la *diglossie*⁸.

Ce concept de *diglossie* a été et reste sûrement l'un des plus utilisés dans les analyses sociolinguistiques du plurilinguisme, l'un de ceux qui ont suscité le plus de débats également. C'est que selon le type de fonctionnement que l'on souhaite désigner avec ce concept,

HENRI BOYER

Professeur à l'université Montpellier III
Laboratoire DIPRALANG (EA 739)

Dans cet article, les notes renvoient à la bibliographie page suivante.



© Cité internationale universitaire

Le caractère « cité inter », créé par le typographe André Baldinger pour la Cité internationale universitaire de Paris : des lettres de l'alphabet qui accueillent le monde entier dans ses rondeurs. Dans chaque mot d'une phrase se glisse une lettre d'une autre langue : chinois, grec, arabe, hébreu, russe... Une typographie multiculturelle. Réalisé dans le cadre de la commande publique attribuée en 2000 à l'équipe Intégral Ruedi Baur et associés et au designer Éric Jourdan pour la signalétique de la Cité internationale.



soit on *constate* une situation sociolinguistique dont on s'interdit de diagnostiquer une quelconque orientation glottophage⁹ : c'est la version nord-américaine de la modélisation des situations de diglossie¹⁰, soit on *dénonce* pour le *traiter* un affrontement inégalitaire des langues qu'une idéologie adéquate tend à occulter : c'est essentiellement la version européenne de la modélisation en question, esquissée par l'helléniste J. Psichari et approfondie par les sociolinguistes catalans et occitans¹¹.

Avec plus de 6 000 langues en usage dans le monde, et avec les réductions que semble vouloir opérer la globalisation, les sociolinguistes ont du pain sur la planche, en particulier ceux qui se réclament clairement de l'*écologie linguistique*, singulièrement pour interroger des phénomènes riches d'enseignements comme l'existence de certaines langues ou parlures de contact, et donc des phénomènes comme la *créolisation* et les diverses modalités de l'*hybridation ethnosociolinguistique*, liés ou non aux phénomènes migratoires qui ne manquent pas de s'amplifier. En effet si l'âge d'or de l'émergence des créoles à base française, anglaise, espagnole... est révolu¹², la tendance au métissage linguistique plus ou moins poussé (jusque vers l'émergence de nouveaux créoles¹³ ?) est une constante ethnosociolinguistique et, bien évidemment, un objet d'étude de premier choix¹⁴. ■

Bibliographie

1. A.-M. Houdebine, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19, 3-4, 1993.
2. P. Bourdieu et L. Boltanski, « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, 1975.
3. A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1969.
4. P.-L. Thomas, « Fonction communicative et fonction symbolique de la langue », Paris, *Revue des études slaves*, LXX/1, 1998.
5. W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.
6. Ll. V. Aracil, *Papers de sociolinguística*, Barcelona, La Magrana, 1982 ; R. Lafont, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; R. Ll. Ninyoles, *Conflicte lingüístic valencià*, Valencia, Eliseu Climent, 1985 (2^e éd.).
7. G. Lüdi et B. Py, *Etre bilingue*, Berne, Lang, 1986.
8. H. Boyer éd., *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan, 1997.
9. L.-J. Calvet, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974.
10. Ch. A. Ferguson, « Diglossia », *Word*, 15, 1959.
11. Voir note 6. Également G. Kremnitz, « Diglossie : possibilités et limites d'un terme », Montpellier, *Lengas*, 22, 1987.
12. R. Chaudenson, *Des îles, des hommes, des langues*, Paris, L'Harmattan ; 1992 ; G. Manessy, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS Éditions, 1995.
13. S. Erhrhart, « Créole, pidgin, jargon. Une vue dynamique de phénomènes de contact de langues en milieu plurilingue. Des exemples contre l'habitus monolingue », in : C. Brohy et C. Le Pape Racine dir., *Actes de la 4^e conférence internationale sur l'acquisition d'une 3^e langue et le plurilinguisme*, Fribourg/Suisse, 2005.
14. H. Boyer dir., *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Orléans et ses langues

Peut-on faire le portrait sonore d'une ville comme Orléans ? Le Laboratoire ligérien delinguistique de l'université d'Orléans a lancé une étude du plurilinguisme dans l'agglomération.

Peut-on faire le portrait sonore d'une ville comme Orléans en ce début de XXI^e siècle en se limitant à la langue française ? Le programme Enquêtes sociolinguistiques à Orléans (ESLO) du Laboratoire ligérien de linguistique a lancé une étude du plurilinguisme dans l'agglomération. Le projet « Langues en contact à Orléans » (LCO) se propose d'inventorier les langues d'Orléans, d'en recueillir les enregistrements, d'étudier leur mode de transmission et leur localisation.

Les premières enquêtes auprès d'enfants des écoles primaires et collèges montrent que le plus souvent, lorsqu'un enfant ne vit pas en milieu francophone monolingue, il est au contact non pas de deux langues, mais de trois, voire de quatre ou cinq.

Nous sommes habitués à considérer le monolinguisme comme la norme ; mais cette situation au regard des langues du monde est plutôt l'exception. Dans de nombreux pays coexistent des langues qui peuvent jouer des rôles différents. Cette situation se retrouve à Orléans. Ainsi, dans ces enquêtes, le pulaar ou le soninké apparaissent souvent couplés au wolof, parce que ce dernier est la langue véhiculaire du Sénégal.

De même, le russe, à cause du rôle particulier qu'il a joué comme langue de « l'empire soviétique », est presque toujours cité conjointement à une autre langue d'Europe de l'Est, en particulier le tchéchène (mais aussi le géorgien ou l'arménien). Berbère et arabe, eux aussi, sont souvent cités ensemble comme langues utilisées à la maison. Le rapport entre les différentes langues berbères et les différentes variétés d'arabe ressortit lui aussi des rôles impartis à chacune des langues dans le pays d'origine.

Il existe des situations plus complexes, on pense en particulier aux langues de l'ensemble kikongo, qui, tout en présentant des différences notables interdisant parfois l'intercompréhension, entretiennent des liens génétiques étroits. C'est à la complexité de cette situation que se réfère cet enfant qui déclare : « Ma maman parle deux congolais : celui que je comprends et celui que je ne comprends pas. »

Les appariements linguistiques témoignent aussi des parcours migratoires. L'exemple, typique de certaines villes de l'agglomération, est celui de familles dans lesquelles sont pratiqués le turc et l'allemand, parce que la famille avant de s'installer en France a vécu quelque temps en Allemagne. Il arrive même qu'un enfant déclare parler allemand sans faire aucune mention du turc, qui pourtant est la langue utilisée le plus couramment dans le milieu familial.

Autre exemple, celui de cet enfant fraîchement arrivé en France, qui déclare parler italien et une autre langue

dont il ne connaît pas le nom ; mais il indique que cette langue lui permet lorsqu'il a des difficultés en français de se faire donner des explications par un de ses camarades. Cette langue inconnue c'est l'arabe. L'enfant né (ou arrivé encore bébé) en Italie a comme première référence linguistique l'italien bien que la langue familiale soit l'arabe. Il y a là à la fois l'illustration de l'importance des parcours migratoires et un signe des difficultés qu'il peut y avoir à nommer sa langue.

Cette difficulté apparaît le plus souvent dans l'utilisation de noms désignant des nationalités. S'il arrive que le nom de la nationalité corresponde au nom de la langue, ou que la prédominance d'une langue dans le pays d'origine permette de l'identifier au travers du nom de nationalité, il n'en va pas toujours ainsi. S'agissant de pays où règne un grand plurilinguisme, l'identification en l'absence d'autres renseignements est souvent difficile. Comment savoir à quelle langue se réfère un enfant qui dit parler congolais, ou camerounais ? Le nom de la nationalité peut aussi amener à commettre des erreurs, comme dans le cas de « mauritanien », souvent cité dans nos enquêtes. Au regard de ce que l'on sait de la situation linguistique en Mauritanie, on est tenté de faire correspondre cette appellation à l'arabe dialectal mauritanien (hassaniya) ou à la variété berbère de ce pays (le zenaga). Pourtant il s'agit d'autres langues. Les précisions obtenues montrent qu'à Orléans les enfants qui déclarent le mauritanien comme la langue utilisée en famille se réfèrent soit au pulaar soit au soninké qui sont parlés dans les régions frontalières avec le Sénégal dont sont originaires les parents.

D'autres dénominations ne correspondent pas à des noms de langues ou ne permettent pas une identification immédiate de la langue. Une jeune fille, parmi un répertoire assez fourni de langues d'Europe orientale (géorgien, arménien...), cite le yézide, nom qui correspond à celui des adeptes d'une religion minoritaire et persécutée en Irak, le yézidisme. Selon toute vraisemblance il s'agit d'un dialecte du kurde. C'est la même relation langue/religion que l'on retrouve chez ces enfants qui pour dire qu'ils parlent arabe déclarent « parler le Coran ».

On ne s'étendra pas sur ce qui motive toutes ces façons de nommer les langues, on les considèrera simplement comme le signe du nouveau statut qu'elles acquièrent dans l'immigration. L'arrivée de nouvelles populations et de nouvelles langues façonne le « paysage linguistique » orléanais ; celui-ci ne peut être compris qu'en considérant la vie de toutes ces langues dans leurs pays d'origine et tous les contacts intervenus sur le chemin qui les a amenées à Orléans. ■

JEAN-LOUIS ROUGÉ

Professeur des universités
Laboratoire ligérien de linguistique
(EA3850), université d'Orléans

Le programme ESLO :
www.univ-orleans.fr/eslo

La linguistique de terrain en Guyane

En Guyane, les recherches sur les pratiques langagières et les contacts de langues conduisent aujourd'hui à réévaluer le patrimoine linguistique de ce territoire, et à repenser les pratiques pédagogiques.

FRANÇOISE GREHAND

Anthropologue, directeur de recherche au CNRS, directrice de l'Observatoire Hommes / Milieux Oyapock, en Guyane

1. Frédéric Piantoni, « Remises et circuits commerciaux des immigrés en Guyane : une mondialisation par le bas ? », communication au séminaire ANR *Dynamiques des circulations migratoires et des mobilités transfrontalières entre Guyane française, Brésil, Guyana, Haïti, Surinam*, Paris, Ceped, 2010.
2. Isabelle Légise et Bettina Migge dir., *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés*, Paris, IRD Éditions, 2007.
3. Odile Renault-Lescure et Laurence Goury dir., *Langues de Guyane*, La Roque d'Anthéron-Marseille, Vents d'Ailleurs et IRD Éditions, 2009.



Malgré un mal-développement chronique et une activité économique exsangue, la Guyane est un morceau de France. Ce grand département ultramarin (pas loin du 1/6 de la métropole) possède une population bigarrée, caractérisée par une croissance naturelle galopante (3,8 enfants par femme contre 2 pour la France entière en 2006), le taux d'immigration le plus élevé de France, en accroissement constant (37 % de la population régionale en 2009 contre 27 % en 1999)¹ et des migrations intérieures significatives.

Combien de langues sont présentes en Guyane ? De la langue du Brésil parlée par les orpailleurs des placers clandestins (le menu des cantines est écrit en portugais) au russe des ingénieurs du lanceur Soyouz sur la base spatiale française de Kourou (tout, dans le prestigieux hôtel du Fleuve, à Sinnamary, est rédigé en cyrillique), peut-être une quarantaine. Peut-être davantage.

Bien peu font l'objet d'études fondamentales, car sont d'abord concernées les langues des communautés autochtones, amérindiennes et créoles, encore loin de pouvoir chacune s'enorgueillir d'une grammaire et d'un dictionnaire dignes de ce nom. Pour ce qui est de la constitution de leur corpus littéraire, on en est encore aux débuts, même si des avancées peuvent être notées, en version bilingue, voire même en français.

Par contre, s'il est un domaine qui s'est considérablement enrichi ces dernières années, grâce à la ténacité de quelques linguistes, c'est celui des études sur les contacts de langues, les pratiques langagières, les variations et les changements linguistiques. Leurs travaux prennent appui sur ceux menés par les géographes sur les migrations, et les enrichissent avec bonheur. C'est ainsi que l'on constate que, hormis la majorité des métropolitains (je ne compte pas leur anglais scolaire), bien peu nombreuses sont, en Guyane, les personnes monolingues. On a souvent du mal à prendre conscience qu'un Teko de Camopi par exemple, peut parler sept langues : sa langue maternelle et familiale, le teko ; le wayãpi parlé tout autour de lui et parfois même dans sa famille ; le français qu'il côtoie journalièrement ; le wayana, l'aluku et le sranan tongo lorsqu'il se rend sur les deux rives, française et surinamienne, du fleuve Maroni ; et le créole oyapockois lorsqu'il fait ses courses à Saint-Georges de l'Oyapock. Il peut même se faire comprendre en portugais régional lorsqu'il achète

l'essence pour son moteur hors-bord à Oiapoque ou à Vila Brasil, sur la rive brésilienne du fleuve Oyapock. Ainsi, la diversité des situations engendre la diversité des langues employées par un même individu. C'est dans cette optique que des enquêtes fouillées ont été menées dans des contextes variés (au marché, à l'hôpital, en famille)².

Une attention toute particulière, et ce depuis de nombreuses années, a été portée aux enfants, élèves des écoles de la République. Les dispositifs d'enseignement des langues en contexte plurilingue ou diglossique ont été analysés. Chacun ayant fini par prendre conscience qu'il s'agit là de problématiques clés en Guyane – où le poids de la jeunesse est hypertrophié, mais où les résultats scolaires, malgré les coûts engagés, demeurent scandaleusement bas – les études sur l'évaluation pédagogique, psycholinguistique et sociolinguistique de l'enseignement monolingue en français ne sont plus considérées comme hérétiques. C'est ainsi que des Intervenants en langue maternelle (ILM) sont désormais autorisés à agir au sein de l'école³. Après de longues années de tergiversation, le dispositif, qui vient d'être validé par le rectorat, a pour but non seulement de socialiser le petit enfant lors du délicat passage de la langue de la maison à la langue de l'école, mais encore de valoriser sa langue maternelle, jusqu'à présent minorée et occultée, lui permettant par exemple de l'écrire.

Terminons par quelques initiatives récentes. La municipalité de Saint-Georges veut ouvrir, dans le bâtiment restauré de la plus ancienne école du bourg, une maison de la Mémoire oyapockoise. Celle d'Awala-Yalimapo a en projet un centre d'art et de culture kali'na. Les Wayana du haut Maroni ont demandé l'inscription au Patrimoine immatériel de l'Unesco de leur rituel de passage de l'enfant au monde des adultes, avec tous ses chants. Enfin, il n'est pas une communauté qui ne réclame l'aide des chercheurs pour obtenir sa bibliothèque et son centre de documentation où stocker et offrir à sa jeunesse l'immensité du savoir des anciens.

Sans doute sont-ce là des réactions saines et normales, lorsque le multilinguisme et le multiculturalisme sont vus sous l'angle d'un danger de dilution, de dispersion, de naufrage. Il faudra alors éviter le piège toujours proche des dérivés communautaristes, qui peuvent obérer toute forme de dialogue... ■

Intégration et formation linguistiques des migrants adultes

La recherche en sociolinguistique et, plus récemment, en didactique des langues s'intéresse à la situation linguistique des migrants adultes tant dans le cercle familial qu'en milieu professionnel. Un éclairage sur les questions de transmission, d'intégration sociale et de formation.

L'intégration et la formation linguistiques des migrants adultes sont des questions que les institutions de la République ont désormais prises en mains. Les dispositifs de formation mis en place avec le contrat d'accueil et d'intégration (CAI) et le diplôme initial de langue française (DILF) sont aboutis et opérationnels, les organismes de formation se sont professionnalisés et une réflexion de qualité, émanant du terrain, sur les pratiques et les contenus didactiques s'est développée. De son côté, la recherche s'est essentiellement intéressée au processus d'intégration linguistique des migrants et à la formation des élèves nouvellement arrivés en France (ENAF) mais a très peu investi la question de la formation linguistique des migrants adultes.

Du point de vue de l'acculturation linguistique des migrants et de leurs familles, les études, principalement en sociolinguistique, se sont intéressées aux questions du bilinguisme dans les familles et à la transmission des langues d'origine. Ces études confirment l'existence d'un processus irréversible d'acculturation linguistique transgénérationnelle mais elles montrent également la grande complexité des modalités, des phases et du rythme de cette acculturation. Dans ce processus interviennent des facteurs liés aux parcours et aux projets migratoires des migrants, aux conditions socioéconomiques dans lesquelles il se déroule, mais des facteurs identitaires sont également à l'œuvre. En effet, l'appropriation de la langue du pays d'accueil, si elle concerne d'abord des aspects langagiers et communicationnels, met en jeu des questions qui renvoient à l'identité des migrants, à la façon dont ils vivent et perçoivent cette transplantation matérielle et symbolique.

Concernant la formation linguistique des migrants adultes, la recherche a longtemps négligé ce champ pédagogique et didactique qui, bien que relevant de la didactique du français langue étrangère et du français langue seconde, est resté en marge des préoccupations des

didacticiens des langues. L'intérêt épisodique de la recherche pour ce champ semble avoir cessé depuis la mise en place des dispositifs institutionnels que sont le CAI et son volet linguistique, et le DILF : des chercheurs de plus en plus nombreux, en didactique des langues et en sciences de l'éducation notamment, se penchent sur la question.

Ces recherches montrent d'abord l'extrême hétérogénéité des apprenants, tant du point de vue de l'origine géographique que de celui du niveau scolaire, des besoins ou des objectifs d'apprentissage. Ce qui constitue une spécificité de la formation des adultes migrants ensuite, c'est le fait qu'elle est tout entière orientée vers l'objectif de l'insertion sociale et/ou professionnelle dans la société du pays d'accueil. Si les cadres généraux de ce champ éducatif sont mieux connus maintenant, la question des démarches, des contenus et des outils didactiques en revanche est encore très peu explorée. Cet aspect est principalement abordé par des praticiens réflexifs ou des chercheurs issus du terrain mais peine à intéresser le domaine de recherche de la didactique des langues.

Ces dernières années, le champ éducatif de la formation des adultes migrants a trouvé un débouché naturel vers la formation linguistique en milieu ou à visée professionnels, notamment dans les secteurs économiques qui emploient traditionnellement beaucoup de main-d'œuvre immigrée : métiers de la propreté, bâtiment et travaux publics, hôtellerie ou secteur agro-alimentaire par exemple. Les recherches issues de la sociolinguistique portant sur la part langagière du travail, de la didactique du français sur objectifs spécifiques (FOS) et celles qui s'intéressent à la formation linguistique des migrants adultes, convergent vers l'analyse des besoins des salariés et des entreprises en termes de formations linguistiques spécifiques, adaptées aux diverses situations professionnelles. ■

HERVÉ ADAMI

Maître de conférences
ATILF/CNRS (équipe Crapel) et Nancy
Université

Bibliographie

H. Adami, *La formation linguistique des migrants*, Paris, CLE International, 2009.

J. Archibald et J.-L. Chiss dir., *La langue et l'intégration des immigrants. Sociolinguistique, politique linguistique, didactique*, Paris, L'Harmattan, 2007.

J. Archibald et S. Galligani, *Langue(s) et immigration(s) : société, école, travail*, Paris, L'Harmattan, 2009.

V. Leclercq et H. Adami dir., *L'intégration et la formation linguistiques des migrants adultes : aspects historiques, linguistiques et didactiques*. À paraître.

L. Cadet, J. Goes, J.-M. Mangiante dir., *Langue et intégration*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.

LES LANGUES DANS LES POLITIQUES ÉDUCATIVES AU CONSEIL DE L'EUROPE

ASTRID GUILLAUME

Vice-présidente de l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP)
Maître de conférences
à l'université Paris Sorbonne (Paris IV)

Pour veiller au respect de la diversité linguistique et au développement du plurilinguisme, le Conseil de l'Europe possède deux organes qui fonctionnent en synergie : la Division des politiques linguistiques, et le Centre européen pour les langues vivantes.

La Division des politiques linguistiques (DPL) réfléchit à des politiques linguistiques adaptées et différenciées ; le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) élabore des outils de politiques éducatives ou de didactique, des approches innovantes et technologiques pour l'apprentissage des langues, des kits de formation, le tout diffusé gratuitement dans toute l'Europe sous format papier et/ou électronique.

L'existence de ces deux organes dans le paysage politique européen est essentielle non seulement pour les enseignants de langues, mais également et surtout pour tous les citoyens européens, parce qu'ils visent dans leurs finalités :

- au renforcement des droits linguistiques de chacun ;
- à l'approfondissement d'une compréhension mutuelle entre les citoyens des États européens ;
- à la consolidation concrète de la citoyenneté européenne, qui permet indirectement le maintien de la cohésion sociale.

Pour parvenir à ces finalités, le Conseil de l'Europe a développé ces dernières années des outils comme les désormais bien connus *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) et *Portfolio européen des langues* (PEL).

Aujourd'hui, la DPL et le CELV s'interrogent sur les langues de scolarisation et les langues des migrants, et préconisent de prendre davantage en considération les différents statuts

des langues (langues majoritaires, langues de scolarisation, langues régionales, langues minoritaires, langues des signes, etc.) dans les systèmes éducatifs et de formation. La *plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle*¹, consultable en ligne, repose sur cette vision.

La Division des politiques linguistiques (Strasbourg, France)

www.coe.int/lang/fr

Ses orientations de recherche se rangent sous cinq axes² :

- *Le plurilinguisme* : tous les citoyens européens ont le droit d'acquérir un niveau de compétence communicative dans plusieurs langues, et ce tout au long de leur vie, en fonction de leurs besoins.

- *La diversité linguistique* : l'Europe est un continent multilingue et toutes ses langues ont la même valeur en tant que moyens de communication et d'expression d'une identité. Les Conventions du Conseil de l'Europe garantissent le droit d'utiliser et d'apprendre les langues.

- *La compréhension mutuelle* : la communication interculturelle et l'acceptation des différences culturelles reposent fortement sur la possibilité d'apprendre d'autres langues.

- *La citoyenneté démocratique* : la participation aux processus démocratique et social dans des sociétés multilingues est facilitée par la compétence plurilingue de chaque citoyen.

- *La cohésion sociale* : l'égalité des chances en matière de développement personnel, d'éducation, d'emploi, de mobilité, d'accès à l'information et d'enrichissement culturel dépend de la possibilité d'apprendre des langues tout au long de la vie.

Le Centre européen pour les langues vivantes (Graz, Autriche)

www.ecml.at

Créé en 1995, il met en œuvre les orientations de la DPL à travers ses programmes. Quelques projets phares :

Programme 2000-2003

- Apprendre efficacement plus d'une langue.
- La porte des langues – l'éveil aux langues dans le curriculum. Médiation culturelle et didactique des langues.
- Médiation entre théorie et pratique dans le contexte de cultures et langues d'apprentissage différentes.
- Sensibilisation aux cultures et aux langues dans l'apprentissage de langues vivantes sur la base de l'interaction dialogique avec des textes.

Programme 2004-2007

- Valoriser toutes les langues en Europe.
- Diversité linguistique et littéracie dans une perspective globale.
- Langue et éducation au plurilinguisme.
- À travers les langues et les cultures.

Programme 2008-2011

- Un cadre de référence pour les approches plurielles.
- Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue.
- L'enseignement de la langue majoritaire comme base pour l'enseignement plurilingue.
- Associations linguistiques et soutien coopératif.

1. www.coe.int/t/dg4/linguistic/langeduc/le_platfornintro_fr.asp

2. www.coe.int/t/dg4/linguistic/Division_FR.asp

L'intercompréhension entre langues apparentées

« Je te parle ma langue, tu me réponds dans la tienne et nous nous comprenons. »
L'intercompréhension instaure une égalité entre les langues, un respect mutuel entre les locuteurs. Elle répond à des enjeux éthiques, politiques et didactiques.

La mondialisation tout comme l'intégration européenne obligent à reconsidérer notre rapport aux langues : le plurilinguisme est devenu une nécessité pour les individus, comme pour les sociétés ou les administrations. Ce mouvement ne fait en réalité que retrouver l'une des caractéristiques immémoriales de la communication humaine, qui est de traiter avec la diversité des langues et des cultures.

Dans cette perspective, l'intercompréhension entre langues apparentées représente une modalité nouvelle des échanges. Sa définition de base est la suivante : « Je te parle ma langue, tu me réponds dans la tienne et nous nous comprenons. »

Cette approche se fonde sur trois principes. D'abord, nous sommes donc tous *virtuellement* plurilingues : cela ne signifie pas que nous parlions tous nombre de langues, mais que nous avons les capacités à les acquérir et à les pratiquer, selon les circonstances, selon nos besoins ou nos envies. Ensuite, les langues ne sont pas des ensembles étanches : elles échangent, s'influencent, tout en gardant des traits originaux qui les rendent spécifiques. Enfin, la langue n'est pas seulement un vecteur de la communication, elle est également la forme même du savoir et de la vision du monde.

La conclusion opérationnelle que va en tirer l'intercompréhension, c'est d'une part que circuler dans les langues autres nous fait mieux découvrir la nôtre et en user, d'autre part que l'acquisition du savoir et des valeurs passe par la ou les langues. L'enjeu est ici éthique et politique, mais avant tout didactique.

Ce qu'on appelle couramment « parler une langue » recouvre en réalité des compétences bien distinctes : deux de compréhension (écouter, lire) et deux de production (parler, écrire). L'intercompréhension privilégie délibérément les compétences de compréhension. Ce choix présente des avantages fonctionnels forts : la rapidité d'apprentissage, l'adaptation à des situations concrètes fréquentes (par exemple, quand nous surfons sur l'Internet, c'est pour lire, non pour parler). Mais comme les compétences sont évidemment en interactions multiples, l'entrée délibérée par la compréhension écrite va amener tout naturellement l'apprenant à vouloir *s'exprimer* dans d'autres langues, et non plus seulement les comprendre.

La recherche sur l'intercompréhension, comme didactique, concerne en amont les mécanismes psychoneuro- et sociolinguistiques par lesquels s'exerce la communication. Elle touche, en aval, les pédagogies à mettre en œuvre pour faire apprendre les langues : bâtir le savoir à partir de la langue de l'apprenant (pour lui donner la conscience à la fois de l'invariance des faits de langue à l'intérieur de sa famille linguistique et de la variation spécifique à chaque langue, sur le plan morphologique, syntaxique, etc.) ; construire des dispositifs pour accéder à la compréhension de l'oral ; adapter la pédagogie à l'âge de l'apprenant (et donc à sa capacité culturelle de compréhension des messages) ; chercher également l'articulation entre les cours dits « de langue » et les autres (car l'acquisition du savoir passe toujours par la langue). Ce sont là les pistes – et les défis – pour intégrer l'intercompréhension aux structures de l'école ou de la formation professionnelle.

En instaurant une égalité entre les langues et les locuteurs, l'intercompréhension met en action le multilinguisme et, par là, pose une éthique de la communication. Quand chacun garde sa langue en communiquant avec les autres, il s'établit entre les interlocuteurs une écoute mutuelle : sur le plan linguistique évidemment, mais aussi, dans un sens plus large, par une attitude de respect réciproque des points de vue. Les interlocuteurs n'aliènent pas leurs capacités d'expression en devant se couler avec plus ou moins d'aisance dans la langue de l'autre, ni d'ailleurs en devant recourir à une langue tierce. Et c'est là un second aspect de l'éthique de l'intercompréhension : elle n'oblige pas à chercher la communication via une langue globale – étrangère aux locuteurs – qui, par son utilisation même, implique de reléguer la langue de chacun à la dimension d'une langue périphérique, locale.

L'enjeu est donc à la fois éducatif et politique : fonder une méthodologie pour « apprendre à apprendre les langues », tout en donnant à cet enseignement un caractère citoyen et démocratique. ■

PIERRE JANIN

MCC / DGLFLF

Bibliographie

Conseil de l'Europe, *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe / Division des politiques linguistiques, 2007. Rédacteurs : Jean-Claude Beacco et Michael Byram. Version intégrale en ligne : www.coe.int/lang/fr

Virginie Conti et François Grin coord., *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*, Genève, Georg éd., 2008.

Peter Doyé, *L'intercompréhension*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2005 (Études de référence). Consultable en ligne : sur www.coe.int/T/4e4/Linguistic/Source/DoyeFR.pdf

Marie-Christine Jamet dir., *Orale e intercomprensione tra lingue romanze. Ricerche e implicazioni didattiche*, Venise, Università Ca' Foscari Venezia, Libreria Editrice Cafoscarina srl, 2009.

Pierre Escudé et Pierre Janin, *Le Point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme*, Paris, CLE international, avril 2010.

Paul Teyssier, *Comprendre les langues romanes, méthode d'intercompréhension*, Paris, Chandeigne, 2004.

Penser une politique euroméditerranéenne de traduction

« Penser l’interculturel sous l’angle des problématiques des langues et de la traduction, c’est se donner les moyens d’interroger notre relation aux imaginaires et aux savoirs. C’est poser, pour l’échange, des conditions d’égalité et de réciprocité. »

GHISLAINE GLASSON DESCHAUMES

Transeuropéennes

Dans le Partenariat euroméditerranéen lancé en 1995, aujourd’hui Union pour la Méditerranée, et son volet culturel resté un parent pauvre, le champ des langues et celui de la traduction des œuvres de la pensée et de l’imaginaire sont étrangement restés impensés, en dépit de leur importance pour la relation euroméditerranéenne et l’enjeu interculturel. Or, penser l’interculturel sous l’angle des problématiques des langues et de la traduction, c’est dépasser les vœux pieux, et c’est aller au-delà du constat de la diversité des formes d’expression culturelle et de la pluralité des langues. C’est se donner les moyens d’interroger notre relation aux imaginaires et aux savoirs. C’est enfin poser, pour l’échange, des conditions d’égalité et de réciprocité, afin d’esquisser une politique euroméditerranéenne de la traduction.

La traduction comme relation

Dans la langue et entre les langues doit être posé l’enjeu de la traduction. Celle-ci peut être prise au sens premier d’un mode de communication d’une langue source vers une langue cible, permettant de remédier imparfaitement à la problématique de la multiplicité des langues. Mais, dans la foulée de travaux tels ceux de Jacques Derrida, avec *Le monolinguisme de l’autre*¹, et des théories postcoloniales, la traduction permet de dépasser l’inscription de la langue comme logique d’appartenance, propriété, valeur patrimoniale. Dès lors, la traduction est transnationale, transculturelle, elle opère un mouvement de dégagement par rapport aux enfermements communautaires, aux clôtures identitaires, et elle se démarque de l’approche instrumentale qui voudrait qu’elle soit un médium entre un intérieur et un extérieur. La traduction excède amplement la logique d’importation et d’exportation (d’une langue, d’une culture) à laquelle, trop souvent, on voudrait la cantonner. Elle ouvre ce que Homi Bhabha² nomme le « tiers espace », l’espace intermédiaire, producteur de sens, qui met au travail les incommensurables (Jean-François Lyotard). C’est à partir de cette posi-

tion, en prise avec la pluralité des langues comme pluralité de mondes, que le projet « Traduire en Méditerranée », conduit par Transeuropéennes³ avec une quinzaine de partenaires de toute l’Union pour la Méditerranée, se construit aujourd’hui.

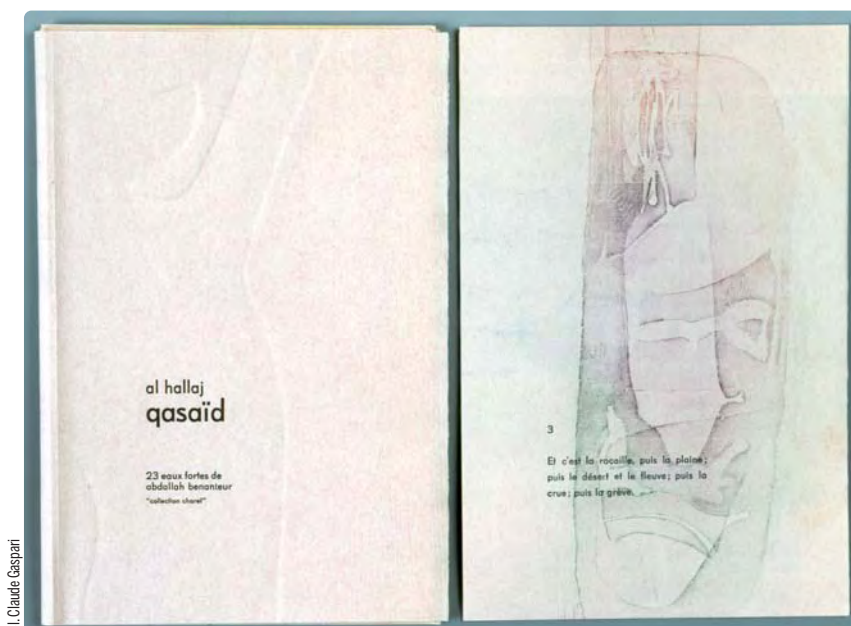
En engageant, comme préalable, un vaste état des lieux de la traduction, avec la Fondation Anna Lindh, Transeuropéennes propose de suspendre la logique qui tend à prévaloir lorsqu’on parle de traduction : celle du nombre, celle de l’accumulation – le syndrome de la liste. À la logique des listes qui s’ignorent les unes les autres se substitue un temps de recherche et de mise en perspective, qui prend en compte toute la chaîne de la traduction et s’interroge sur les aspects qualitatifs de cette activité humaine, au-delà des nécessaires inventaires quantitatifs. Une cinquantaine de chercheurs sont engagés dans ce travail complexe de collecte de données, d’analyse et de recherche, qui est collectif et multilatéral. Pratiques culturelles, pratiques des savoirs, circulation des œuvres, pratiques du livre et de la lecture sont autant d’objets d’analyse depuis le point de vue de la traduction. L’ensemble des acteurs (auteurs, traducteurs littéraires, chercheurs, enseignants, lecteurs, éditeurs, libraires, critiques, bibliothécaires) est pris en compte. Le chantier spécifique ouvert par Transeuropéennes, l’Institut du monde arabe et le ministère de la Culture et de la Communication sur la place des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises (cf. ci-contre) s’inscrit dans ce cadre.

Cette démarche de cartographie et de compréhension en profondeur des échanges euroméditerranéens à travers le prisme de la traduction n’a de sens que si elle ouvre sur l’action. Recommandations et projets doivent accompagner les constats – sur les politiques culturelles, notamment à l’heure où l’Union européenne développe une politique culturelle extérieure, sur les pratiques professionnelles, sur les grands chantiers à ouvrir, sur les géographies de l’échange à réinventer. Elle n’a également de sens que si elle refait lien entre culture, savoirs et recherche.

1. Jacques Derrida, *Le monolinguisme de l’autre*, Paris, Galilée, 1996.

2. Homi K. Bhabha, « Le Tiers-espace. Entretien avec Jonathan Rutherford », revue *Multitudes*, 2007, <http://multitudes.samizdat.net/Le-Tiers-espace-Entretien-avec> [Mise en ligne le jeudi 20 septembre 2007].

3. www.transeuropeennes.eu



Cr. Claude Caspari

Abdallah Benanteur, *Qasaïd*, 1974
Trente-neuvième ouvrage réalisé et édité par l'artiste pour la collection « Charef ». Édition originale sur papier Ingres sable comprenant 23 eaux-fortes. Musée d'art contemporain du Val-de-Marne.
© Adagp, 2011

Des traducteurs à la langue

Les traducteurs de l'époque abbasside à Bagdad étaient à la pointe de la recherche scientifique arabe. En 1987, dans un numéro de la revue bibliographique *Préfaces* sur les enjeux de la traduction, Roshdi Rashed rappelait que, lors de la phase de traduction du grec en arabe au IX^e siècle « les traducteurs étaient souvent d'éminents spécialistes du domaine. De plus, l'activité de traduction à cette époque n'était pas séparée de l'activité de recherche en tant que telle. C'est dire que l'on ne traduisait pas pour constituer une bibliothèque de livres anciens, mais essentiellement pour poursuivre une recherche engagée ». L'épistémologie de la traduction, avec les controverses sur la méthode, les débats sur la terminologie, participait de cette recherche. Et les traducteurs enrichissaient la langue dans le même mouvement qu'ils enrichissaient la science.

Nombreux sont ceux qui, philosophes, chercheurs, enseignants, metteurs en scène, artistes, critiques d'art, se mettent à traduire – une phrase, un texte, tout ou partie d'une œuvre, et font ainsi passer vers leurs étudiants, leur public, des propositions inédites. La traduction a infiniment besoin de tous ces passeurs aussi. Tous ont en commun de se confronter à la langue comme résistance et passage. Rappelant que l'on ne traduit pas des mots, mais des pans entiers de pensée, le philosophe Mustapha Laarissa, lors d'un séminaire de Transeuropéennes en 2005 intitulé « Quelles politiques de traduction en Méditerranée ? », formulait ainsi cette tension productive : « Je suis en guerre contre ma propre langue quand je traduis. » Croire que les langues doivent être protégées de l'altération revient à les condamner. La traduction est un gage de richesse pour les langues, singulières et plurielles. Les emprunts, les accueils qu'une langue fait aux autres langues, dans ce que l'on pourrait peut-être entendre comme une *hospitalité* des langues, en sont un autre.

Dans un monde largement dominé par les images, les langues sont souvent réduites au message, les

messages aux mots d'ordre. Déplier les langues dans leur temporalité longue et dans leur polyphonie, avec leurs processus internes de traduction, n'est-ce pas leur conférer le pouvoir d'émancipation qui semble leur être si souvent confisqué ? Si le champ des langues se rétrécit, alors la langue et ses locuteurs s'appauvrissent, la pensée et l'imaginaire se tarissent. Traduire, c'est solliciter les mémoires de la langue et forger dans le même temps son devenir. ■

Bibliothèques et traduction. Quelle place des auteurs arabes dans les bibliothèques françaises ? Une journée de réflexion à Lyon

La question étonne, dérange parfois. En tout cas, elle suscite toute une réflexion sur les pratiques des bibliothèques et les conceptions qui les fondent. Pourquoi des traductions de l'arabe, pourquoi des livres en arabe dans les bibliothèques publiques ? se sont demandé des bibliothécaires, membres d'associations, traducteur, chercheurs... réunis à l'initiative de Transeuropéennes et du ministère de la Culture et de la Communication (DREST) à Lyon le 23 septembre 2010. Même si aucune différence de traitement n'est faite entre traductions de diverses langues, la présence de livres traduits de l'arabe semble guidée par une intention de diversifier l'offre, d'ouvrir à une altérité culturelle mais aussi à une meilleure compréhension du monde actuel, tout en prenant en compte la diversité qui marque notre société.

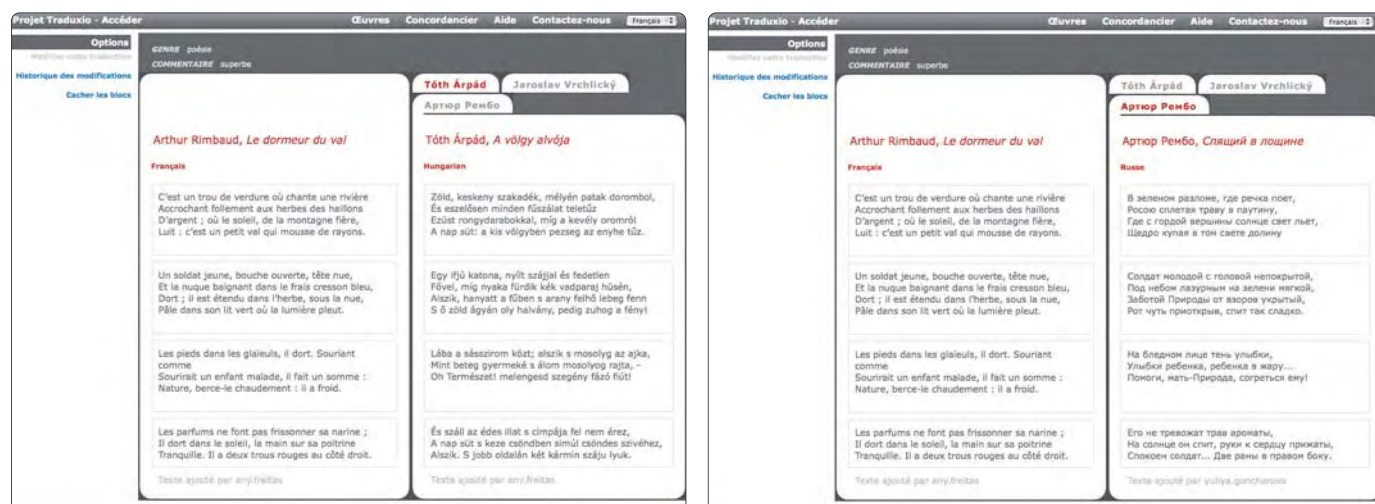
Existe-t-il des fonds en langue arabe originale ? Si quelques bibliothèques conservent des fonds patrimoniaux, la plupart se heurtent à l'ignorance de la langue pour choisir des livres ou suivre une collection, et à une vision floue des lecteurs, souvent unifiés dans l'expression « lisant l'arabe ».

Sur quels sujets ? La large prédominance de la littérature (romans, contes) est révélatrice d'un impensé : comme si *les Mille et une nuits* faisaient imaginer qu'aucune production scientifique ou de sciences humaines n'est digne d'être connue, partagée, discutée. La littérature arabe en langue originale est approchée dans une visée pédagogique, l'arabe étant assimilé à une langue d'étude, plutôt qu'à une langue de culture et de création. Aussi est-il peu surprenant que les animations concernent principalement l'exposition de calligraphies et la lecture de poésie et de contes.

Le dialogue interculturel à travers les langues a encore de nombreuses pistes à explorer.

Hélène Hatzfeld

MCC / SG / DREST



TRADUXIO : UN NOUVEL ATELIER NUMÉRIQUE POUR LA TRADUCTION MULTILINGUE

ANY FREITAS

Institut universitaire européen
(Florence, Italie)

PHILIPPE LACOUR

École normale supérieure, Paris
Centre Marc-Bloch, Berlin

L'équipe de Traduxio :

Philippe Lacour, Any Freitas, Aurélien
Bénel, Franck Eyraud et Diana Zambon.

<http://traduxio.hypertopic.org>, sur invitation.

Contact : philacour@gmail.com

Le projet Traduxio a été financé
notamment par l'Unesco, l'Organisation
internationale de la Francophonie
et le ministère de la Culture et de
la Communication (DGLFLF).

Si le besoin de traduction augmente dans le monde, praticiens et chercheurs soulignent qu'il correspond, entre autres, à un souci de précision, susceptible de rendre justice à la diversité des cultures. Le projet Traduxio est une plateforme d'utilisation (durablement) gratuite, *open source*, et conçue pour le Web (aucune installation n'est requise). Elle vise précisément à promouvoir une traduction collaborative multilingue attentive à la *précision sémantique* – contrairement aux pratiques habituelles de la traduction de « masse » qui, considérant plus la diversité linguistique comme un obstacle (ou une « barrière ») que comme une richesse, standardise ses productions pour « gagner du temps ». Partant de la prémisse que « le contexte c'est tout le texte » (Rastier 1998), Traduxio revisite le principe traditionnel du concordancier (la convocation d'une occurrence dans son

contexte d'origine, par exemple celle de *to be* dans le célèbre monologue de *Hamlet*, acte III, scène 1), pour suggérer, par comparaison avec d'autres traductions, une solution pertinente dans la recherche de « mot juste ». Il ne s'agit ni de traduction automatique, ni, au sens strict, de traduction assistée par ordinateur (à la manière des « mémoires de traduction » traditionnelles). Traduxio est un atelier numérique dont l'originalité est triple : il vise à promouvoir la traduction *multilingue* par la recherche de *suggestions pertinentes*, qui s'appuie sur une *collaboration* renforcée. Traduxio permet aux usagers de sortir du système de couples de langues : on peut ainsi passer du chinois au français, mais aussi à l'italien ou à l'espagnol, pour puiser, le cas échéant, dans ces autres langues, des suggestions plus *fin*es. La recherche d'occurrences dans la base documentaire, constituée par les utilisateurs eux-mêmes,

fait intervenir des sous-catégories déterminées, de façon souple et ouverte, par le traducteur (ou la communauté) : genre, siècle, etc. Traduxio intègre enfin certaines fonctions collaboratives comme la notification ou l'historique des révisions, le paramétrage de l'accès à l'écriture ou à la lecture, ou encore des forums de discussion. Développé dans un cadre associatif (loi 1901) par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (notamment de l'université de Technologie de Troyes), le projet est actuellement en version test.

Traduction et recherche technique

Dans les sciences de l'ingénieur, les termes inventés pour désigner de nouvelles technologies, toujours anglais, s'éloignent souvent de la simple description. Annie Gentès montre qu'ils résultent de contraintes de traduction mais aussi parfois d'un acte « poétique ».

Dans un essai sur la traduction, Walter Benjamin souligne que la « tâche » du traducteur contribue à la vivacité des langues. Le traducteur par son travail réinvestit la poétique du langage, le jeu sur les mots, la permutation, la recherche des racines, le jeu sur les sonorités et le rythme.

Poétique des TIC

L'« enfantement de sa propre langue » se fait dans une atmosphère particulière dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'invention technique est aussi invention d'imaginaire et découpage du réel non seulement à travers ses effets pratiques mais aussi à travers ce que les « auteurs » retiennent comme pertinent pour décrire ce qu'est la technologie émergente. Dans le domaine des TIC, cette invention se fait dans un tourbillon de langues (dont l'anglais), dans un aller et retour permanent entre de l'autotraduction, de la réappropriation linguistique, de l'imaginaire culturel, et une poétique des sons et des concepts. Il est clair qu'on retrouve des enjeux politiques mais aussi des enjeux esthétiques.

Les termes inventés peuvent décrire la technologie – wi-fi : *wireless fidelity* –, ou s'appuyer sur des métaphores, comme « *ad hoc* ». D'autres encore décrochent totalement de la description technique pour renvoyer à la culture des acteurs. Par exemple l'expression *bluetooth* est issue de la culture des Danois, participants actifs à ces processus de normalisation des radiofréquences de courte portée. Le roi Harald Blåtand du Danemark (en anglais Harold Bluetooth), réunificateur au X^e siècle de différentes régions scandinaves, fut retenu pour pallier le caractère par trop descriptif et technique des autres appellations : « *It became apparent the need to have a single name; as Intel would talk to people about "Biz-RF", Ericsson about "MC-Link" and Nokia about "Low Power-RF", which also created confusion...* » (Kardash, 2008).

Cette poésie des mots ne doit pas cacher la contrainte qui est que, dans les sciences de l'ingénieur (et pas seulement), la langue d'arrivée doit être l'anglais. L'histoire de la traduction des « scénarios d'usage » est révélatrice à cet égard. Alistair Cockburn rappelle que l'inventeur du terme anglais *use case*, Ivar Jacobson,

fut confronté à un problème d'équivalence entre le suédois et l'anglais. Le terme *användningsfall*, qui signifie à peu près « situation d'usage », ne « faisait » pas assez anglais quand il était traduit *situation of usage* ou *usage case*. Il en est arrivé à proposer l'expression *use case* qui donne à la procédure des connotations assez différentes de celles de « situation » et encore assez différentes de celle de « scénario » privilégiée en français.

Traduire ?

Cette production des mots prend place dans le contexte d'une anglicisation de la science. Elle repose sur des circulations de mots tout à fait originales puisque, dans un premier temps, les mots ont été créés en anglais par une communauté scientifique internationale (y compris française) pour décrire des technologies, et ce n'est parfois que dans un deuxième temps qu'on tente de les franciser. Les exemples les plus évidents sont le terme « courriel » pour *mail*, proposé par l'office québécois de la langue française¹, qui est certainement une réussite, ou le terme « logiciel », proposé par Philippe Renard, ingénieur issu de l'école supérieure d'Électricité, en 1970. Peut-on encore parler de traduction ? Ne sommes-nous pas dans une situation de création d'emblée plurilingues qui ne se pense plus par rapport à une langue mère mais par rapport à une communauté scientifique dont la langue de travail est aujourd'hui l'anglais ? La question qui surgit alors, c'est de penser ce que ce bilinguisme dans la recherche doit conduire à proposer en amont lors des formations des jeunes chercheurs. ■

ANNE GENTÈS

Telecom-Paristech

1. www.oqlf.gouv.qc.ca

Bibliographie

A. Cockburn, « Use Cases, Ten Years Later », *STQE magazine*, Mar/Apr 2002.

A. Gentès, « Médiation créative : scénarios et scénarisations dans les projets d'ingénierie des TIC », *Hermès*, 2008, vol. 50.

A. Gentès, « De la traduction comme médiation et création interlinguistique des interactions humaines », *Revue des interactions humaines médiatisées*, 2010, vol. 10, n° 1, p. 3-26.

Traduction et extraduction en France : chiffres clés

Les traductions (des langues étrangères vers le français)

Données 2007-2009, extraites de la brochure : Le secteur du livre. Chiffres clés 2008-2009 (mars 2010), synthèse établie par l'Observatoire de l'économie du livre (MCC/DGMIC/SLL), disponible en ligne :

www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Chiffres-cles_2008-2009.pdf

La part des traductions dans la production commercialisée en France

2007	14,2 %	8 549 nouveautés et nouvelles éditions
2008	14,0 %	8 920 nouveautés et nouvelles éditions
2009	14,3 %	9 088 nouveautés et nouvelles éditions

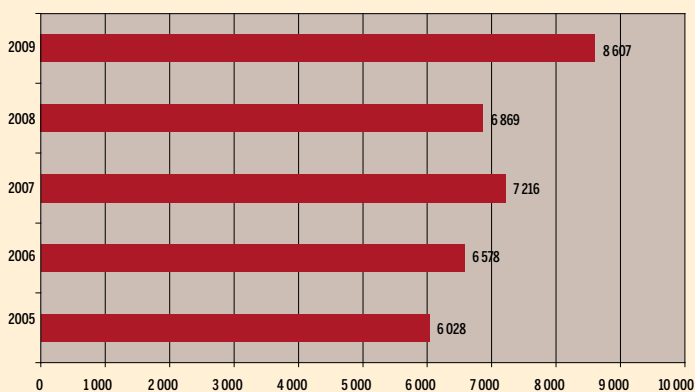
Source : Livres Hebdo / Electre

Les cessions de droits (extraduction : du français vers les langues étrangères)

Données cumulées établies par le bureau des études et des entreprises du Centre national du livre

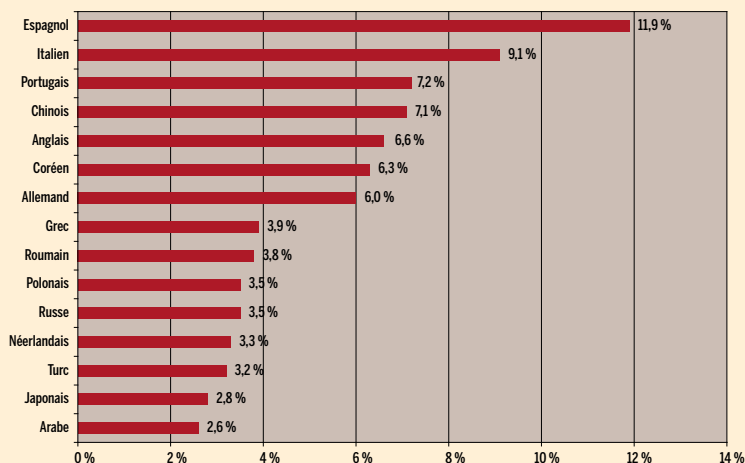
Les cessions de droits en volume, de 2005 à 2009

(nombre de cessions de droits recensées, de la France vers les pays étrangers)



Répartition des cessions de droits par langue

données cumulées 2005-2009 (du français vers langues étrangères)



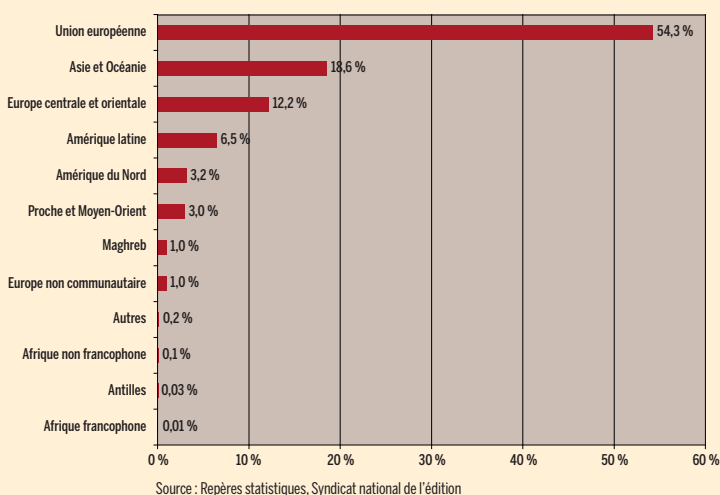
Les langues les plus traduites en 2009 dans la production commercialisée en France

anglais	62,0 % du nombre total de traductions	5 638 titres
japonais	8,3 %	751 titres
allemand	6,2 %	566 titres
italien	4,3 %	388 titres
espagnol	4,0 %	362 titres
langues scandinaves	1,8 %	162 titres
russe	1,3 %	117 titres
néerlandais	0,9 %	83 titres

Source : Livres Hebdo / Electre

Répartition des cessions de droits par zone géographique

données cumulées 2005-2009 (cessions de la France vers la zone géographique)



Traduction et diversité culturelle

**Quel rôle la traduction joue-t-elle dans les échanges interculturels ?
Qui sont les intermédiaires de ces échanges (auteurs, traducteurs, éditeurs, représentants étatiques, critiques, libraires, universitaires, bibliothécaires) ?
Quels obstacles rencontrent-ils ? Telles sont les questions dont traitent les recherches menées dans le domaine émergent de la sociologie de la traduction.**

Les transferts interculturels s'inscrivent dans un système d'échanges inégaux, qu'illustre bien l'asymétrie des flux de traduction entre les langues : selon l'*Index Translationum* de l'Unesco, dans les années 1980, 45 % des livres traduits dans le monde avaient l'anglais pour langue d'origine, les ouvrages traduits du russe, du français et de l'allemand représentaient entre 10 et 12 % de l'ensemble, sept ou huit autres langues occupaient entre 1 et 3 %, le reste se situant au-dessous de 1 %. La question qui s'est posée était de savoir si la mondialisation avait favorisé les échanges interculturels ou si elle était, comme certains commentateurs l'ont avancé, l'expression d'un impérialisme économique et culturel.

Notre analyse de l'évolution des flux de traduction a conduit au constat que si les échanges se sont bien intensifiés, avec une augmentation de 50 % de titres traduits, ils ne se sont pas pour autant diversifiés. La domination de l'anglais s'est au contraire accrue, atteignant 59 % des titres traduits dans les années 1990, au détriment notamment du russe qui est tombé après 1989 à 2,5 %, et de nombre de langues semi-périphériques, dont la part est désormais inférieure à 1 %.

On peut relier ce phénomène à la croissance de l'édition anglo-américaine et à la concentration de l'édition autour de grands groupes. Cependant, ces flux ne sont pas le reflet mécanique de la production éditoriale. Ils sont également l'expression d'enjeux politiques et culturels qui peuvent favoriser ou entraver les échanges internationaux. L'enquête que nous avons réalisée, dans le cadre d'un contrat avec le ministère de la Recherche, sur le marché de la traduction en France à l'ère de la mondialisation¹ a montré ainsi la forte augmentation du nombre de traductions littéraires en France et la diversité des langues d'origine, une diversité qui s'est accentuée grâce à l'investissement de quelques éditeurs apparus depuis la fin des années 1970, notamment Actes Sud, suivi par les collections de littératures étrangères des grandes maisons plus anciennes, et soutenu par une politique étatique d'aide à la traduction (qu'il s'agisse de l'aide du Centre national du livre à l'intraduction ou du soutien de nombre

de pays à l'extraduction de la production littéraire en langue nationale). Étant donné le rôle du français comme langue véhiculaire, cette importation des littératures étrangères en France favorise la diversité des langues traduites par-delà la zone francophone puisque nombre d'éditeurs de langue anglaise, espagnole ou arabe suivent de près l'actualité éditoriale en français.

La diversité des langues d'origine varie toutefois selon le type de production : elle est la plus élevée en littérature, mais surtout au pôle de diffusion restreinte, qui englobe les ouvrages à rotation lente, réputés plus difficiles et exigeants, tandis qu'elle est quasi nulle au pôle de grande diffusion, les bestsellers étant le plus souvent des traductions de l'anglais. L'enquête comparative sur les traductions littéraires en France et aux États-Unis, que nous avons menée avec le concours du MOTIF², a confirmé le constat de la domination écrasante de la production en langue anglaise au pôle de grande diffusion (caractérisé aux États-Unis par l'absence presque totale de traductions), à la différence de la diversité qui prévaut au pôle de diffusion restreinte, représenté outre-Atlantique par les petits éditeurs indépendants ou à but non lucratif, pour lesquels la traduction est conçue comme une mission³.

Ces travaux, qui ont suscité l'intérêt des professionnels de l'édition et des pouvoirs publics en France, ont conduit à la signature d'une convention avec le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture pour mener une enquête sur les obstacles à la traduction des « grandes œuvres » dans le domaine de la littérature et des sciences humaines et sociales (selon les diverses définitions que les acteurs donnent de la « grandeur »). Reposant sur près de deux cents entretiens menés avec des médiateurs à tous les niveaux, en France, aux États-Unis, en Angleterre, aux Pays-Bas et au Brésil, elle devrait permettre d'identifier les critères de sélection ainsi que les différents types d'obstacles, économiques, politiques et culturels. Par-delà le repérage de lacunes, cette enquête vise à favoriser une meilleure concertation entre les acteurs de ces échanges. ■

GISÈLE SAPIRO

Directrice de recherche au CNRS
Directrice du Centre européen de
sociologie et de science politique

1. G. Sapiro dir., *Translatio*, Paris, CNRS Éditions, 2008.

2. Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France.

3. www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/143/fichier_fichier_syntha.se.paris.newyork.paris.pdf



Joseph Kosuth, *Ex-libris J.-F. Champollion*, 1991

À Figeac (Lot), au pied de la maison de Jean-François Champollion, une dalle de granit noir reproduit à grande échelle la pierre de Rosette (stèle égyptienne gravée en 196 av. J.-C. d'un texte en trois écritures : hiéroglyphe, démotique et grec ancien). Une petite marche sépare chacune des écritures. Donnant sur cet espace, une ancienne cave voutée est fermée par une porte vitrée sur laquelle est inscrite la traduction en français de la pierre de Rosette ; au fond de la cave, visible à travers la vitre, une carte du delta du Nil indique la situation de la ville de Rosette. Des jardins en terrasses s'étagent au-dessus, plantés de papyrus, tamaris et plantes aromatiques qui évoquent le delta et les rives de la Méditerranée. Ces trois espaces sont pour Joseph Kosuth langage, traduction, contexte.

Œuvre réalisée dans le cadre d'une commande publique de la Ville de Figeac à l'occasion du bicentenaire de la naissance de J.-F. Champollion.

© ADAGP, 2011. Cl. Nelly Blaya

L'action de la DGLFLF en faveur de la recherche

L'action de la DGLFLF en faveur de la recherche en linguistique et sociolinguistique répond à une double nécessité : la sauvegarde du patrimoine linguistique de la France, et le développement des connaissances sur les pratiques linguistiques réelles afin notamment d'éclairer les politiques publiques.

Le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF) à la recherche dans le domaine des langues se manifeste essentiellement à travers les deux axes majeurs de l'Observatoire des pratiques linguistiques¹.

Le soutien à des projets de recherche

Depuis la création de l'Observatoire en 1999, six appels à propositions thématiques ont été lancés sur les thèmes suivants :

- hétérogénéité des pratiques linguistiques (1999) ;
- observation des contacts linguistiques (2000) ;
- transmission familiale et acquisition non didactique des langues (2001) ;
- pratique de la langue des signes française (LSF) et bilinguisme (2005) ;
- valorisation et usage de corpus oraux (2008) ;
- l'alternance codique (2010).

Les projets de recherche retenus donnent lieu à la signature d'une convention entre la DGLFLF et l'organisme responsable du projet. Les corpus réalisés à cette occasion sont libres de droits et peuvent être diffusés en ligne, notamment dans le cadre du programme « Corpus de la parole ». Les projets scientifiques doivent mettre en évidence leur apport à l'élaboration de politiques publiques d'éducation, de culture et de développement social.

L'appel thématique 2010 portait sur l'alternance codique, définie dans un sens large comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où les énoncés appartiennent à deux ou plusieurs systèmes ou sous-systèmes grammaticaux. On citera à titre d'exemple trois recherches lancées en réponse à cet appel :

- « Analyse de l'alternance français-pulaar et français-wolof », à l'université de Rouen : dans le cadre de travaux sur la situation sociolinguistique de l'immigration africaine en France, le projet se propose de recueillir des corpus enregistrés pour décrire les formes du bilinguisme familial et ses évolutions, en particulier les changements de langue en fonction de l'interlocuteur, du thème abordé et des situations de communication. Il doit en outre mettre en regard les situations de contact

des deux langues africaines avec le français, à la fois dans le pays d'installation et dans le pays d'origine. Le but est d'intégrer les savoirs linguistiques à une meilleure appréhension des phénomènes migratoires, et plus largement des phénomènes sociaux en France.

- « Répertoires (au moins) trilingues et alternances codiques : quelle mobilisation de ressources langagières pour quels usages et situations ? » à l'université de Grenoble III (laboratoire LIDILEM) : il est apparu que les sujets ayant *plus de deux langues* à leur répertoire pouvaient avoir des pratiques langagières différenciables des pratiques des monolingues certes, mais également des sujets bilingues. Le répertoire d'un sujet trilingue est ainsi susceptible de révéler des dynamiques d'alternances codiques spécifiques parce qu'il sort *de facto* d'une logique binaire langue 1-langue 2. On fait l'hypothèse que cette logique binaire peut renforcer la norme et l'étanchéité entre langues, alors que la présence d'une langue tierce viendrait assouplir les représentations et attitudes dont découlent les pratiques. Les typologies actuelles d'alternances codiques, essentiellement fondées sur l'étude de sujets bilingues, pourraient ainsi être enrichies et modifiées. Cette recherche entend documenter la didactique du plurilinguisme, particulièrement dans le domaine de la formation d'enseignants. Les enjeux sont scientifiques mais aussi socioéducatifs.

- « Alternance codique en contexte multilingue : les Palikurs de Guyane » à l'université d'Orléans (Laboratoire ligérien de linguistique) : les Palikurs forment l'un des six groupes amérindiens de Guyane française, renforcé de l'arrivée continue de Palikurs du Brésil. Leur vie quotidienne se passe dans un contexte multilingue à quatre langues (palikur, créole, français, brésilien), avec exposition constante aux unes et aux autres en fonction des moments et des périodes de la vie. Cette coexistence peut aller chez les enfants jusqu'à deux téléviseurs allumés côte à côte (un en français, un en portugais) avec discussion en palikur. Le contexte quadrilingue n'implique pas un quadrilinguisme généralisé, des profils très différents existant selon les locuteurs, notamment en ce qui concerne la maîtrise du français et du créole. Le projet vise à tester, à travers une enquête, les capacités de production et de compréhension d'un échantillon de locuteurs dans chacune

MICHEL ALESSIO

et JEAN SIBILLE

DGLFLF, Observatoire des pratiques linguistiques

1. L'Observatoire est une cellule de la DGLFLF ; voir O. Baude et J. Sibille, « L'Observatoire des pratiques linguistiques », *Culture et recherche*, n° 122-123, 2010, p. 82.



Cl. André Morin

Frédéric Bruly Bouabré,

Le Musée du visage africain, 2004

Ensemble de trente paires de dessins.

Stylo-bille, pastel gras et crayon de couleur sur fin carton.

À dr. : « Scarification indexant la vision du monde (voir village, arbre et oiseau) »

À g. : « Scarification indexant une pyramide dans la cité des sujets subalternes »

Frac Picardie
© Droits réservés

des quatre langues. Quatre paramètres principaux sont pris en compte dans l'étude des phénomènes d'alternance codique : l'âge et le sexe des locuteurs ; le cas échéant, la date d'arrivée en Guyane ; les pratiques linguistiques ; la dimension pragmatique de l'alternance.

On s'intéresse en particulier à l'alternance codique dans les conversations, dans les copies et prises de parole des élèves en milieu scolaire, aux cas d'emprunt de vocabulaire inexistant en palikur, et au degré de naturalisation des mots utilisés ou empruntés.

L'objectif principal est d'établir une typologie des phénomènes d'alternance codique et une étude des variations de ces phénomènes selon les paramètres définis ci-dessus. La synthèse des résultats concernant le domaine scolaire proposera l'identification des principales sources d'erreurs et l'indication de pistes pédagogiques pour y remédier, en lien, dans les écoles concernées, avec le dispositif existant des médiateurs linguistiques.

En dehors du cadre des appels à propositions, la DGLFLF a soutenu plusieurs projets ou programmes de recherche, notamment :

- en partenariat avec l'INSEE et l'INED, la conception et l'exploitation du volet linguistique de « l'enquête famille » annexée au recensement de 1999 ;
- un programme de recherche de l'IRD et du CNRS sur les langues de Guyane, qui a permis la description scientifique de langues autochtones jusqu'alors incomplètement décrites, ainsi qu'une meilleure connaissance de la situation sociolinguistique du département ;
- ou encore un projet international sur la phonologie du français contemporain piloté par les universités de Paris X, de Toulouse II et d'Oslo.

En 2010, la DGLFLF a soutenu un projet d'enquêtes audiovisuelles auprès des derniers primo-locuteurs de l'occitan en Aquitaine.

Le programme Corpus de la parole

Un corpus oral n'est pas une simple collection d'enregistrements de la parole humaine, mais un objet « construit » : des enregistrements auxquels s'ajoutent catalogage, indexation, transcription, alignement du son sur la transcription... Ce sont la numérisation, la transcription, l'élaboration de métadonnées... qui permettent de passer d'un simple enregistrement à un

objet patrimonial pouvant faire l'objet de recherche et de valorisation (par exemple, s'agissant de la parole, il est, en l'état actuel de la technique, impossible de faire de la recherche d'occurrences sur du son, ce n'est possible que sur une transcription). Constitués par des linguistes à des fins de recherche, ces « objets » acquièrent avec le temps un caractère patrimonial.

Ainsi, le développement des corpus oraux en français et dans les langues parlées en France est actuellement un enjeu capital. Alors que la plupart des langues européennes disposent de corpus oraux accessibles en ligne, souvent gratuitement, un tel outil n'existe pas en France, ce qui a des conséquences néfastes pour la visibilité et la vitalité du français et des langues parlées en France. C'est un enjeu pour la recherche linguistique et pour le développement de l'ingénierie linguistique, mais aussi pour l'enseignement de ces langues, et pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral.

Le programme « Corpus de la parole », initié en 2004 dans le cadre d'un partenariat avec le CNRS, a pour objectif la numérisation et la valorisation des corpus oraux afin de permettre leur conservation et leur transformation en de véritables ressources linguistiques numériques. Ainsi, de 2006 à 2008, dans le cadre notamment du plan de numérisation du ministère de la Culture, a été constituée et numérisée une collection de corpus oraux en français et en langues de France, mise à la disposition du public sur le site internet www.corpusdelap parole.culture.fr.

Dans le cadre de ce programme, un groupe de travail comprenant des linguistes (CNRS et Université), des juristes, des conservateurs (BNF) et un informaticien a été constitué, afin de réfléchir sur les questions théoriques et méthodologiques relatives aux corpus oraux. Le travail de ce groupe a abouti à la rédaction d'un *Guide des bonnes pratiques*, à la fois juridiques, éthiques et techniques².

2. O. Baude coord., *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques*, Paris : CNRS Éditions - Presses universitaires d'Orléans, 2006.

Langues en danger, idéologies et revitalisation

Les linguistes qui travaillent sur des langues en danger sont immanquablement confrontés à des situations complexes, parcourues par différentes idéologies, favorables ou au contraire hostiles à ces langues. Par cycles, ces idéologies s'affrontent ou connaissent des moments de synergie qui influent négativement ou positivement sur les projets de revitalisation en cours.

Engagés, au sein d'un réseau international, dans une réflexion sur la revitalisation des langues en danger (LED)¹, nous avons tenté d'identifier et de modéliser les différentes aires porteuses d'idéologies, afin de répondre à l'exigence de « clarification idéologique » préconisée par J. Fishman². L'analyse de deux expériences de terrain a ensuite montré comment les dynamiques qui se créent au cours du temps entre idéologies peuvent entraver ou favoriser des tentatives de promotion de LED.

Cette réflexion a été initiée à l'occasion d'un atelier de ELAP HRELP³ à Londres consacré aux croyances et idéologies sur les LED (février 2009)⁴, puis présentée lors des journées « Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes » organisées avec le soutien de la DGLFLF⁵.

Lieux et institutions porteurs d'idéologies

Le niveau local est le premier niveau à envisager dans une approche ciblée sur la langue elle-même. À cette échelle, les représentations et attitudes face à la langue peuvent diverger entre locuteurs, et leur niveau d'implication dans les mouvements de revendication diffère également au sein de la communauté.

Le niveau régional a acquis de plus en plus d'importance dans de nombreux pays. Cette entité géographique jouit d'une certaine autonomie politique, des mesures effectives de promotion de la langue peuvent être mises en place ou au contraire contrecarrées.

Le niveau national est celui où se décident les politiques linguistiques des Nations. La place faite aux langues minoritaires dans la constitution, les lois qui gouvernent leur usage ou leur enseignement sont le reflet des choix idéologiques d'un pays.

Ces trois niveaux peuvent être vus comme des cercles concentriques. Au-dessus de ces cercles, les institutions transnationales ou internationales qui promeuvent des idéologies favorables aux langues menacées semblent ouvrir un parapluie protecteur pour les communautés linguistiques de LED. L'ONU, l'Unesco, le Conseil de l'Europe avec la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* affichent un soutien dont se réclament de plus en plus les acteurs locaux.

Enfin, le monde académique pourrait être représenté comme une tour d'ivoire. Lui aussi est porteur d'idéologies, sur la diversité linguistique, sur les LED ou encore

sur l'engagement des chercheurs sur le terrain, considéré ou non comme souhaitable.

Au sein de chacune de ces entités, des évolutions surviennent, qui modifient ainsi le cours des projets locaux de revitalisation.

Dynamiques : conflits et synergies

Ce modèle a été testé sur deux terrains a priori très différents, le francoprovençal en France et le rama au Nicaragua. Cette comparaison repose sur une collaboration issue de la rencontre de deux mondes, le monde académique français face à ses langues régionales, à travers Michel Bert, et l'orientation internationale de la nouvelle sous-discipline qui a émergé, ces deux dernières décennies, sur la problématique des LED dans le monde linguistique, à travers Colette Grinevald.

Sur les deux terrains considérés, les linguistes participent à des projets de revitalisation en cours. Au Nicaragua, C. Grinevald anime le projet Rama depuis plus de 20 ans⁶. En France, M. Bert travaille sur le francoprovençal depuis près de 15 ans, et a piloté récemment, pour la Région Rhône-Alpes, une étude sur les langues régionales (2007-2009) qui a conduit à l'adoption d'une politique linguistique par le conseil régional en juillet 2009⁷. L'analyse des deux terrains montre que les phases d'avancées notables coïncident avec des moments de synergie durant lesquels plusieurs entités partagent une même volonté de promotion de la langue menacée. À l'inverse, les conflits idéologiques correspondent à des phases de stagnation.

Mais au-delà de ces similitudes, il convient de noter que sur des contextes sociopolitiques très différents, les idéologies invoquées diffèrent : en France, les militants s'appuient sur la notion de *droits culturels et linguistiques* face à l'idéologie dominante « un État, une langue », alors qu'au Nicaragua, sont invoqués au niveau local les *droits sur le territoire*, en s'appuyant sur la protection des droits de l'homme et des droits des peuples indigènes.

De telles études et des réflexions plus larges sur les enjeux idéologiques liés aux programmes de revitalisation⁸ nous semblent importantes à la fois pour assurer de meilleures chances de succès à des projets locaux, mais aussi pour former de manière appropriée les étudiants qui se destinent à travailler sur des terrains de LED.

MICHEL BERT
et COLETTE GRINEVALD

Université Lyon 2
Laboratoire Dynamique du langage (DDL)

1. Axe de recherche « Langues en danger : terrain, documentation, revitalisation (LED/TDR) » du laboratoire DDL : www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr

2. J. Fishman, *Reversing language shift: rhetorical and empirical foundations of assistance to threatened languages*. Bristol: Multilingual Matters Ltd, 1991.

3. Hans Rausing Endangered Languages Project (HRELP) : www.hrelp.org ; Endangered Languages Academic Programme (ELAP) : www.hrelp.org/courses

4. C. Grinevald et M. Bert, "Whose ideology, where and when? Rama (Nicaragua) and Francoprovençal (France) experiences", in *Endangered Languages: Ideologies and Beliefs*, ELAP Workshop: Beliefs and Ideology, London, 27-28 Feb. 2009. À paraître.

5. C. Grinevald et M. Bert, « Langues en danger, idéologies et revitalisation », journée d'étude « Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes », Lyon, janvier 2010.

6. C. Grinevald, "Encounters at the brink: linguistic fieldwork among speakers of endangered languages." In : O. Miyaoka, O. Sakiyama, and M. E. Krauss (eds.), *The Vanishing Languages of the Pacific Rim*. Chapter 3. Oxford: Oxford University Press, 2006.

7. M. Bert, J. Costa et J.-B. Martin, *Francoprovençal - Occitan - Rhône-Alpes (FORA), état des lieux des langues régionales en Rhône-Alpes et propositions pour une politique linguistique régionale*, étude réalisée pour la Région Rhône-Alpes, 2009.

8. Pour une étude en français, voir : J. Costa, *Revitalisation linguistique: Discours, mythe et idéologie. Approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*. Thèse de doctorat, université de Grenoble, 2010.

ENJEUX SOCIAUX ET CULTURELS DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

LAURENT SÉBASTIEN FOURNIER

Maitre de conférences
Centre nantais de sociologie (EA 3260)
Université de Nantes

1. Dominique Huck et René Kahn dir.,
Langues régionales, cultures et développement. Études de cas en Alsace, Bretagne et Provence, Paris, L'Harmattan, 2009 (Coll. Espaces discursifs).

Les manuels d'ethnologie, lorsqu'ils présentent l'état des recherches sur l'oral et le domaine de l'ethnolinguistique, se réfèrent à différentes traditions intellectuelles qui ont influencé les travaux contemporains. Une première tradition renvoie aux travaux des folkloristes qui dès le début du XIX^e siècle ont pratiqué la collecte systématique des contes, des chansons populaires et de la littérature orale. Dans cette perspective il s'agit de décrire la diversité des formes existantes et d'établir des typologies ou des catalogues, surtout à des fins de documentation ou de sauvegarde. Cette tradition de la collecte, très présente encore de nos jours dans les pays anglo-saxons, est souvent associée en France aux études littéraires. Une autre tradition, dans la continuité de la linguistique structurale, développe des approches plus techniques, visant à comprendre comment les structures de la langue révèlent les compétences de communication des locuteurs ou rendent compte

de systèmes de signes qui ont un sens anthropologique. Enfin, une dernière tradition rejoint le cognitivisme pour réfléchir aux relations entre langue, pensée, processus mentaux d'élaboration du sens et perceptions. Ces différentes traditions, malgré les renouvellements qu'elles ont connus, ont le défaut d'être relativement coupées du champ social et politique. Le folklore concerne surtout des amateurs éclairés ; le structuralisme et l'anthropologie cognitive ne sont accessibles qu'à un nombre très restreint de spécialistes. Pourtant, les problématiques liées à l'ethnolinguistique rencontrent des attentes sociales très contemporaines. En termes de médiation sociale d'abord, les études sur la langue des jeunes des quartiers urbains sensibles ou sur celle des populations issues de l'immigration permettent de mieux comprendre sur quelles représentations communautaires sont adossées certaines pratiques jugées violentes ou déviantes, afin

de mieux les prévenir. Un autre enjeu important concerne la défense de la diversité culturelle et rejoint les préoccupations de l'Unesco au sujet du patrimoine culturel immatériel. Un ouvrage récent, rassemblant sociolinguistes, économistes et ethnologues, a montré par exemple comment la diversité linguistique et les cultures régionales pouvaient engendrer des dynamiques de développement local qui soutiennent la commercialisation de produits régionaux, le tourisme ou le marché de l'emploi¹. Ainsi, les questions de diversité linguistique et de plurilinguisme ont des prolongements sociopolitiques et économiques qu'une politique linguistique nationale aurait tort de négliger. La doctrine de l'unité linguistique, inaugurée par l'abbé Grégoire au moment de la Révolution française, demande sans doute aujourd'hui à être revisitée afin de tirer parti de la richesse culturelle et sociale que représente la diversité linguistique.

MAAYA, RÉSEAU MONDIAL POUR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Maaya est un réseau multi-acteurs (société civile, gouvernements, organisations internationales, centres de recherche, universités, etc.) créé dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), où la diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace a été identifiée comme l'une des priorités. Maaya a reçu le soutien de plusieurs organisations intergouvernementales : Unesco, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Union internationale des télécommunications (UIT), Union latine... et d'organismes privés, ou non gouvernementaux.

La mission que s'est donnée le réseau est de valoriser et promouvoir la diversité linguistique comme fondement de l'unicité de la communication humaine¹. Ainsi, il assure la modération du sous-thème *diversité linguistique* du C8 du Plan d'action du SMSI, il a créé la Coalition dynamique pour la diversité linguistique dans le cadre du Forum sur la gouvernance de l'Internet et a réalisé

des rencontres internationales de prestige : Congrès mondial sur la traduction spécialisée (La Havane, décembre 2008) ; Forum international sur le multilinguisme (Bamako, janvier 2009) ; Symposium international sur le multilinguisme dans le cyberspace (Barcelone, septembre 2009).

Actuellement, Maaya projette d'organiser un Sommet mondial sur la diversité linguistique, et mène la conception d'un ouvrage de vulgarisation sur les enjeux du multilinguisme dans le cyberspace. Rédigé par un collectif de vingt auteurs venus de quatre continents, ce livre présentera l'état de l'art et les actions nécessaires et souhaitées en matière d'utilisation des TIC en faveur de la diversité linguistique. Il compte avec l'appui de l'Unesco, de l'UIT et de l'Union latine.

Par ailleurs, deux projets de recherche sont prévus par le Réseau :
– « Des voix et des textes » (en attente de financements) dont l'objectif est de développer un

système de traitement de données multilingues orales et textuelles pour les langues africaines servant de base technologique à de nombreuses applications linguistiques ;

– « Indicateurs pour la diversité linguistique dans l'Internet », projet juste lancé grâce au soutien de l'Unesco, de l'OIF et de l'Union latine. Il est nécessaire, pour développer des politiques, de disposer d'une vision claire de la situation, et d'indicateurs qui permettent de surveiller et mesurer l'évolution de la diversité linguistique dans l'Internet. Ces indicateurs manquent, malgré le travail de quelques pionniers – dont Funredes et l'Union latine. Ce projet vise la définition d'indicateurs de la diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace, en tentant d'une part de dépasser l'obstacle que représente la taille des espaces de l'Internet, et d'autre part de proposer de nouvelles méthodes basées sur les comportements linguistiques des internautes.

1. Voir les objectifs de Maaya sur www.maaya.org

Les Archives de la parole

Conservées par le département de l'audiovisuel de la BNF, les Archives de la parole, créées en 1911 et aujourd'hui en ligne, constituent un corpus oral unique. Les voix d'Apollinaire, de Dreyfus... ou de locuteurs anonymes enregistrés lors d'enquêtes méthodiques témoignent de la langue parlée dans les villes et campagnes au début du XX^e siècle. Une ressource exceptionnelle pour la recherche.

Le 3 juin 1911, Ferdinand Brunot inaugure les Archives de la parole qu'il a créées au sein de la Sorbonne avec l'aide de l'industriel Émile Pathé. Ces Archives sont la première pierre d'un Institut de phonétique voulu par l'Université de Paris. Du grammairien, historien de la langue française qu'est Brunot on retient surtout la monumentale *Histoire de la langue française, des origines à nos jours* dont il entreprend la publication en 1905¹ et dont l'édition se poursuivra après sa mort en 1938.

Les Archives de la Parole se situent dans cette perspective de l'histoire de la langue puisqu'il s'agit, grâce au phonographe, d'enregistrer, d'étudier et de conserver des témoignages oraux de la langue parlée, « la parole au timbre juste, au rythme impeccable, à l'accent pur [comme] la parole nuancée d'accents faubourien ou provincial »². Et si la firme Pathé fait don d'un nombre conséquent de disques de son catalogue³, la grande originalité des Archives de la Parole – s'inspirant en cela des Phonogrammarchiv de Vienne en Autriche⁴ – va être de produire, de créer ses propres archives sonores. Guillaume Apollinaire, Émile Durkheim, Alfred Dreyfus, les poètes post symbolistes autour de Jean Royère et de *La Phalange*, etc., mais aussi nombre de locuteurs « anonymes »⁵ ou étrangers vont laisser le témoignage de leur voix aux Archives de la Parole. Trois cents enregistrements sont ainsi réalisés entre 1911 et 1914.

Parallèlement, héritier de la philologie de Gaston Paris et de Léon Clédât, Brunot porte une attention particulière aux parlers et dialectes de France et lance le projet d'un atlas linguistique phonographique de la France⁶. Entre 1912 et 1914, cet atlas va connaître une ébauche de réalisation avec trois enquêtes de terrain. La première est menée dans les Ardennes franco-belges en juin-juillet 1912, avec le concours de Charles Bruneau, spécialiste des dialectes ardennais. Cent soixante-six enregistrements de dialogues, récits de vie, contes et chansons en sont ramenés de trente-six villages visités. En juin 1913, le Berry (La Châtre, Nohant, Saint-Chartier) fait l'objet d'une nouvelle enquête « au pays de George Sand », puis le Limousin (la Corrèze) en aout de la même année. Oscillant entre

dialectologie et représentation lettrée, parfois folklorisante, du monde paysan, ces enquêtes n'en constituent pas moins un témoignage sonore exceptionnel car unique sur la société rurale française avant le grand bouleversement de la guerre de 1914-1918.

C'est probablement ce qui explique que malgré la distance temporelle et surtout l'écart conséquent qui sépare les méthodes d'enquête de Ferdinand Brunot des pratiques contemporaines en dialectologie ou en sociolinguistique, les Archives de la Parole restent un matériau fécond pour la recherche. En effet, de la phonostylistique appliquée aux récitations de Guillaume Apollinaire (P.R. Léon) ou au discours d'inauguration de Ferdinand Brunot (S. Freyermuth et J.-F. Bonnot), à la dialectologie (M.-R. Simoni, C. Veken), en passant par l'histoire de la linguistique (G. Bergounioux), etc., sans parler des nombreux travaux de Jean-Claude Chevalier consacrés à Ferdinand Brunot, les Archives de la parole ont fait l'objet d'un nombre conséquent de recherches universitaires. Pour autant, toutes les pistes d'analyse de ce corpus unique en soi sont loin d'avoir été explorées, et la mise à disposition de ces enregistrements sur Internet d'une part, l'intérêt croissant pour les corpus de la parole en France d'autre part, laissent augurer de nouvelles perspectives de recherche.

Aujourd'hui conservées par le Département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France (successeur de la Phonothèque nationale, elle-même héritière des collections des Archives de la Parole et du musée de la Parole et du Geste⁷), ces Archives de la Parole ont été numérisées dans le cadre du plan de sauvegarde des collections du Département de l'audiovisuel et sont consultables dans leur intégralité sur Internet dans la bibliothèque numérique de la BNF : Gallica (<http://gallica.bnf.fr>).

En juin 2011, la Bibliothèque nationale de France célébrera le centenaire des Archives de la Parole en organisant un colloque, saluant ainsi l'entreprise visionnaire de Ferdinand Brunot. ■

PASCAL CORDEREIX

BNF



1. Paris, Armand Colin.
2. Ferdinand Brunot, « Le musée de la parole », *Paris-Journal*, 21 mars 1910, p. 1.
3. Un don initial de 1 000 disques est suivi de beaucoup d'autres. Des méthodes d'apprentissages des langues étrangères « Pathégraphie », un fonds russe et caucasien (chants traditionnels tatars, ossètes, tchéchènes...) en constituent les pièces les plus remarquables.
4. Fondées en 1899, elles sont la première institution au monde dévolue à l'enregistrement et à la conservation d'archives sonores.
5. De fait, « anonymes », ils ne le sont pas, chacun ayant rempli une fiche d'enregistrement précisant ses nom, prénom, date et lieu de naissance, lieu de résidence, titre de l'item enregistré.
6. À la suite évidemment de l'*Atlas linguistique de la France (ALF)* réalisé par Jules Gilliéron et son enquêteur Edmond Edmont entre 1897 et 1900, et publié de 1902 à 1915 chez H. Champion.
7. En 1920, le phonéticien Jean Poirot prend la suite de Ferdinand Brunot à la tête des Archives de la Parole. Hubert Pernot lui succède après son décès en 1924. C'est sous la direction de ce dernier que les Archives de la Parole deviennent le « musée de la Parole et du Geste » en 1928.

L'ÉVOLUTION DES DICTIONNAIRES

CAMILLE MARTINEZ

Docteur en sciences du langage

Sur le marché des dictionnaires, les titres sont nombreux et la concurrence fait rage. Pour se démarquer de leurs concurrents, les éditeurs sont amenés à renouveler sans cesse leurs dictionnaires, en pratiquant des mises à jour régulières. Au fil des années, leurs catalogues s'étoffent et chacun des titres évolue.

Dans le vaste catalogue des dictionnaires publiés actuellement en France, les dictionnaires de langue générale en un volume sont des produits phares. Alors que le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* occupent le terrain depuis plus d'un siècle pour l'un, près d'un demi-siècle pour l'autre, des dictionnaires plus récents tels que le *Dictionnaire Hachette* ou le *Dixel* se distinguent par des approches renouvelées ou des innovations technologiques. Suivant chacun un programme lexicographique unique et prédéfini, ils se singularisent dans leur présentation, mais également

à travers des choix linguistiques que ne dictent ni l'Académie française ni directement la communauté des locuteurs. Prenons pour illustrer cela l'exemple des mots nouveaux qui entrent dans les nomenclatures, fruits d'une procédure spécifique pour chaque dictionnaire. Dans le *Dixel*, disponible depuis 2009 à la fois dans les librairies et en ligne, des mots nouveaux sont incorporés régulièrement dans la version Web ; c'est au moment de la parution imprimée que ces mots sont ajoutés à la version papier. Pour l'édition 2011, il s'agit essentiellement de mots concernant l'environnement et les nouvelles technologies. Dans le *Petit Larousse* et le *Petit Robert*, les versions informatisées suivent les versions papier, et les mots nouveaux apparaissent prioritairement dans celles-ci. Récemment, le *Petit Larousse* s'est ouvert aux mots de l'informatique, des cultures du monde (musiques, cuisines), aux mots du français

parlé hors de France. Quant au *Petit Robert*, il a accueilli récemment de nombreux mots de la médecine, de la chimie, ainsi que des québécismes. Enfin, le *Dictionnaire Hachette* se tient aux avant-postes de la langue : il renferme un cahier de néologismes mis à l'examen, dont les plus durables rejoignent à terme la nomenclature principale. À bien d'autres niveaux encore – choix des mots qui sortent, changements apportés à l'orthographe, recommandations officielles destinées à remplacer des termes techniques empruntés, etc. –, les dictionnaires se démarquent les uns des autres en opérant des choix qui les définissent. On l'aura compris, il existe, non pas le dictionnaire qui contiendrait toute la langue, mais un paysage varié de dictionnaires réservant chacun, à celui qui les consulte, des surprises et des voyages.

FRANCETERME franceterme.culture.fr

Le site FranceTerme, conçu par le ministère de la Culture et de la Communication, rassemble les termes publiés par la Commission générale de terminologie et de néologie.

Un dispositif pour l'enrichissement du français

La Commission générale, placée sous l'autorité du Premier ministre, est l'élément central du dispositif d'enrichissement de la langue française institué par le décret du 3 juillet 1996. Ce dispositif, coordonné et animé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, est un réseau de partenaires institutionnels incluant l'Académie française, l'Académie des sciences, des instances de normalisation ainsi que des organismes responsables de la politique linguistique dans les pays francophones. Il comprend, outre la Commission générale, 18 commissions spécialisées de terminologie et de néologie implantées

dans les différents ministères. Le réseau rassemble quelque 600 spécialistes, dont des représentants de l'administration et des experts qui sont choisis parmi les professionnels (techniciens, chercheurs et enseignants, représentants des entreprises, des médias ou des associations...) et parmi les linguistes.

Les commissions spécialisées ont pour mission, dans près de 80 domaines, « d'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés » et « de recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalant à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ».

Un site internet

Si FranceTerme n'a pas pour objectif de répertoire systématiquement la termi-

nologie d'une série de domaines, il offre en revanche un panorama assez complet et représentatif des notions apparues depuis une dizaine d'années dans les domaines d'intervention de l'État.

Sur le site, les internautes peuvent déposer dans une boîte à idées leurs demandes ou leurs suggestions en matière de vocabulaire spécialisé. Dans quatre grands domaines – audiovisuel, communication / publicité, informatique / Internet et électronique – les propositions des internautes, particulièrement abondantes, rejoignent largement les préoccupations des experts des commissions spécialisées. Un extranet, dont le développement est en cours, est prévu pour devenir un outil de collaboration entre les experts du réseau et un espace commun aux commissions spécialisées, en particulier pour l'archivage et la gestion des termes ainsi que le traitement des propositions des internautes.

Étienne Quilliot

MCC / DGLFLF

Lexicographie, dictionnairique et métalexigraphie

Jean Pruvost nous éclaire ici sur l'écart qui existe entre l'élaboration d'un dictionnaire et une véritable recherche sur les mots, leur recensement, leurs définitions. Une distinction utile pour savoir apprécier un « bon » dictionnaire.

C'est à Bernard Quemada que l'on doit, entre autres acquis dans le domaine de la linguistique consacrée au lexique, le recensement, l'analyse et la typologie qui ont fondé toutes les recherches portant sur les dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui. À la suite d'une thèse qui a effectivement fait date : *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863* (Didier, 1968), naissait ainsi la *métalexigraphie*, c'est-à-dire la discipline dont l'objectif demeure clairement l'étude des dictionnaires, qu'il s'agisse de leurs types, des méthodes mises en œuvre dans leur conception et dans leur élaboration, ou de leur histoire.

Au créateur des *Cahiers de lexicologie* (1959), qui fédéra dès la décennie 1960-1970 toutes les recherches en *lexicologie* (les recherches portant sur les mots), en *lexicographie* et *métalexigraphie*, l'on doit aussi et magistralement l'instauration en 1987 – précisé dans le n° 51 des *Cahiers de lexicologie* – d'une dichotomie fondatrice entre la *lexicographie* et la *dictionnairique*.

Le rappel en serait presque inutile tant cette dichotomie a convaincu les linguistes et irrigué leurs analyses. Cependant çà et là on constate encore que le mot *dictionnairique* est parfois utilisé à bien mauvais escient comme substitut confus de *lexicographique*, à la manière d'un vocable que l'on jugerait plus valorisant. Il importe donc de rappeler succinctement ici la distinction utilement clarificatrice de Bernard Quemada entre la *lexicographie* et la *dictionnairique*.

Précisons tout d'abord qu'au sens courant et isolé du terme, la *lexicographie* continue de désigner le fait d'élaborer des dictionnaires, mais qu'en revanche, dès lors qu'on se situe dans les sciences du langage, on ne peut plus faire l'économie d'une terminologie qui distingue soigneusement la *lexicographie* – qui prend dès lors un autre sens, plus précis – de la *dictionnairique*.

La *lexicographie* correspond alors à une véritable recherche conduite sur les mots et leur recensement, avec tous les travaux définitoires qui y correspondent,

l'ensemble des démarches mises en œuvre n'étant pas en principe lié à des impératifs commerciaux.

Quant à la *dictionnairique*, elle devient le fait d'élaborer un produit offert à la vente, avec, donc, toutes les problématiques dont relève chaque réalisation, avec ses contraintes éditoriales précises : cout, format, public ciblé, calendrier, conditions de diffusion, etc.

Une telle distinction s'avérait de fait extrêmement utile au moment où, l'informatique aidant, le matériau premier d'un dictionnaire, fruit d'une lexicographie très complète, peut être retravaillé par le seul éditeur en ajoutant ou en ôtant des informations, à la manière d'une structure à géométrie variable, pour adapter le produit à un public parfaitement évalué, le tout pouvant aboutir à des dictionnaires commerciaux sans avancée particulière dans le domaine de la lexicographie.

Pour illustrer mieux cette distinction, on se contentera de souligner que lorsqu'au moment de rédiger un dictionnaire, l'éditeur précise qu'il faudra tant de signes par page, pas plus de 1 500 pages, ou que pour les dictionnaires millésimés, entre deux refontes, il faut pour faire place à un nouveau mot sur une page, pour ne pas refaire l'ensemble du dictionnaire, enlever quelque chose, on se situe en *dictionnairique*. Inversement, lorsqu'on décide d'aller au bout de sa recherche sur, par exemple, le vocabulaire de la pêche, avec des milliers de fiches, le tout s'étalant sur le temps nécessaire, on se situe en *lexicographie*. Enfin, disons-le d'emblée, c'est l'association d'une bonne lexicographie, suivie d'une dictionnairique bien conçue qui aboutit au bon dictionnaire.

Quant aux personnes que choquerait le mot *dictionnairique*, un peu de baume peut être apporté en rappelant que le mot *dictionnariste* est attesté depuis 1694, défini dans le *Dictionnaire de Trévoux* en 1732, et largement utilisé par Charles Nodier. Ce ne sont pas de si mauvaises lettres de noblesse ! ■

JEAN PRUVOST

Professeur à l'université de Cergy-Pontoise
Laboratoire LDI-CNRS

Voyage au cœur du langage : le *Trésor de la langue française* et *Frantext*

Fruit d'un énorme travail lexicographique qui dura 30 ans, le *Trésor de la langue française*, aujourd'hui informatisé, a été le premier dictionnaire fondé sur une analyse des usages effectifs des mots, réalisée à travers l'exploitation d'un vaste ensemble de textes français devenu la base *Frantext*.

PASCALE BERNARD
et VÉRONIQUE MONTÉMONT

ATILF-CNRS

Le TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
Frantext : www.frantext.fr

La question de la production d'un grand dictionnaire de la langue française du XX^e siècle s'est posée avec force à la fin des années cinquante. Elle a été formalisée en novembre 1957, lors d'une conférence de Paul Imbs, professeur à la Faculté des Lettres et directeur du Centre de philologie romane de Strasbourg, à l'occasion du colloque « Lexicologie et lexicographie françaises et romanes ». L'alternative qui s'offrait était la suivante : fallait-il republier le Littré, tombé dans le domaine public, ou au contraire repartir sur de nouveaux frais pour offrir un « exemple-type de lexicographie scientifique moderne¹ » ? C'est la deuxième solution qui a été retenue, et qui a constitué le point de départ de l'aventure du *Trésor de la langue française*. Il faut rappeler que le contexte de l'époque invitait à ce type de renouvellement épistémologique : la cybernétique, qui essaimait aux États-Unis depuis la fin des années cinquante, avait familiarisé avec l'idée que les machines pouvaient se révéler de puissants relais de l'intelligence humaine, et avait jeté les bases de ce qui allait devenir l'informatique. La révolution structuraliste, dont la linguistique serait le fer de lance, s'apprêtait quant à elle à rénover la discipline : son vœu était d'offrir une pensée panoramique et systémique de la langue. Le projet du futur *Trésor de la langue française (TLF)* présentait une parfaite convergence avec ces manières ambitieuses d'envisager le savoir. Ses objectifs, définis par Paul Imbs, étaient multiples : bâtir un dictionnaire de référence du français, le doter d'une dimension historique (chaque mot bénéficierait de sa rubrique étymologique) et linguistique (avec une description du mot en contexte). Un corpus d'exemples particulièrement riche viendrait étayer les définitions, et permettrait d'offrir une analyse concrète des usages du mot dans la langue².

Dans les faits, la réalisation du dictionnaire s'est traduite par la création d'un centre de recherche, installé à Nancy en 1960, qui deviendra rapidement l'INaLF (Institut national de la langue française) – aujourd'hui ATILF-CNRS. Des moyens humains et matériels considérables ont été mis en œuvre : une équipe de cent personnes a ainsi œuvré pendant trente ans à la confection de ce dictionnaire, laissant un fonds de centaines de milliers d'archives désormais conservé à Nancy. Un noyau de mille textes, littéraires (80 %

du corpus) et scientifiques et techniques (les 20 % restants) a été « mécanographié », de manière à pouvoir faire l'objet d'une consultation informatisée. Chaque mot a ensuite été traité dans un « dossier » : compilation systématique de toutes les définitions de dictionnaires existants, compléments d'information éventuels puisés dans des dictionnaires étrangers ou dans la littérature spécialisée (jusqu'à des copies de schémas si nécessaire !), auxquels on ajoutait les informations offertes par le traitement automatisé. On pouvait ainsi calculer la fréquence de chaque mot, sa distribution, éditer une fiche le présentant dans son contexte d'apparition, et l'assortir d'un ou plusieurs exemples – au total, le dictionnaire en offrira 430 000. Le premier tome du *TLF* paraît en 1971, le dernier en 1994 : au total, 100 000 mots, 270 000 définitions, 16 volumes de référence, salués pour leur qualité et leur aboutissement, mais dont le coût reste un obstacle pour une diffusion véritablement large.

C'est encore la bonne fée informatique, en la personne de Jacques Dendien, qui viendra se pencher une seconde fois sur le berceau du *TLF* pour lui donner une nouvelle jeunesse, et surtout, élargir son public. En effet, le dictionnaire, peu maniable, reste d'abord utilisé par des spécialistes, et se consulte plus volontiers dans les bibliothèques que chez soi. Le développement des réseaux, couplé à la mise au point de systèmes de balisage fin des données informatisées, a permis une formidable démocratisation de l'outil. En premier lieu, le dictionnaire a été « rétroconverti », c'est-à-dire encodé au format numérique, après ressaisie des huit premiers volumes et nettoyage des bandes de photocomposition de tous les suivants. Le processus s'effectuait en deux temps : d'abord une rétroconversion de premier niveau, qui découpait les articles en objets (définition, indicateurs grammaticaux, auteurs, synonymes, antonymes, etc.). Un second niveau analysait quant à lui la structure hiérarchique de chaque article, liant les définitions à leurs différents indicateurs (de nom de domaine, sémantique, stylistique), de manière à proposer l'éventail de requêtes le plus large possible.

Un moteur de recherche, Stella, qui est en fait un véritable logiciel, a été élaboré au laboratoire et greffé sur l'ensemble. Au lieu de simplement feuilleter le dictionnaire en quête d'un mot, l'utilisateur peut pro-

1. Paul Imbs dir., *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles (12-16 novembre 1957)*, Paris, Éditions du CNRS, 1961.

2. Sur la genèse du dictionnaire, voir : Jean-Marie Pierrel et Éva Buchi, « Research and Resource Enhancement in French Lexicography : the ATILF Laboratory Computerised Resources », in : Silvia Bruti, Roberta Cella et Marina Foschi Albert dir., *Perspectives on Lexicography in Italy and Europe*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 79-117.

« Pour le père de ces Chenouville on disait notre oncle, car on n'était pas assez gratin à Féterne pour prononcer notre "onk", comme eussent fait les Guermantes, dont le baragouin voulu, supprimant les consonnes et nationalisant les noms étrangers, était aussi difficile à comprendre que le vieux français ou un moderne patois. »

Marcel Proust, *Sodome et Gomorrhe*, 1922. Citation extraite du TLFi à la définition du mot « baragouin »

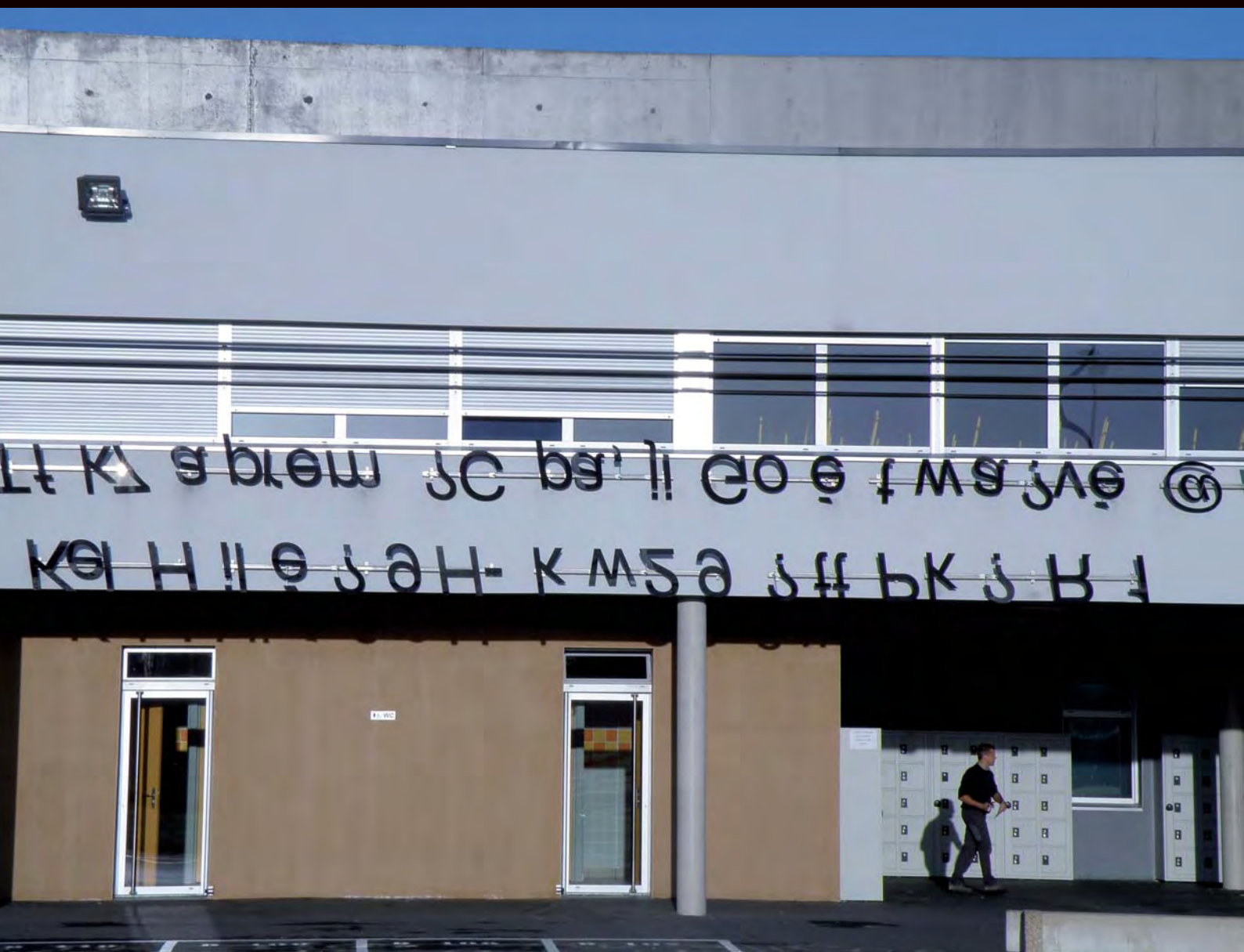
fiter de toutes les ressources croisées du *TLF* : recherche d'un mot en orthographe approximative, tri des différentes acceptions, recherche d'un mot à l'intérieur d'un champ disciplinaire donné, recherche de séquence comportant telle ou telle catégorie grammaticale, affichage et mise en surbrillance de tous les exemples contenant un mot donné, etc. Ce *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)* a été diffusé sous forme de cédérom, version Mac et PC, en 1998, par CNRS Éditions. En parallèle, le dictionnaire a été mis en ligne en 2001 et il est rapidement devenu la ressource lexicographique de référence de l'Internet, cité jusque dans certains sites de discussion ou blogs ! Actuellement, le *TFLi* sert environ 300 000 requêtes par jour, et a pleinement rempli son contrat initial : être un grand dictionnaire de langue française, fondé sur une exploration minutieuse des textes, offrant et une information linguistique exhaustive, et des outils intelligents pour y accéder.

En parallèle, le réservoir de textes à partir duquel a été élaboré le corpus d'exemples n'a cessé d'être abondé. Au départ simple outil et « sous-produit de la recherche », cet ensemble de ressources numérisées est vite apparu comme une richesse intrinsèque, méritant une plus large mise à disposition. Baptisée *Frantext* (pour « Textes français »), équipée d'un logiciel de recherche, Stella, celui-là même qui accompagne le *TLFi*, la base de données a été mise en service dès 1984. Ses fonctionnalités, très étendues, autorisent les requêtes simples comme les plus complexes. Dans un premier temps, chaque texte est décrit selon un ensemble de métadonnées, ce qui permet à l'utilisateur de composer un corpus trié en fonction de paramètres précis : par exemple, tous les romans écrits entre 1950 et 1970, l'ensemble des volumes de *À la recherche du temps perdu*, ou encore tous les ouvrages comportant le mot *révolution* dans leur titre.

Les textes eux-mêmes ont fait l'objet d'un balisage (d'abord propriétaire, puis normalisé selon les standards XML-TEI). Un quart d'entre eux a été catégorisé grâce à un analyseur qui a identifié la nature grammaticale de chaque élément. Le logiciel de recherche recourt à des outils linguistiques classiques, comme les expressions régulières ; mais il y ajoute une série de liens logiques, permettant toutes sortes de combinaisons. C'est pourquoi l'utilisateur peut formuler des demandes variées : un mot, un lemme (c'est-à-dire l'ensemble des formes fléchies d'une vedette de dictionnaire), un syntagme, une catégorie grammaticale, une

liste, une expression de séquence (combinaison de formes...). Ainsi, il est possible de rechercher dans un texte toutes les occurrences de l'adjectif *blanc*, mais aussi des combinaisons du type *chat (noir/blanc/gris)*, le mot *chat* non suivi de *blanc*, les co-occurrences de *chat* et *moustaches*, etc. À un niveau supérieur, l'utilisateur peut composer des séquences appelées *grammaires*, qui modélisent des séries d'informations complexes : expression de la date, occurrences de noms de nombre, motifs syntaxiques. Une fois les occurrences trouvées, elles sont affichées, en surbrillance, dans un contexte de 350 signes ; l'affichage localise aussi la référence, à la page près, de la citation. Enfin, *Frantext* peut trier, en un temps record, le matériau lexical d'un corpus, classer la liste des fréquences, analyser les co-occurrences de deux termes, ou extraire à partir d'une expression régulière tous les mots d'un corpus contenant ou ne contenant pas une série de lettres. Les combinaisons sont infinies, et il n'est guère de requête qui ne puisse être exaucée par Stella, moyennant un petit apprentissage de ses fonctionnalités.

D'abord mise partiellement à disposition sous forme d'un cédérom, « Discotext » (1984), puis par Minitel, *Frantext* a suivi les développements de la micro-informatique et a trouvé en 1998 un nouveau débouché sur Internet. Proposée sur abonnement – contrainte liée à la présence de textes sous droits –, la base compte aujourd'hui près de 250 bibliothèques et institutions abonnées à travers le monde, ainsi qu'un grand nombre d'utilisateurs individuels. Son enrichissement se poursuit, puisqu'elle propose désormais plus de 4 000 titres et 243 millions de mots ; l'offre se spécialise, aussi, avec une base proposant chaque année les textes au programme de l'agrégation et du concours d'entrée à Normale Sup. Bien que, désormais, de grandes institutions ou entreprises, comme Gallica ou Google Livres, aient considérablement élargi l'offre numérique, *Frantext* a gardé toute sa pertinence au sein de la communauté scientifique : à la fois base de données et logiciel perfectionné, elle permet de mener à bien des enquêtes lexicales ou lexicographiques poussées, sur un corpus échantillonné et segmentable en fonction des besoins. De plus, les passerelles entre la base et le dictionnaire permettent d'hypernaviguer de l'un à l'autre d'un simple clic et de visualiser les mots dans leur contexte d'emploi. *Frantext* et son grand frère le *TLFi* représentent donc deux outils privilégiés d'exploration de la langue au cœur du monde francophone. ■



Magali Desbazeille, 1 % de 20, 2010. Vue partielle.
Inox poli miroir, 50 m de long. Commande dans le cadre du 1 % artistique. Installation de lettres sur la façade du collège de Leforest (Pas-de-Calais). Les textes sont placés à l'envers et se révèlent au sol par réflexion de la lumière du soleil. Il s'agit, entre autres, de textes écrits par les jeunes en langage SMS. Le projet s'accompagne d'une édition papier qui propose les traductions en français des textes SMS exposés sur le bâtiment.

Cl. Magali Desbazeille

D'un art à l'autre, entre complicités, détournements et renouvellement des pratiques

**Jouer avec les mots, leurs sonorités, leurs rythmes, leurs polysémies, leurs graphies...
les artistes manipulent la langue orale et écrite, en font un matériau infiniment
modulable pour la création plastique.**

Auteur de nombreux ouvrages, calembours, aphorismes, anagrammes et autres écrits, Marcel Duchamp est sans doute l'artiste, au cours du XX^e siècle, qui a entretenu les rapports les plus complexes et les plus passionnés avec la langue française. Amoureux de littérature (Raymond Roussel, Mallarmé, Breton) et de philosophie (Bergson, Max Stirner), il n'hésita pas à accompagner la plupart de ses œuvres de compilations de notes énigmatiques et poétiques réunies dans des coffrets, qui ont sollicité d'infinis questionnements, tant de la part de la critique d'art que d'écrivains de renom comme Guillaume Apollinaire, Henri-Pierre Roché, Octavio Paz et Jean Suquet.

Chacune de ses œuvres, conçues comme des rendez-vous, peut à la fois se lire et se regarder : en effet, les titres sont à eux seuls des morceaux d'anthologie sans compter certains chefs-d'œuvre comme le *Grand-Verre* ou *Étant-Donnés*, qui sont indissociables d'écrits publiés par Duchamp lui-même. Ces écrits sont de véritables traités de précision annotés de croquis, de ponctuations et de définitions.

D'autres de ses contemporains ont aussi joué avec la langue en manipulant les mots, leurs sonorités, leurs rythmes et leurs doubles sens. Parmi eux, citons les Futuristes qui publièrent plusieurs manifestes avec l'appui d'un poète, Marinetti, mais aussi les Dadaïstes, qui ont écrit de magnifiques poèmes sonores, souvent déclamés en public. Le plus talentueux d'entre eux, Kurt Schwitters, excellait dans cette pratique de la langue, usant à la fois de symboles, de répétitions et de mimétisme avec l'*Ursonate*, sorte d'hymne amoureux aux accents désespérés. L'histoire de cette indéniabilité complicité entre avant-gardes et littérature a d'ailleurs été remarquablement mise en lumière par l'exposition *Poésure et Peinture : d'un art l'autre*, organisée par les musées de Marseille en 1993.

Si, jusqu'ici, la stratégie des artistes consiste à travailler la langue avec les mêmes outils que les écrivains, une véritable rupture s'opère avec l'art conceptuel dans les années 1960-1970. Ce mouvement, principalement anglo-saxon, place le langage et l'écriture au centre de ses propositions artistiques. Le recours au langage est essentiel. C'est un langage qui se veut

neutre, concret, concis et parfaitement maîtrisé, sans aucune connotation lyrique, autobiographique ou même fictionnelle. Il sert à énoncer des définitions, des *statements*, des protocoles de travail et doit donc être rapidement appréhendé et mémorisé. C'est ainsi que procèdent des personnalités comme Lawrence Weiner, Joseph Kosuth, Robert Barry ou encore les membres fondateurs du collectif Art & Language, sans oublier des personnalités inclassables comme Rémy Zaugg, Peter Downsbrough ou dans un genre différent Gottfried Honneger, auteurs de nombreux ouvrages de poésie concrète.

Le point commun de toutes ces pratiques est le caractère universel de la langue. Elle permet à l'art d'étendre son territoire d'influence et d'inscription et de communiquer encore plus. Elle permet aussi de solliciter autrement le spectateur, qui use alors de sa mémoire, de son imagination, de son humour, et devient lui-même « auteur », voire acteur.

Les héritiers de cet art conceptuel sont aujourd'hui nombreux et il faudrait alors songer aux travaux passionnants et prometteurs de Jean-Baptiste Farkas, qui propose des protocoles d'actions sous le sigle « IKHEA@services », laissant ainsi aux spectateurs le rôle et le soin de mettre en œuvre ses propositions. Ces activations, dont il peut être ou pas l'auteur, demeurent toujours sous forme d'écrits et de récits et non d'images. La dimension mémorielle et l'oralité entrent ainsi en jeu et, par le recours à la performance et à son caractère éphémère, élargissent considérablement la définition de l'œuvre d'art.

On ne saurait évoquer ces nouvelles pratiques artistiques sans s'arrêter un instant sur trois expositions récentes, qui ont placé l'utilisation du récit et de la fiction au cœur même de leurs dispositifs respectifs, travaillant notamment sur une des évolutions de l'art actuel : son caractère éphémère et son immatérialité, qui devient indubitablement son corolaire. *Une exposition (du) sensible à être lue*¹ à la synagogue de Delme, *Les choses dont nous ne savons rien encore*² au Point Éphémère ou encore *Chemin faisant... a walk around the block*³ à la Ferme du buisson sont trois expositions qui se sont donné comme ambition d'exposer des récits, qu'ils soient réels

CAROLINE CROS

Inspecteur
MCC / Direction générale de la création
artistique

1. 11 juin – 19 sept. 2010, Centre d'art contemporain la synagogue de Delme.

2. 17 sept. – 3 oct. 2010, Point Éphémère, Paris.

3. 30 mai – 25 juil. 2010, Ferme du buisson, Centre d'art contemporain, Noisiel.



Cl. André Morin

Sophie Calle, *Pôle Nord*, 2009.
 Vue partielle.
 Caisson lumineux, plaque de porcelaine
 sablée, photographie couleur, vidéo,
 écran, encadrement
 De 2,25 x 5,50 m de long, à 0,65 x 8 m
 de long selon l'installation.

Collection Musée de Valence
 Œuvre présentée dans l'exposition
 « Sophie Calle, Rachel, Monique »,
 à La Friche/Palais de Tokyo,
 oct.-nov. 2010.
 © Adagp, 2011
 Courtesy Galerie Perrotin, Paris

« J'ai enterré les bijoux et le portrait de
 ma mère sur le rivage du glacier du Nord.
 On a eu de la chance. Quelques mètres
 plus au sud et ils échouaient sur
 le glacier de la Famine. Ma mère avait
 toujours projeté d'aller un jour au pôle
 Nord. Elle est morte il y a deux ans sans

accomplir ce rêve. Pour le garder intact
 peut-être. » Invitée à naviguer dans
 l'Arctique, j'ai accepté pour elle. Pour
 l'emmener.
 Dans ma valise : son portrait, son collier
 Chanel et son diamant. »

- 4. Cette dernière entretient des liens très forts avec la littérature. Autrefois avec Hervé Guibert et Jean Baudrillard, plus récemment avec Paul Auster.
- 5. L'entretien, Guillaume Leblon et Thomas Boutoux.
- 6. Voir la présentation de son travail dans le cadre de la *Force de l'Art 02*, Grand Palais, Paris.

ou fictionnels, des documents de recherche, des nouvelles, des scripts de films. Le visiteur, pour le cas de Delme, étant appelé à lire à haute voix, dans l'espace même de l'exposition, entièrement vide, des extraits du catalogue mis à sa disposition. Il devient ainsi l'activateur de l'exposition, celle-ci étant appelée à se renouveler chaque jour, voire plusieurs fois par jour.

Pour finir sur ce sujet qui appellerait de nombreuses autres références, rappelons que l'art conceptuel n'a pas pour autant mis un frein définitif à un usage autobiographique de la langue, puisque nous observons aussi des pratiques comme celles de Annette Messager, Sophie Calle⁴, Valérie Mréjen, Tracey Emin qui s'attachent, dans des livres et des expositions, à raconter des histoires intimes, qui ont valeur d'exemple et touchent par leur dimension universelle. La rupture amoureuse, l'échec, la séduction, la sexualité, la parodie, l'enquête, la disparition sont au cœur de leurs récits. Dans un genre différent, Claude Lévêque ne renonce

pas non plus à se servir du langage pour exprimer ses émotions avec ses phrases inscrites à la main et reproduites au néon, qui dans certains cas rappellent les invitations à de nouvelles formes de rébellion d'un Guy Debord. Certains artistes, comme Guillaume Leblon, pourtant connu comme sculpteur, se réapproprient des formes littéraires plus traditionnelles, le dialogue par exemple entre un artiste et un critique d'art⁵, interprété dans l'espace même de l'exposition, en présence du public. On pourrait aussi songer au projet de Véronique Aubouy⁶, qui depuis 1993, filme des lecteurs anonymes et volontaires en train de lire à haute voix deux pages de la *Recherche* de Proust.

L'art étant avant tout une écriture à la recherche d'une philosophie visuelle, il n'a pas fini, on l'aura compris, d'envahir l'espace infini du langage et de le manipuler avec autant de désinvolture et de respect que toute autre forme, matière, référence ou même objet. ■

Retour sur la sonde 04#10 Code-Traduction

À la Chartreuse, Centre national des écritures du spectacle, s'est tenue en 2010 une rencontre de recherche et expérimentation, ou « sonde », qui visait à explorer par le prisme de la traduction les nouveaux supports et les nouvelles formes de l'écrit dans l'environnement numérique contemporain.

Notre culture de la traduction s'est formée dans les cadres de l'imprimé et du livre en particulier. Et la traduction littéraire gouverne encore notre vision de la traduction. Les environnements numériques, à travers notamment les dispositifs de traduction automatisée, remodelent la traduction en l'inscrivant dans une relation entre l'homme et la machine.

Organisée en avril 2010, dans le cadre des activités de recherche et expérimentation de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (dénommées « sondes »), la sonde 04#10 Code-Traduction visait notamment à explorer l'acte de traduction lorsqu'il passe de la culture de l'imprimé aux environnements numériques. Elle procédait par mise en tension entre anciennes et nouvelles technologies, langue et code, processus analogiques et numériques dans le processus d'écriture et de traduction. Une recherche qui a décliné sur le terrain de la traduction les investigations menées depuis 2008 lors de sondes successives sur les mutations de l'écrit, qui ont cherché à mettre en évidence le fait que se développent aujourd'hui des espaces d'écritures qui ne relèvent plus de l'imprimé.

Les sondes sont habituellement formées de dispositifs entrecroisés qui trouvent à chaque sonde une résolution appropriée :

- **Un dispositif de rencontre** entre des artistes de diverses disciplines et des chercheurs. La question du texte et de la langue relevant de plus en plus d'une approche interdisciplinaire et technologique, la sonde 04#10 a associé dans une réflexion partagée auteurs dramatiques, traducteurs, plasticiens, performeurs, chercheurs en sciences humaines et développeurs de technologies.

- **Un dispositif d'expérimentation** qui permettait aux participants de réagir en direct aux interventions des personnalités invitées sur le réseau Twitter. Les tweets s'affichant en direct, tout se passait comme si la parole des intervenants était simultanément retraduite et commentée dans un autre média sous forme d'un écrit oralisé. Un dispositif ludique, qui surtout contribuait à enrichir la dynamique conversationnelle

de cette exploration. Un dispositif léger, qui rejoignait la proposition artistique de Pierre Giner, *Talk saver*, ou l'acte de traduction est indissociable d'une remédiation, d'une circulation d'un média à l'autre.

- **Un dispositif d'observation** formé d'auteurs, de traducteurs de théâtre et d'universitaires, permettant de croiser les regards sur les questions débattues pendant la sonde, et notamment du point de vue du théâtre, la scène constituant un espace d'intégration des langues, des médias et des technologies.

Si la Chartreuse reçoit régulièrement en résidence des traducteurs participant ainsi à la circulation des textes, notamment dans l'espace européen, elle n'est pas spécialisée dans la traduction. En revanche, les projets présentés lors de la sonde 04#10 par des artistes qui travaillent pour la scène rejoignent et enrichissent les explorations menées à la Chartreuse sur la confrontation et la mise en perspective des écritures du spectacle avec les mutations de l'écrit liées aux supports numériques. Citons notamment le projet *Walden* de l'équipe de Jean-François Peyret, le projet *C 2m1* de Magali Desbazeilles dont la matière première est constituée par les requêtes des internautes, ou encore la version 1 de *Eyes for ear*, un logiciel de surtitrage interactif développé par Philippe Boisnard et Caroline Leplae (cf. F. Gendrier, p. 41). Ces démarches, que cela soit sous la forme d'une production de spectacle ou du développement d'un logiciel, ont en commun d'interroger les mutations du texte au théâtre.

L'art dramatique a été fondé sur un pacte singulier avec l'écrit, puisque celui-ci est habituellement dissimulé tout en contrôlant la représentation. Le texte est porté par les acteurs qui en font une « copie vocale » selon l'expression de l'helléniste Jesper Svenbro¹. Les technologies numériques modifient sensiblement ce pacte. De plus en plus, le texte est projeté sur la scène et rendu visible pour le spectateur. L'écriture du spectacle se mue en un spectacle de l'écrit. Le traitement informatique du langage conduit à un traitement technologique du texte sur la scène où celui-ci peut être retraité et manipulé en direct.

FRANCK BAUCHARD

Directeur artistique de la Chartreuse-
Centre national des écritures du
spectacle (Villeneuve-lez-Avignon)

1. Cf. Jesper Svenbro, *La Grèce archaïque et classique. L'invention de la lecture silencieuse*, in : G. Cavallo et R. Chartier dir., *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, rééd. 2001.



Caroline Leplae et Philippe Boisnard,

Eyes for ear

Outil de surtitrage pour la scène, qui analyse l'intensité des mots, la fréquence des voix...

À g. : Lecture surtitrée d'un extrait de *Face au mur* de Martin Crimp (Centre Databaz, Angoulême).

À dr. : Surtitrage de *Tas du jeu sur la langue*, création théâtrale de la compagnie aixoise Le coq est mort (Raphaëlle Bouvier, Maxime Potard, Romain Girard), conçue à partir des textes de Jacques Rebotier.

Avec le logiciel *Eyes for ear*, le titrage est non seulement une dimension de la scénographie, mais il est un prolongement du jeu de l'acteur puisque c'est ce dernier qui déclenche par sa voix la visualisation du texte sur un écran. Ce logiciel destiné aux malentendants vient concrétiser l'utopie des mots en liberté d'une certaine avant-garde poétique. Il s'offre aussi comme un nouveau partenaire de jeu pour l'acteur.

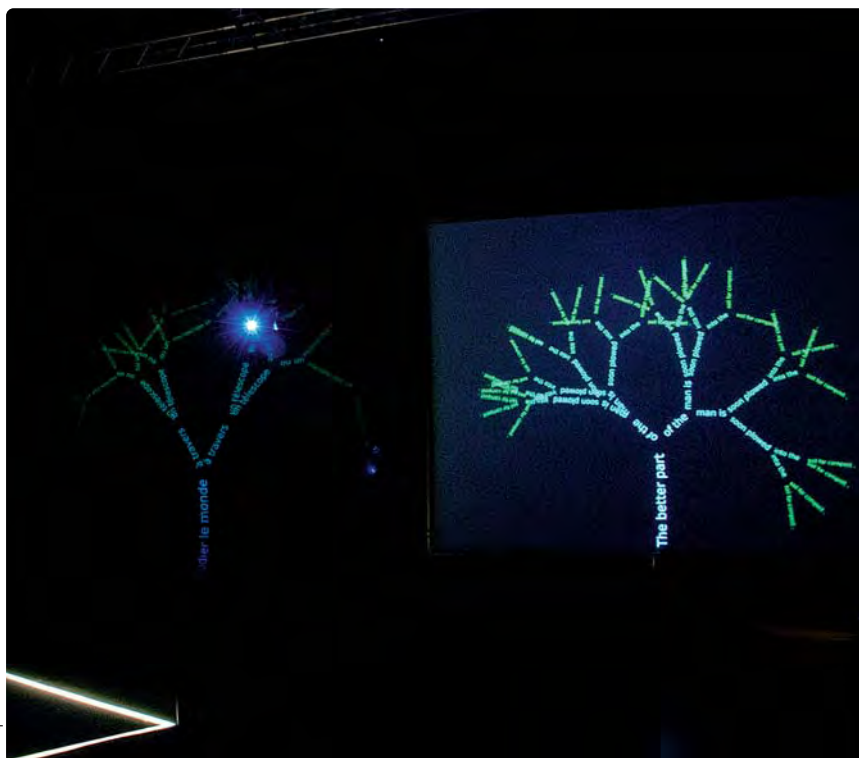
Dans cette nouvelle configuration, le texte, comme l'ensemble des composantes de la représentation, reprend les caractéristiques de l'oralité pour devenir fluide, dynamique et évanescent. La scène agit ainsi comme un agent et un révélateur de la question de l'écrit et de la traduction qui traverse notre culture en mutation. ■

Jean-François Peyret, *Walden*

(voir présentation p. 41)

« Je quittai les bois pour un aussi bon motif que j'y étais allé. »
H.D. Thoreau

« Je vivais seul dans les bois dans une maison que j'avais construite
moi-même. » H.D. Thoreau



Un art de la conversation

Au sein du dispositif Dicréam¹, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) se donne pour objectif de repérer et d'encourager les projets qui placent la langue et sa capacité à façonner des objets artistiques ou à être façonnée par eux au centre de l'acte créatif. De ces œuvres surgissent de nouvelles dimensions du dialogue et de l'intercompréhension.

En introduisant la question de la traduction dans le travail de recherche et d'expérimentation entrepris par la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, la DGLFLF souhaitait réinterroger, dans le champ de la création contemporaine, les problématiques du pluri-linguisme et de la traduction.

Ainsi, la rencontre organisée en avril 2010 à la Chartreuse, la « sonde 04#10 Code-Traduction » (cf. F. Bauchard p. 39), avait pour ambition d'apporter un éclairage particulier sur les nouveaux processus de traduction, dans un contexte numérique. Les projets artistiques, présentés par leurs auteurs, de même que les communications de chercheurs et de professionnels étaient de nature à rendre partageable, sensible, et à exprimer la complexité de nouvelles relations inter-humaines et des relations hommes-machine.

Les recherches à la Chartreuse tendent à montrer que l'écrit, sur des supports numériques, devient de plus en plus proche du langage oral, reprend des caractéristiques de la parole, qu'il a toujours eu pour fonction de restituer, mais que le numérique permet de réaliser d'une manière nouvelle.

Ce qui donne du sens aux technologies ou aux objets manipulés et fabriqués par des artistes, c'est peut-être un nouvel art de la conversation qui met en relation des personnes, des situations, des lieux, des machines, et qui les articule à travers des scénarios techniques.

Talk Saver de Pierre Giner

C'est dans la singularité de ces situations que se situe le travail de Pierre Giner. Dans son projet *Talk Saver*, il fabrique autour d'un évènement – quarante intellectuels du monde entier réunis pour parler d'art – un outil capable de capter et de transcrire en temps réel la parole du conférencier. Celle-ci devient alors une sorte d'interface connectée aux contenus disponibles sur Internet, à un corpus prédictif constitué de termes sur le sujet et à un deuxième corpus de textes déjà écrits par les intervenants, à des images de leurs travaux...

Re : Walden de Jean-François Peyret

Dans son projet *Re : Walden* (cf. p. 40), inspiré du texte de H.D. Thoreau, *Walden ou la vie dans les bois* (*Walden or Life in the woods*), le metteur en scène Jean-François Peyret étudie par le moyen du théâtre « l'homme augmenté par la technique ». En choisissant le récit d'un homme qui vit seul dans la nature, cherchant la vie la moins technique possible, il tente de donner à

voir le passage d'un univers à l'autre, d'une société à l'autre, d'une époque à une autre, mais aussi d'une langue à une autre. Que peut-on entendre de la langue anglaise dans la traduction française du texte ? Comment ce bilinguisme peut-il être joué et appréhendé par les comédiens, la composition sonore, la dramaturgie ? Quelles transformations les machines présentes sur le plateau font-elles subir à la langue ?

Dans ce travail, comme dans celui de Pierre Giner, on voit à l'œuvre l'image d'un parcours de la pensée, une forme d'intercompréhension qui s'appuie sur la diversité des moyens de comprendre et sur une *re-médiation* des contenus, d'un média à l'autre.

DATA + de Siegfried Canto et Magali Desbazeille

Dans leur spectacle *DATA+*, Siegfried Canto, compositeur et Magali Desbazeille, plasticienne, mettent en scène les personnages d'un dispositif qui a d'abord été une installation : *Key words* se proposait de cristalliser les aspirations d'une époque à partir des requêtes des internautes, aspirées sur le moteur de recherche *dogpile*². De l'accumulation des matériaux linguistiques très divers qui composent ses installations jaillit une invention linguistique jubilatoire.

Hiatus 2.0 de René Sultra et Maria Barthelemy

Pour ce projet, René Sultra et Maria Barthelemy utilisent le code DataMatrix comme outil de médiation, dans un environnement urbain où les connaissances, les informations et les groupes sociaux sont disloqués par les dispositifs techniques. Ils fabriquent une image en mouvement qui encapsule ou encode non seulement le texte et d'autres médias, mais aussi la manière de les décrypter. Ils nomment cet objet « Le film muet de la parole ».

Eyes of ear de Philippe Boisnard et Caroline Leplae

Si on entend par rythme l'organisation du mouvement de la parole par un sujet, on peut appeler oralité le mode de signifier caractérisé par un primat du rythme et de la prosodie dans la construction du sens. C'est cette subjectivité maximale qu'expérimentent Philippe Boisnard et Caroline Leplae avec leur logiciel de surtrage *Eyes of ear*. L'enjeu consiste à donner le texte d'une pièce de théâtre en éléments typographiques intégrés à la scénographie, afin de le rendre accessible à des personnes sourdes.

FLORENCE GENDRIER

MCC / DGLFLF

1. Le Dicréam, Dispositif pour la création artistique multimédia, est un fonds spécifique d'aide aux créateurs d'œuvres originales dans l'univers numérique. Il réunit l'expertise de l'ensemble des services du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine de la création. www.cnc.fr/Site/Template/T11.aspx?SELECID=306&id=217&t=2

2. www.dogpile.com



DATA+, un spectacle de Siegfried Canto et Magali Desbazeille (Cie ASAP), auteur Laurent Colomb, avec Olivier Cherké.

4. <http://corpusdelap parole.in2p3.fr>

Dans le vaste champ des données numériques dont l'existence est fondamentale pour l'accès à l'information, les corpus oraux sont porteurs d'enjeux très spécifiques liés d'une part au caractère éphémère de la parole, qui jusque-là devait être transcrite, donc transformée pour être analysée, et d'autre part aux contextes d'enregistrement de la parole (radio, discours, etc.) qui tendent à figer la langue.

Drôles d'histoires de Wolf Ka et Norbert Schnell
L'utilisation de ces corpus⁴ dans le cadre d'une installation sonore réalisée par Wolf Ka et Norbert Schnell apporte une réponse musicale et artistique à la diffi-

culté rencontrée par les chercheurs pour traiter un objet sonore, sans passer par une transcription.

Pour les créateurs, la cartographie des langues peut s'incarner dans leur tonalité. Leur dimension musicale convoque l'auditeur dans un ailleurs, au-delà de la question de la compréhension ou de l'incompréhension.

Prenant acte de la catastrophe linguistique dans laquelle seraient plongés nos contemporains, il est intéressant de noter que Wolf Ka et Norbert Schnell ne visent pas à l'harmonie ou à l'uniformisation, et se faisant, ils font écho aux enjeux de la diversité culturelle et linguistique et au fantasme d'une langue unique. ■

Projets artistiques soutenus par le Dicréam

Poème symphonique pour 100 langues

Wolf Ka, Norbert Schnell et Maryline Gillois
Installation audiovisuelle qui rassemble des récits oraux, des portraits parlés en multiples langues. Cette série d'enregistrements illustre la richesse des langues et des histoires qui coexistent dans le monde. La collection de récits est construite en collaboration avec des partenaires locaux. Un espace sonore utopique et expérimental est conçu à partir des récits, il constitue un portrait sonore et culturel de notre société.

Tapis volant

Création du collectif *Name Diffusion*, une forme de la rencontre : Marion Baruch, Arben Iljazi, Sylvie Mballa, Myriam Rambach
Un jeu de 500 cartes géantes, bilingues (cf. fig. p. 12). Étalaé au sol, il prend l'allure d'un tapis oriental ; retournées, les cartes révèlent et mettent en résonance des microrécits de participants dans leur langue maternelle et en français. L'espace mystérieux de non-coïncidence entre les langues est un laboratoire de renouvellement de sens. La rencontre dans la traduction est au cœur du dispositif. À ce jour, le jeu comprend plus de 70 langues. Un développement multimédia est en cours avec Synesthésie pour son Centre d'art virtuel (<http://cav.synesthesie.com>).

Key Words et Spy

Basés sur les requêtes des internautes, installation *on-line* de Siegfried Canto et Magali Desbazeille, et spectacle théâtral pour lequel ils s'étaient associés à Valéry Wolf et Gilles Leroy. Les deux artistes préparent par ailleurs un nouveau projet, C 2m1 (c'est demain), sur les langages codés, du morse en passant par les SMS, jusqu'aux débris spatiaux. www.desbazeille.fr

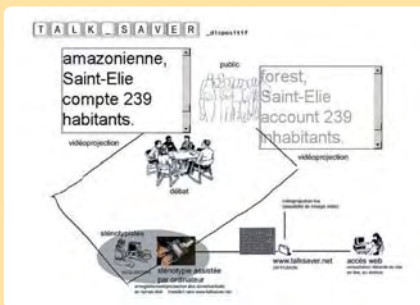
Hiatus

Sultra & Barthélémy
Travail photographique qui utilise un logiciel de codification du langage DataMatrix (cf. p. 41). Le DataMatrix est une langue machine, qui se véhicule comme un pictogramme. Pictogramme placé sur chaque chasuble portée par 200 médiateurs, lors de la Nuit Blanche 2009. Créé en partenariat avec Synesthésie. www.synesthesie.com/PDF/communiquedeambulations.pdf
http://sultra.free.fr/m2_1/sultra_barthelemy.html



Talk Saver

Pierre Giner
Outil capable de capturer le texte des intervenants d'une conférence, de le transcrire, et de générer des liens sur Internet en temps réel. Il met en œuvre des technologies anciennes (sténotypistes) et nouvelles (Internet) (cf. p. 41). www.pierreginer.net



Re : Walden

Installation performative de Jean-François Peyret, scénographie Jean Nouvel, musique Alexandros Markeas, video Pierre Nouvel, dispositif informatique Thierry Coduys, comédiens Clara Chabalier, Helga Davis, Jos Houben, Victor Lenoble, Lyn Thibault, François Yvon (LIMSI).
Il s'agit d'une cabane numérique, machine à dialogue, machine numérique, machine à traduire, dans laquelle sont intégrés des mots, des images, des sons, la musique liés à une expérience de théâtre (cf. fig. p. 40). Cet espace de dialogue interagit avec les comédiens, les spectateurs, le monde virtuel de Second Life... <http://theatre-chaillot.fr/theatre/re-walden>

Sozusagen

Mise en scène d'Eric Watt
Sozusagen (Pour ainsi dire) immerge le spectateur dans un dispositif scénique qui intègre à la fois un film documentaire constitué de portraits et les comédiens qui doublent les personnages en temps réel (cf. fig. p. 9).
Théâtre Paris-Ville/ X-Réseau : www.x-reseau.fr

Les crises magnétiques

Marie-Laure Cazin
Fiction qui se construit simultanément sur scène et à l'écran. À l'écran les protagonistes sont « nichés » dans le futur, échoués sur une île où ils sont réfugiés après une catastrophe climatique. Face aux dérèglements de la nature, ils dialoguent avec des personnages sur scène, émergés de leur mémoire collective. Parmi les problèmes auxquels ceux-ci sont confrontés, l'arrivée permanente de nouveaux arrivants. Les habitants débattent, entre autres, sur la langue officielle à choisir... *Les crises magnétiques* fait suite à *Tarentelle*, également soutenu par le Dicréam, créé en 2009 à Mulhouse. Dans *Tarentelle*, les comédiens sur scène et les interprètes de la bande sonore (bruiteur, musicien...) actionnent par leur voix la vitesse

de déroulement du film. La parole fait avancer l'action, changer les atmosphères visuelles, évoque des états intérieurs des personnages. www.marielaurecazin.net

Duo pour 13 mots et un paysage

Rencontre entre un lecteur et un écrivain. Karine Lebrun (artiste plasticienne) a proposé à Christine Lapostolle un dialogue qui prend appui sur ses textes et puise dans la littérature, prenant la forme d'un diptyque vidéo dont la trame est constituée de 13 mots. www.13mots.com

UBI-Screen

Isabelle Grosse
Un travail sur l'intime réalisé à partir de l'enregistrement vidéo de conversations visiophoniques où un jeune couple communique à distance par une webcam. www.ubi-screen.com/#/fr/1/accueil

La Révolution dans la poche

Véronique Pittolo
Œuvre littéraire et multimédia qui interroge l'histoire de la Révolution française à l'heure d'Internet et de la mondialisation. La question de la langue est présente à travers les images et le son, et dans les textes d'origine (Rousseau, Saint-Just, Robespierre), en contrepoint avec une écriture contemporaine associant le ton de la poésie et celui du pamphlet. www.coclico.fr/revolution

Projet d'éducation artistique soutenu par la DGLFLF

VO. Éducation à l'image

À la suite des États généraux du multilinguisme en 2008, la DGLFLF a accompagné, à titre expérimental, la mise en place d'ateliers d'éducation à l'image sur la version originale, afin d'envisager une approche linguistique de l'éducation à l'image. Ces ateliers essentiellement basés sur la pratique du sous-titrage et de l'audiodescription ont concerné des enfants et des jeunes de l'école primaire à l'université, qui ont découvert ainsi l'apport fondamental de l'adaptation cinématographique pour la diffusion du cinéma, pour la connaissance d'autres cultures et de métiers du cinéma peu connus du grand public... L'approche linguistique offre une vision renouvelée de la lecture des images. Le projet était conduit par le cinéma Jacques Tati de Tremblay en France, dans le cadre du festival TERRA DI CINEMA. www.festival-terradi cinema.fr
www.dgflf.culture.gouv.fr/thematique/VO_educationImage_04_09.pdf

Langues de France en chansons

Entretien avec Guillaume Veillet

Pour *Culture et recherche*, Serge Hureau, directeur du Hall de la chanson, s'est entretenu avec Guillaume Veillet, auteur du site internet *Langues de France en chansons*.

www.languesdefranceenchansons.com

Le Hall de la chanson, Centre national du patrimoine de la chanson, agit sur deux modes : la réalisation de sites internet (expositions virtuelles), et la création de concerts-spectacles ou conférences-chantées, relectures des répertoires de la chanson sans distinction de genres. Son champ est le patrimoine de la chanson en France : pas seulement la chanson française.

En 2006 a été réalisé, avec le soutien du ministère de la Culture (DGLFLF), le site *Langues de France en chansons* qui propose de découvrir la pluralité linguistique de la France à travers des chansons traditionnelles et contemporaines en langues régionales (breton, basque, occitan, catalan, corse, créole, alsacien...), en langues minoritaires issues de l'immigration (yiddish, romani, arménien occidental, arabe dialectal, berbère...) et dans la langue des signes française. En 2011, le site sera actualisé, et un autre site verra le jour : *Chansons d'outre-mer*.

S.H. : Pouvez-vous rappeler la démarche qui était la nôtre lorsque nous avons conçu *Langues de France en chansons* ?

G.V. : La France est une formidable mosaïque de cultures et de langues régionales. Sur le terrain, de nombreux artistes et acteurs culturels choisissent de s'exprimer dans une autre langue que le français. L'idée était de présenter cette diversité. Le site est conçu comme un voyage virtuel en train et (pour l'outre-mer) en avion : à chaque étape on découvre une nouvelle langue. Toutes les langues de France figurant dans la liste établie par la DGLFLF sont représentées. Pour chacune, on peut lire un petit historique, entendre des entretiens réalisés spécialement avec des chanteurs et chanteuses emblématiques, et découvrir une large sélection d'extraits musicaux. Une langue de France est absente... le français ! Le fonds francophone de chansons traditionnelles a toutefois été valorisé dans un autre projet auquel j'ai travaillé parallèlement : une anthologie des musiques traditionnelles de France¹ éditée en 2009. Ce projet m'a permis d'entrer en contact avec la quasi-

totalité des acteurs de terrain. Ils m'ont ouvert leurs archives, et certaines ont été utilisées pour *Langues de France en chansons*.

Qui étaient ces acteurs de terrain ?

Dans ce domaine, la dynamique se trouve au niveau associatif : de la petite société locale aux centres de musiques traditionnelles en région. Plusieurs institutions nationales ont

siteaire, un travail de recherche et de documentation sur les traditions de Guyane est réalisé par le nouveau Centre d'archives des documents ethnographiques de Guyane (CADEG). Les acteurs se sont approprié la notion de patrimoine culturel immatériel, mise en avant par l'Unesco. Si les chercheurs sont partagés sur la pertinence de cette notion, celle-ci permet une plus grande visibilité du

The screenshot shows the website 'GUILI ROMANESSE' with the subtitle 'Le Romani en chansons'. It features a navigation menu with 'RETOUR AU VOYAGE', a list of artists and their performance dates (e.g., ANGELO DEBARRE & LUDOVIG BEIER on 19 SEPTEMBRE 2006), and an 'Interview(s)' section with a video player and a list of interview questions.

également des fonds sur les langues de France : le MUCEM, l'INA, la BNF... Nous avons aussi fait appel aux structures qui accompagnent le travail des musiciens professionnels : labels discographiques, tourneurs, salles de spectacle...

Aujourd'hui, comment la situation sur le terrain a-t-elle évolué ?

On y rencontre toujours la même richesse et la même diversité. Notons, alors que débute *l'Année de l'outre-mer*, la montée en puissance d'acteurs de terrain dans les Dom-Tom. Sans être exhaustif, je pense particulièrement à Rêpriz, le Centre des musiques et danses traditionnelles de la Guadeloupe, qui s'est structuré ces dernières années et mène des actions de collecte et de transmission. Le Pôle des musiques actuelles de la Réunion met en valeur les musiques de l'océan Indien et s'intéresse également à Mayotte. Au niveau univer-

travail de terrain concernant les chants, danses, contes, savoir-faire artisanaux, etc. Par ailleurs, en métropole comme outre-mer, on réfléchit sur la question de la transmission. Là encore, l'action associative est cruciale. Dans toutes les régions de France, des enfants et des adolescents se familiarisent avec le répertoire local et en font leur propre interprétation.

Le Hall de la chanson : www.lehall.com (voir notamment les actes de l'Université d'automne de la chanson 2008)

1. Guillaume Veillet, *France, une anthologie des musiques traditionnelles*, Frémeaux & Associés, 2009. Ce coffret de 10 CD a reçu le Grand Prix de l'Académie Charles Cros. www.fremeaux.com



Melik Ohanian, 10 000 letters, 2008

Plâtre, dimensions variables.

Les lettres en plâtre, produites manuellement, sont disposées au sol sous forme de « tas ». Un des tas correspond aux 287 caractères des deux phrases prononcées par Henri Bergson lors d'un entretien enregistré au Musée de la Parole en 1936 (unique enregistrement sonore de la voix du philosophe). Chaque tas de lettres renvoie à un fragment de la pensée d'une personne, d'un philosophe, d'un critique, d'un cinéaste (Bachelard, Godard, Foucault...). Chaque installation au sol peut être accompagnée d'une platine, sur laquelle tourne un vinyle permettant d'entendre les enregistrements sonores de ces voix.

Vue d'exposition au Plateau FRAC Île-de-France

Cl. Martin Argyroglo

Courtesy Galerie Chantal Crousel

Les recherches en technologies de la langue pour soutenir le multilinguisme

L'humanité vit avec la richesse que procure une multitude de langues et de cultures. La difficulté et le coût liés au besoin de partager l'information et de communiquer malgré la barrière des langues, tout en préservant ces langues, pourraient être réduits grâce à l'apport majeur des systèmes de traitement automatique des langues, ou technologies de la langue, qui font l'objet d'un effort de recherche important, bien qu'encore insuffisant et insuffisamment coordonné.

Les enjeux du multilinguisme sont majeurs. Il s'agit tout d'abord de veiller à la préservation et au développement des cultures et des langues, et de permettre aux citoyens de s'exprimer et d'accéder à l'information dans leur langue maternelle. Rappelons quelques chiffres : près de 50 % des Européens ne parlent qu'une langue, et quand ils en parlent une deuxième ce n'est pas forcément l'anglais ; à peine 3 % des Japonais parlent une langue étrangère, et il semble qu'à peine 5 % des Indiens parlent couramment anglais.

Il s'agit ensuite de favoriser la communication entre les humains. L'Union européenne compte 23 langues officielles, soit 506 paires de langues. Si l'on considère toutes les langues européennes, plus de 60, cela représente près de 4 000 paires de langues à traduire ! (cf. ci-contre) Au plan mondial, environ 6 000 langues principales sont parlées, soit 36 millions de paires de langues à traduire... Et une simple statistique : à l'heure actuelle, 24 heures de vidéos nouvelles sont mises en ligne sur YouTube chaque minute, dans toutes les langues.

Aussi, les besoins induits par le multilinguisme sont multiples. On citera quelques exemples pour l'Europe : – la Bibliothèque numérique européenne, *Europeana*, pour laquelle des outils multilingues et interlingues doivent permettre l'accès de tous aux contenus ; – la réalisation projetée par l'Agence de sécurité européenne (ENISA) d'une plateforme multilingue d'alerte et d'échange d'informations pour les États membres ; – l'Office européen des brevets, pour lequel le Protocole de Londres a réduit à trois les langues officielles (anglais, allemand, français) ; l'Office a lancé une opération afin d'utiliser des systèmes de traduction automatique pour les autres langues, à commencer par l'italien ; – les travaux de la Commission européenne, du Parlement européen, de la Cour de Justice européenne...

Au niveau mondial, citons, entre autres : – la gouvernance de l'Internet : au sein du Forum de l'ONU sur la Gouvernance de l'Internet (FGI), seul

l'anglais est admis comme langue de travail et un vif débat concerne la possibilité d'utiliser différentes graphies et différents accents dans les noms de domaine ; – la Bibliothèque numérique mondiale de l'Unesco, créée en 2009 avec 1 500 documents dans 7 langues ; – le doublage et le sous-titrage d'œuvres audiovisuelles, le surtitrage d'œuvres du spectacle vivant ; – la rédaction de notices techniques (aéronautique, automobile) ou de modes d'emplois ; – la rédaction des articles scientifiques dans la langue des chercheurs (afin d'éviter le risque de perdre la terminologie spécialisée propre à chaque langue), etc.

L'accessibilité des contenus pour les déficients visuels ou auditifs est également un enjeu, avec la traduction de l'information d'un média à un autre (de l'écrit à l'oral, de l'oral à l'écrit, de l'oral au geste).

Les technologies de la langue

S'il est impossible de répondre actuellement à tous les besoins liés au multilinguisme, les technologies de la langue, bien qu'elles ne soient pas adaptées à tous les usages (par exemple la traduction d'œuvres littéraires) et pas disponibles pour toutes les langues, peuvent aider à répondre aux attentes tant privées que professionnelles.

Ces technologies concernent le traitement de la langue écrite comme de la langue orale, qu'elles soient monolingues¹ ou interlingues², et aussi la communication gestuelle, en particulier pour les langues des signes (reconnaissance, synthèse et traduction). Ces technologies peuvent être intermédiaires, avec de nombreuses applications dans le domaine de l'accessibilité des personnes handicapées : synthèse à partir du texte pour les déficients visuels ; transcription automatique (sous-titrage ou surtitrage), aide à la lecture labiale, traitement des langues des signes pour les déficients auditifs ; commande vocale pour les déficients moteurs.

JOSEPH MARIANI

LIMSI-CNRS et IMMI-CNRS

1. Pour l'écrit : analyse morphosyntaxique et syntaxique, compréhension, génération de textes, résumé automatique, extraction de terminologie, recherche d'information, systèmes de réponse aux questions... Pour l'oral : reconnaissance et compréhension de la parole, transcription, synthèse vocale, dialogue oral, reconnaissance de la personne qui parle.

2. Pour l'écrit : traduction automatique ou assistée par ordinateur, recherche d'information interlingue... Pour l'oral : reconnaissance de la langue parlée, traduction vocale, interprétation simultanée...

Les besoins de traduction de l'UE

La Commission européenne emploie plus de 2 500 traducteurs qui ont traduit en 2007 plus de 1,5 million de pages, ce qui ne couvre qu'une partie des besoins : 8 500 traducteurs seraient nécessaires pour traiter annuellement 6,8 millions de pages. La prise en compte de la diversité linguistique représente 30 % du budget du Parlement européen, soit environ 300 M€ par an, avec l'emploi de 500 traducteurs. L'estimation du coût total du multilinguisme pour l'Union est d'un peu plus d'un milliard d'euros par an ; rapporté au nombre de citoyens européens, cela ne représente cependant que 2,20 € par citoyen et par an.

Les recherches

En sciences et technologies de la langue, les recherches recouvraient initialement deux domaines relevant de deux communautés scientifiques : le traitement du langage écrit (traitement automatique de la langue [TAL], ou traitement du langage naturel), venant de la linguistique et de l'intelligence artificielle ; le traitement du langage parlé (intitulé « communication parlée »), venant de l'acoustique, du traitement du signal, de la reconnaissance des formes.

Les recherches dans ces deux grands domaines, qui se rejoignent de plus en plus, ont beaucoup progressé sur les niveaux inférieurs du traitement :

– pour l'écrit : segmentation, analyse lexicale, analyse morphosyntaxique et syntaxique ;

– pour l'oral : reconnaissance vocale, synthèse vocale à partir du texte, reconnaissance du locuteur.

Nombre d'applications qui en découlent sont aujourd'hui d'usage courant : correcteurs orthographiques et syntaxiques, moteurs de recherche monolingue et interlingue, traduction automatique en ligne pour l'écrit, GPS parlant, systèmes de dictée vocale, transcription et indexation automatique de contenus audiovisuels pour l'oral ; beaucoup de ces applications sont liées aux relations entre parole et écrit (transcription de parole, synthèse à partir du texte). Les systèmes de dialogue oral, incluant reconnaissance et synthèse vocales, se développent également, mais dans le cadre d'applications très spécifiques : commande vocale sur les téléphones mobiles, menus de centres d'appels, informations touristiques...

À présent, le défi est de traiter les informations liées au sens, aux niveaux sémantiques et pragmatiques, afin d'établir un dialogue naturel entre l'humain et la machine, ou de donner à la machine la capacité de participer à une communication entre humains. Pour ce faire, sont à prendre en compte d'autres modalités de communication (communication multimodale, traitement des documents multimédias), ainsi que le traitement des informations paralinguistiques (prosodie, expression des émotions).

Ressources linguistiques et évaluation

Il est crucial, pour mener des recherches visant à développer des technologies de la langue, de disposer d'un socle qui comporte à la fois des ressources linguistiques et des méthodes d'évaluation des technologies développées.

En ce qui concerne les ressources linguistiques, les données (corpus, lexiques, dictionnaires, bases terminologiques, etc.) sont nécessaires tant pour les recherches en linguistique que pour l'apprentissage des systèmes de traitement automatique de la langue qui fonctionnent, dans la plupart des cas, à partir de méthodes statistiques.

Il est également nécessaire de disposer de moyens d'évaluation de ces technologies afin d'en comparer les performances selon un protocole commun, et d'avoir ainsi un indicateur de la qualité des recherches et de l'avancée technologique. On parle aujourd'hui de « coopération » – mélange de compétition et de coopération internationale – véritable moyen d'accompagnement de la recherche technologique³.

Langues et fracture numérique

Il existe une véritable fracture numérique entre les langues : il y a celles pour lesquelles des technologies existent, et les autres. Dans le monde, 95 % des langues ne sont parlées que par 6 % de la population. Comment prendre en considération les langues dites « minoritaires », les langues régionales, les langues parlées par les migrants, les accents étrangers ou régionaux ? Qui doit prendre en charge le coût que cela représente, lorsque ces langues ne présentent pas un intérêt économique ou politique, ne sont pas liées à des conflits armés ou des catastrophes naturelles qui justifient de les traiter ? Comment assurer que les citoyens d'une communauté d'États puissent communiquer entre eux ? Comment réduire les risques de conflits et de crises en permettant les échanges entre les peuples ?

Ces questions constituent un enjeu politique et sociétal majeur, objet de nombreux débats. Ainsi, le Forum international de Bamako, organisé en janvier 2009 dans la poursuite des conclusions des Sommets mondiaux pour la Société de l'information (Genève, 2003 ; Tunis, 2005), s'est conclu sur un engagement à promouvoir une utilisation éthique de l'information dans sa dimension linguistique, à permettre l'éducation dans la langue maternelle des États et à veiller à l'existence d'un cyberspace multilingue, tant par les contenus disponibles sur la Toile que par les technologies permettant d'y accéder.

Quelques grandes actions

Les industriels de l'informatique. Les grandes sociétés américaines du secteur de l'information font un effort important pour le multilinguisme et l'interlinguisme. Ainsi, Google propose des moteurs de recherche qui fonctionnent dans 136 langues (nationales et régionales), et des outils de traduction automatique et de recherche d'information interlingue : en novembre 2010, 52 langues (dont le catalan et le galicien) et 2 550 paires de langues étaient disponibles sur Internet, et la bibliothèque *Google Book Search* contenait 7 millions de documents en 44 langues. Microsoft propose le correcteur orthographique de *Word* en 126 langues (233 si l'on considère les variantes régionales) et un correcteur grammatical dans 6 langues (61 si l'on considère les variantes).

Programmes nationaux et européens. De grands programmes ont été lancés dans le cadre de politiques publiques. Le programme TDIL (*Technology Development for Indian Languages*) constitue une des dix priorités du programme national indien sur l'informatisation de la société. Il s'agit de traiter l'anglais et les 18 langues indiennes « reconnues », pour plusieurs technologies : traduction automatique, synthèse à partir du texte, reconnaissance vocale, moteurs de recherche, reconnaissance de caractères, correcteurs orthographiques, production de ressources linguistiques. Un programme comparable (NHN: *National Human Language Network*) se met en place en Afrique du Sud pour le traitement automatique des 11 langues nationales.

En France, TechnoLangue (2002-2006) a consisté à produire des ressources linguistiques et à mener des campagnes d'évaluation pour le traitement de la langue

3. La Defense Advanced Research Project Agency (DARPA), du Département de la défense des États-Unis, a été l'initiateur de cette démarche au milieu des années 1980.

écrite et de la langue orale. Un important corpus a été produit comportant 1 600 heures de parole, dont 10 heures transcrites, soit 1 million de mots et 350 locuteurs enregistrés. Il n'existait jusqu'alors de corpus de cette taille que pour l'anglais américain ; il était donc important de constituer un tel corpus pour la langue française, et il reste important de le faire pour la plupart des langues dans le monde si l'on veut développer des systèmes qui les traitent automatiquement avec une qualité suffisante.

Le programme Quaero, lancé en France en mai 2008, porte sur le traitement des documents multilingues et multimédias (cf. p. 49).

La Commission européenne a soutenu plusieurs projets importants sur les technologies multilingues dans le cadre du 6^e programme-cadre de recherche et développement (PCRD) : CLEF, TC-STAR, CHIL... En particulier, le projet intégré TC-STAR a porté sur la traduction vocale pour trois langues (anglais, espagnol, chinois) dans le cadre d'une application d'interprétation automatique des interventions au Parlement européen.

Dans le 7^e PCRD, plusieurs projets de R&D sont en cours et plusieurs réseaux ont été mis en place : CLARIN (*Common Language Resources and Technology Infrastructure*), FLaReNet (*Fostering Language Resources Network*), et META-NET (*Multilingual Europe Technology Alliance*) au sein duquel une réflexion est menée pour bâtir une proposition d'Agenda de recherche stratégique sur ce thème, dans la perspective du 8^e PCRD.

Les technologies de la langue sont essentielles pour faciliter le multilinguisme et les échanges culturels en Europe et dans le monde. Pour ce faire, il s'agit de coordonner les efforts des États, voire des régions, et des organismes internationaux, associés aux industriels et aux laboratoires de recherche publics. Il est indispensable de produire, pour chacune des langues, les ressources linguistiques nécessaires, et d'organiser l'effort de recherche de manière ouverte, en le fondant sur l'interopérabilité et l'évaluation comparative et objective. On pourrait alors dire, en faisant écho à la phrase d'Umberto Eco : « La langue universelle, c'est la traduction... avec le soutien des technologies ! ». ■

L'AILF ET LA NORMALISATION DES RESSOURCES LINGUISTIQUES NUMÉRIQUES

Depuis la création de l'Association des informaticiens de langue française (AILF), nombre de ses membres se sont impliqués dans les instances de normalisation. L'AILF développe et relaie une réflexion fondamentale et critique sur les normes et standards en informatique, particulièrement dans le domaine linguistique. Parmi les thématiques surveillées : la terminotique, l'e-sémantique, le codage des caractères, le balisage structuré des corpus linguistiques et multimédias (la TEIP), les normes documentaires, les normes de l'e-enseignement et de l'audiovisuel numérique. Les membres impliqués dans des comités de normalisation², dans des projets de recherches sur la normalisation³, produisent des publications sur ces sujets. Le *Florilège*⁴ récemment publié pour les 25 ans du colloque LexiPraxi consacre un volet à cette thématique. Un des derniers LexiPraxi a été consacré à un domaine de normalisation stratégique pour l'avenir numérique des flux et corpus linguistiques, confronté à la concurrence des échanges

numériques mondialisés : les normes de description des caractéristiques de traits linguistiques pour les ressources terminologiques et les autres ressources linguistiques. Ces travaux sont développés en consortium par l'ISO (comité technique TC37, sous-comité SC4 dédié aux ressources linguistiques) et la TEI.

Le bureau de l'AILF s'investit actuellement dans deux projets de bibliothèques numériques franco-berbères⁵ qui ont des échelles d'intérêts territoriaux différents mais complémentaires. Il s'agit de veiller à ce que les corpus numériques linguistiques, écrits, oraux ou multimédias, soient rendus compatibles, par la normalisation, dans leurs modes de représentation comme dans celui de leur restitution, pour exploitation. Ces efforts portent sur le balisage structurel, référentiel et sémantique, mais aussi sur les infrastructures de métadonnées de descriptions. Cela suppose que la plateforme de développement pour l'intégration de ces données possède un mécanisme d'articulation de différents jeux de métadonnées

devant coexister pour décrire spécifiquement des ressources fonctionnellement distinctes⁶. Une compatibilité entre celles-ci est également recherchée, à un niveau structurellement plus générique, les résultats reposant sur d'autres travaux. Un des autres intérêts de la maîtrise des métadonnées, comme METS⁷, est la possibilité de mettre en relation des fonds de bibliothèques numériques documentairement décrits de façon non nécessairement coordonnée, afin d'induire leur capacité d'interopérabilité plus économiquement.

Le Centre national de ressources textuelles et lexicales

www.cnrtl.fr

Créé en 2005 par le CNRS, le CNRTL fédère au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue. Il intègre le recensement, la documentation (métadonnées), la normalisation, l'archivage, l'enrichissement et la diffusion des ressources.

Le CNRTL est adossé à l'UMR ATILF (CNRS / Nancy Université), et intégré dans le projet d'infrastructure de recherche européen CLARIN (*Common Language Resources and Technology Infrastructure* : www.clarin.eu).

ALAIN VAUCELLE

Chercheur, membre du bureau de l'Association des informaticiens de langue française (AILF)

Une norme de codage pour les lexiques : la norme LMF (*Lexical Markup Framework*) ISO-24613:2008 : www.lexicalmarkupframework.org

1. Text Encoding Initiative, www.tei-c.org
2. SC36, SC29, TC37 de l'ISO.
3. Par exemple : ConvergMPEG-SCORM de l'ISCC-CNRS.
4. La langue française dans l'aventure informatique : *15 ans de LexiPraxi, florilège*, Paris, AILF, 2008.
5. Pour l'OIF, la BNFB (Bibliothèque numérique franco-berbère) ; et le « Projet Apulée, bibliothèque numérique berbère ».
6. Des ressources d'e-enseignement, des corpus bi(tri)lingues de contes à finalité d'études littéraires comparées, des corpus oraux, des chants, des vidéos, des photos ou dessins et leurs légendes, des terminologies, des revues et publications numérisées.
7. METS = Metadata Encoding and Transmission Standard.

Technologies linguistiques et contenus multilingues

Les technologies linguistiques nous aident aujourd'hui à rechercher, traiter ou produire de l'information textuelle multilingue diffusée sur Internet. Elles démultiplient les possibilités de communication en nous affranchissant des barrières de la langue.

STÉPHANE CHAUDIRON

Professeur en sciences de l'information
et de la communication
Université Lille 3

Interroger sur le Web des sources d'informations rédigées dans d'autres langues que la sienne, s'abonner à des flux RSS multilingues pour ne filtrer que les informations pertinentes quelle que soit la langue, traduire « à la volée » des sites web ou des documents dénichés sur Internet, ces fonctionnalités sont désormais (presque) disponibles grâce aux technologies linguistiques. Même si tous les problèmes techniques ne sont pas réglés, de plus en plus d'applications aident à s'affranchir des barrières linguistiques.

Sur Internet, disposer de moteurs de recherche multilingues devient de plus en plus nécessaire. Comme le montre une étude *Internet World Stats* publiée en juin 2010, les dix langues les plus utilisées (en nombre d'internautes) sont l'anglais (27,3 %), le chinois (22,6 %), l'espagnol (7,8 %), le japonais (5,0 %), le portugais (4,2 %), l'allemand (3,8 %), l'arabe (3,3 %), le français (3,0 %), le russe (3,0 %), et le coréen (2,0 %). Ainsi, 72,7 % des presque 2 milliards d'internautes ne sont pas des anglophones natifs, et 36 % parlent une langue ne s'écrivant pas dans l'alphabet latin. Ces données reflètent la croissance des échanges multilingues sur Internet et la nécessité d'avoir des outils de recherche multilingues disposant de fonctionnalités telles que la traduction ou la recherche interlingue.

Plusieurs exemples montrent que la Toile est de plus en plus multilingue. Ainsi, à l'occasion de la présidence belge de l'Union européenne, le site web de la ville de Bruxelles propose une page présentant cette présidence traduite dans les 23 langues officielles de l'UE, de l'allemand au slovène en passant par le bulgare, le roumain ou l'irlandais (gaélique), les dernières langues officielles acceptées. De même, la bibliothèque d'objets numériques *Europeana* donne accès fin 2010 à environ 14 millions de textes, images, sons ou vidéos avec une interface en 26 langues, dont le maltais, l'islandais et le tchèque.

Techniquement plus complexe, et plutôt destiné à un usage professionnel mais accessible librement en ligne, le moteur de recherche *Patentscope* de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) peut interroger les différentes collections nationales de brevets dans la langue maternelle de l'internaute et fonctionne en 5 langues, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le japonais. Un mécanisme

d'expansion multilingue traduit automatiquement les mots-clés de la requête dans les différentes langues de la base de données. Puis, à partir de ces traductions, le moteur interroge les collections de brevets et retourne les résultats pertinents.

Toujours dans le domaine professionnel, de plus en plus d'outils de veille permettent de surveiller automatiquement un nombre important de sites web quelle que soit leur langue, latine ou non : par exemple les logiciels *AMI Enterprise Intelligence*, *Digimind* ou *KB Crawl*. Ces outils surveillent les sites institutionnels, les portails de presse, les blogs ainsi que le Web profond (c'est-à-dire les banques de données d'information professionnelle). Dès que le contenu d'un site est mis à jour, le logiciel « aspire » la nouvelle information et la stocke dans une base. Une fois l'information collectée, les logiciels d'analyse automatique de textes (*textmining* ou « fouille de textes » en français) permettent d'extraire, voire de résumer, les informations stratégiques. Sur de vastes volumes d'information multilingue, des suites logicielles comme *Luxid* de la société Temis, *Lingway* ou *Digimind*, peuvent identifier ce qui est dit d'une marque, d'un individu ou d'une entreprise.

Last but not least, la traduction automatique ! S'il existe sur Internet des services gratuits de traduction automatique, seuls les services payants, plus complets, offrent une qualité acceptable. Parmi les services gratuits, mentionnons *Systran*, *Bing Translator* (de Microsoft), *Babel Fish* (de Yahoo !), *Google* ou *Reverso* qui traduisent un texte, ou une page web dont on a indiqué l'URL.

Si ces exemples montrent que la technologie constitue une sorte de prolongement cognitif de l'homme en l'aidant à franchir les barrières linguistiques, ne posent-ils pas la question de l'utilité de la maîtrise des langues ? On pourrait en effet craindre que ces outils, de plus en plus performants, encouragent l'unilinguisme de l'homme dans un monde où la communication multilingue serait assurée par des logiciels. ■

Le programme Quaero

Parmi les technologies développées par Quaero, vaste programme de recherche et d'innovation sur le traitement automatique de contenus multimédias et multilingues pour de nouveaux usages, les technologies de la langue occupent une place de premier plan.

Regroupant plus de 300 chercheurs et ingénieurs en France et en Allemagne, Quaero constitue aujourd'hui le premier pôle européen sur les technologies d'extraction automatique d'information, d'analyse, de classification et d'exploitation des contenus, qu'ils soient de type textuel, audio, image ou vidéo. Le programme fédère une grande variété d'acteurs – laboratoires de recherche, établissements publics, PME et grandes entreprises – qui travaillent étroitement ensemble. Il crée ainsi un écosystème qui connecte recherches et applications sur un large spectre de technologies. Soutenus par OSEO, les membres du programme ont été sélectionnés pour leurs savoir-faire technologiques et leur capacité à les valoriser dans une démarche collaborative. Ils investissent dans le développement des technologies d'enrichissement des contenus multimédias et multilingues pour faciliter l'accès de ces contenus auprès du plus grand nombre.

Quaero est doté d'une organisation qui en fait un programme véritablement collaboratif et le positionne comme un accélérateur de l'innovation en Europe pour renforcer sa compétitivité au niveau international. Les contenus sont au cœur de cette organisation et les corpus de données nécessaires aux expérimentations scientifiques font l'objet d'une attention particulière. Les progrès technologiques sont mesurés et évalués de manière systématique par confrontation à ces contenus. Le programme orchestre les échanges, crée des connexions et favorise les synergies pour développer des innovations directement exploitables. Les objectifs applicatifs sont sélectionnés à partir d'une analyse approfondie des besoins et de la capacité des acteurs du consortium à prendre position sur des marchés porteurs. Quaero entend ainsi garantir la qualité des recherches scientifiques et développer des technologies de rupture pour offrir de nouveaux produits et services et conquérir de nouveaux marchés.

Les travaux portent sur une grande variété de contenus et de modes d'accès à ces contenus. Ils font l'objet de démonstrateurs intégrant les dernières technologies développées, sur lesquelles sont expérimentés les nouveaux usages. Certains démonstrateurs sont consacrés à la navigation avancée dans les documents multimédias du Web. D'autres aux nouveaux modes de consommation des médias et de diffusion du patri-

moine audiovisuel. D'autres encore aux futures générations de livres électroniques. Des recherches portent également sur l'amélioration des capacités de numérisation d'ouvrages anciens. À titre d'exemples, grâce aux technologies développées dans Quaero, il devient possible de retrouver une émission dans laquelle ont été prononcés les mots que l'on cherche ou correspondant à une thématique donnée, de générer des résumés musicaux, ou encore de synchroniser un livre audio avec le texte correspondant pour que l'utilisateur puisse basculer à tout moment de sa lecture au mode écoute.

Parmi les technologies nécessaires pour offrir ces nouveaux modes d'accès aux contenus, les technologies de la langue occupent une place importante. Elles représentent plus du tiers des développements technologiques du programme et se retrouvent dans la plupart des démonstrateurs. Les recherches portent sur la reconnaissance de la parole, celle de documents manuscrits, la traduction ou encore les systèmes de question-réponse. De nombreuses langues sont couvertes, et notamment les langues européennes (français, anglais, allemand, espagnol, polonais, grec, russe, arabe, chinois...). Sur chaque langue traitée, les performances des technologies développées les situent au meilleur niveau international. Quaero est ainsi un acteur majeur du plurilinguisme en Europe et dans le monde.

Deux ans et demi après son lancement en 2008, le programme a déjà conduit à de nombreux résultats. Plus de 70 modules technologiques ont été développés. Ils sont intégrés dans de nombreux démonstrateurs par 5 projets applicatifs. Les recherches ont conduit à plus de 330 publications et 19 distinctions, dont 12 participations à des campagnes d'évaluation internationales dans lesquelles Quaero a toujours été classé dans les trois premiers. Sur le long terme, le programme a permis de mettre en place une infrastructure d'évaluation technologique unique en Europe, et a donné l'impulsion à la création d'un Institut franco-allemand des technologies multilingues et multimédias de l'information (IMMI-CNRS). Ces premiers résultats illustrent la dynamique de progrès enclenchée par le programme, qui est appelée à se renforcer encore et à fédérer autour d'elle un nombre croissant d'acteurs. ■

ÉDOUARD GEOFFROIS

Directeur technique
du programme Quaero
Direction générale de l'armement

www.quaero.org



Le multilinguisme dans les projets européens

Rendre le patrimoine culturel numérisé accessible à tous dans sa diversité implique de partager normes et bonnes pratiques pour la description des collections et des documents, et pour leur interrogation par les moteurs de recherche sémantique et multilingue.

MARIE-VÉRONIQUE LEROI

SG / SCPCI / DREST

Aujourd'hui, à travers toute l'Europe, des centaines d'institutions culturelles numérisent leurs collections pour les conserver et, surtout, pour permettre au grand public d'y accéder sur Internet. Face à la diversité et à la richesse de l'offre numérique issue de ces programmes de numérisation, des réseaux d'institutions et de ministères, tel le réseau Minerva¹, se sont constitués avec l'appui de la Commission européenne, afin de donner une meilleure visibilité à l'ensemble des initiatives.

Le projet européen MICHAEL² (*Multilingual Inventory of Cultural Heritage in Europe*), lancé en 2004, a pris en compte la question des langues en élaborant un guide européen multilingue de collections du patrimoine culturel numérisé. Initié par la France, l'Italie et le Royaume-Uni, MICHAEL s'est progressivement étendu à de nombreux autres pays en Europe ; aujourd'hui, 21 pays mettent en commun leurs inventaires, qui sont intégrés dans un portail européen accessible dans 12 langues.

Dans chaque pays, les partenaires de MICHAEL développent des réseaux de partenariat et mettent en place une organisation spécifique afin d'inciter les institutions culturelles à contribuer au catalogue national. L'instance française de MICHAEL, *Patrimoine numérique*³, présente ses contenus statiques et les titres de ses collections dans trois langues.

En 2007, une association internationale sans but lucratif de droit belge, l'association Michael Culture, a été créée afin de pérenniser le projet, de favoriser le multilinguisme et de fédérer les initiatives nationales.

La problématique du multilinguisme s'est posée de manière encore plus évidente lors du lancement de la Bibliothèque numérique européenne, *Europeana*. Service d'accès aux ressources numériques et numérisées des musées, des bibliothèques, des archives et des collections audiovisuelles européennes, *Europeana*⁴ compte en novembre 2010 plus de 14 millions d'objets numériques et s'appuie sur les contributions de plus de 1 500 institutions de toute envergure dans toute l'Europe. Les contenus accessibles dans *Europeana* représentent ainsi une grande diversité linguistique.

De nombreux projets soutenus par la Commission européenne visent non seulement à enrichir *Europeana*

mais aussi à définir des méthodologies et des outils normalisés pour appréhender au mieux les spécificités métier des institutions et le caractère plurilingue de ces contenus. Le projet Athena⁵, notamment, tend à renforcer et encourager la participation des musées et d'autres institutions patrimoniales qui ne sont pas encore impliqués dans *Europeana*. Un lot de travail dirigé par l'association Michael Culture est consacré au multilinguisme et aux terminologies, en vue de transmettre des recommandations et de bonnes pratiques aux institutions muséales.

Parallèlement à ces projets orientés « contenus », le projet *Europeana Connect*⁶ se concentre davantage sur les utilisateurs, en développant des fonctionnalités de navigation et de recherche multilingues.

Thésaurus et normes : état des lieux et réflexions

La terminologie recouvre un ensemble de pratiques et de ressources très variées. Dans le domaine d'activité des institutions culturelles, ce terme renvoie aux instruments de recherche et aux outils d'indexation utilisés pour le catalogue.

L'utilisation de vocabulaires contrôlés ou non contrôlés est inhérente à la gestion des objets ou des collections dans une institution culturelle. Une étude⁷ menée dans le cadre du projet Athena a montré que ces vocabulaires étaient extrêmement variés tant du point de vue de leur forme que de leur contenu. Lexiques, classifications, thésaurus ou ontologies sont autant de types de ressources différentes utilisées par les musées européens. Cette étude a aussi montré que les institutions utilisent plus volontiers des ressources créées en interne et essentiellement des thésaurus monolingues.

Les thésaurus ont la particularité de distinguer les termes selon deux catégories : les descripteurs et les non-descripteurs. Les descripteurs sont les termes principaux et les non-descripteurs sont les termes liés aux descripteurs par des relations sémantiques, hiérarchiques ou associatives. La structuration des termes constitue la caractéristique la plus importante et aussi la plus appréciée des thésaurus.

Plusieurs normes définies par l'ISO (Organisation internationale de standardisation) régissent l'élabora-

1. Ministerial Network for Valorising Digitisation Activities : www.minervaeurope.org

2. Michael : www.michael-culture.org

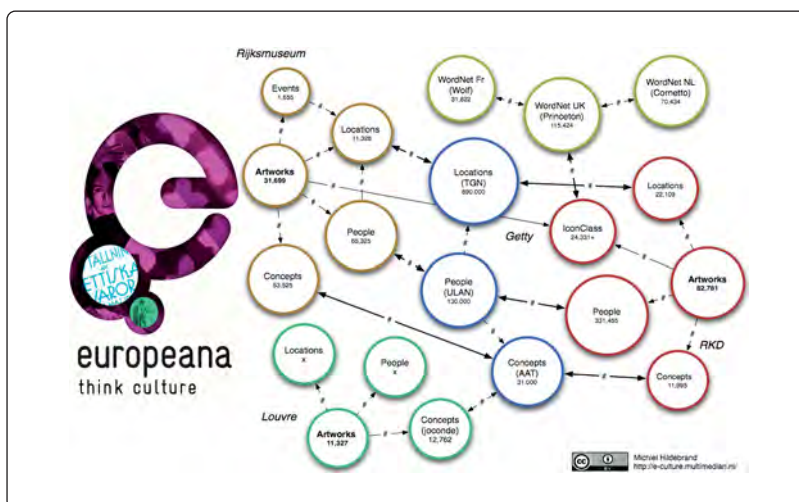
3. Patrimoine numérique : www.numerique.culture.fr

4. Europeana : www.europeana.eu

5. Athena : www.athena-europe.eu

6. Europeana Connect : www.europeanaconnect.eu

7. Athena Livrable D4.1 *Identification of existing terminology resources in museums* (Identification des ressources terminologiques existantes dans les musées)



Nuage de ressources (datacloud) d'Europeana, par Michiel Hildebrand. <http://e-culture.multimedial.nl>

tion des thésaurus. La norme ISO 2788:1986, *Guidelines for the establishment and development of monolingual thesauri* fournit des recommandations pour le développement de bonnes pratiques en matière d'indexation pour l'élaboration d'un thésaurus monolingue. La norme ISO 5964:1985, *Guidelines for the establishment and development of multilingual thesauri* étend le spectre de la norme ISO 2788 en se concentrant sur les thésaurus multilingues.

Parallèlement à ces normes, des standards ont été développés et proposés par le W3C (World Wide Web Consortium), ces dernières années, afin de prendre en compte la gestion informatisée des terminologies et l'émergence des technologies du Web sémantique. Cette notion introduite par le créateur du Web, Tim Berners-Lee, représente une évolution du Web actuel, Web de documents, vers un Web de données où chaque document serait formalisé de sorte que les technologies du Web sémantique pourraient interpréter les liens entre ces données et donc entre ces documents.

Le Linked Data, littéralement « données liées » s'apparente à une mise en œuvre du Web sémantique par le biais de bonnes pratiques, de méthodes et d'outils normalisés qui ont vocation à lier les données du Web. Pour faire partie du diagramme de ressources généralement utilisé pour représenter le Linked Data, une ressource se doit d'être formalisée dans le format RDF (*Resource Description Format*⁸) et chacun des éléments qui composent cette ressource (concepts, personnes, objets, etc.) doit être identifié de façon unique par une URI (*Uniform Resource Identifier*). Cette URI permet ensuite de connecter ces éléments les uns aux autres pour constituer le Linked Data et adopter une approche plus sémantique que linéaire et donc plus « données » que « document ».

En aout 2009, SKOS (*Simplified Knowledge Organization System*), un format de modélisation des terminologies, a notamment été reconnu comme standard par le W3C. Ce standard qui s'appuie sur les caractéristiques principales des thésaurus constitue pour une institution le format de transition idéal depuis le thésaurus « classique » vers une ressource normalisée et structurée partie intégrante du Web sémantique. La

transformation de leur terminologie en SKOS représente un effort et un investissement importants pour les institutions culturelles qui peuvent ainsi adopter une démarche normalisée pour une mise à disposition de leurs contenus en dehors de leurs murs, et donc favoriser la compréhension de leurs contenus dans un environnement multilingue tel qu'Europeana.

Ce format SKOS, outre la structuration sémantique des concepts et des termes, permet de modéliser assez simplement et pourtant assez précisément les équivalences entre termes au sein d'une même terminologie (équivalences sémantiques) mais aussi les équivalences entre concepts de terminologies différentes (équivalences linguistiques). Cette gestion ontologique des thésaurus permet de dépasser l'usage premier du thésaurus, qui se réduit à la seule indexation, pour converger vers des usages plus orientés « Web sémantique » tels que la recherche multilingue sémantique. Ce type de recherche permettrait de structurer les résultats d'une recherche mais aussi de l'élargir ou de la préciser : selon les souhaits de l'utilisateur, une requête « Mona Lisa » permettrait d'aboutir aux éléments ayant pour indexation « la Joconde » et ayant comme auteur « Léonard de Vinci » ou encore « Leonardo Da Vinci ».

Des ressources majeures telles que Rameau⁹ (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) géré par la BNE, ou le thésaurus Eurovoc¹⁰, terminologie de référence de l'Union européenne, ont franchi cette étape de « SKOSification », c'est-à-dire de conversion en SKOS de leurs ressources. Un second rapport¹¹ comportant des lignes directrices pour la SKOSification des terminologies a été produit dans le cadre du projet Athena, afin de guider les institutions dans ce processus.

Ces normes et standards visent à harmoniser les ressources linguistiques et terminologiques et ne constituent qu'un premier pas vers le Linked Data¹² qui permettra de relier l'ensemble des ressources disponibles sur le Web les unes aux autres. ■

8. RDF : www.w3.org/TR/rdf-primer

9. Langage d'indexation matière RAMEAU : <http://rameau.bnf.fr>

10. EUROVOC : <http://eurovoc.europa.eu>

11. Athena Livrable D4.2 : *Guidelines for mapping into SKOS, dealing with translations*

12. Linked Open Data : <http://linkeddata.org>

RESSOURCES LEXICALES LIBRES POUR LE FRANÇAIS

BENOÎT SAGOT

Chercheur en TAL
INRIA

Depuis quelques décennies, les études linguistiques font de plus en plus usage de collections de textes appelées *corpus* pour en extraire des informations quantitatives et objectives. Ce type d'approche en linguistique rejoint des problématiques étudiées depuis plus d'un demi-siècle par les chercheurs en traitement automatique des langues (TAL), dont l'objectif est d'automatiser certains traitements sur des données langagières (par exemple pour faire de la traduction automatique, de la correction grammaticale, de l'extraction d'informations...).

Ces travaux nécessitent toutefois d'avoir à sa disposition des *ressources lexicales*, c'est-à-dire des bases de connaissances linguistiques sur un nombre aussi grand que possible de mots de la langue que l'on souhaite étudier. Ces connaissances peuvent être morphosyntaxiques (*écrire* est un verbe à l'infinitif), syntaxiques (*manger* est un verbe transitif) ou sémantiques (*table* est un type de meuble).

Le développement de ressources lexicales est une tâche difficile, en raison du nombre considérable

de mots d'une langue, mais également en raison de la complexité des informations linguistiques qui y sont présentes. Après une période où ces ressources étaient développées à la main, deux avancées importantes ont eu lieu. Il s'agit tout d'abord du développement de techniques statistiques permettant d'extraire automatiquement des informations lexicales à partir de corpus. Ensuite, le développement du paradigme des *ressources libres*, à l'image du *logiciel libre*, a eu un impact important. C'est en effet le seul statut qui garantisse une visibilité, une utilisabilité et une qualité maximale à une ressource lexicale. C'est ainsi qu'on a été développées deux ressources¹ lexicales libres pour le français. Le lexique morphologique et syntaxique *Lefff* est une ressource utilisée dans de nombreuses équipes de recherche et entreprises. Il est par exemple au cœur de systèmes d'*analyse syntaxique automatique*, c'est-à-dire de logiciels permettant de calculer la structure grammaticale d'une phrase. Il s'agit d'un traitement utile pour chercher dans un

corpus des données linguistiques complexes, mais également comme préalable à des traitements automatiques plus appliqués, notamment la recherche d'informations, l'extraction de connaissances, la correction grammaticale voire la traduction automatique. Le lexique sémantique WOLF (wordnet libre du français), quant à lui, en est pour l'instant à un stade plus précaire de développement, mais il est déjà au cœur de plusieurs travaux et applications industrielles, notamment en *analyse sémantique*, c'est-à-dire pour l'extraction automatique du sens des mots et des phrases.

Ces deux ressources jouent aujourd'hui un rôle important dans différents projets financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le pôle de compétitivité System@tic. C'est notamment le cas du projet EDyLex² dont l'un des objectifs principaux est d'identifier des mots, termes et emplois nouveaux dans le flux continu de dépêches AFP, afin d'enrichir dynamiquement le *Lefff* et le WOLF.

1. <http://alpage.inria.fr/~sagot/index.html>

2. <http://sites.google.com/site/projetedylex>

ELIX, LE PREMIER DICTIONNAIRE VIDÉO DE LA LANGUE DES SIGNES

SIMON HOURIEZ

Concepteur et directeur
de Signes de sens

Depuis 2005, la langue des signes française (LSF) est reconnue comme langue de France ; la loi s'engage à faciliter son enseignement et sa diffusion dans les administrations publiques. La diversité culturelle et la préservation du patrimoine étant par ailleurs au cœur des préoccupations actuelles des institutions culturelles, la LSF détient un statut particulier puisqu'elle n'est une langue ni écrite, ni orale, à proprement parler. Aujourd'hui, la LSF est la langue maternelle de 75 000 sourds

mais est régulièrement pratiquée par 90 000 personnes : éducateurs, professeurs, formateurs, accompagnants, médecins... en famille ou dans leur travail. Si le bilinguisme apparaît comme une nécessité incontournable pour les sourds qui veulent s'intégrer socialement, l'accès au français écrit reste très difficile pour de nombreux sourds (plus de 50 % d'illettrisme), et les pôles LSF dans les écoles manquent d'outils adaptés pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Par ailleurs, les TIC permettent aujourd'hui de mémoriser tout patrimoine visuel et de le diffuser autour d'un réseau social. Internet ouvre des opportunités pour repenser les chemins d'apprentissage et de collaboration. De ces constats est né Elix : un dictionnaire collaboratif de français en LSF, en ligne sur Internet et accessible sur les smartphones (application iPhone notamment).

● Elix rend accessible le sens des mots en français en adaptant les définitions des mots en LSF ; il lutte ainsi contre l'illettrisme

des sourds en proposant une approche polysémique des mots, et l'explication d'expressions.

- Dictionnaire collaboratif, Elix permet à chaque usager de proposer un signe correspondant à chaque sens et de poster des commentaires ; il redonne ainsi sa place à la communauté sourde dans l'évolution et la formalisation de sa langue.

- Enfin, comme toute langue, la LSF est en évolution et possède ses variantes, régionalismes, et différences lexicales

d'une communauté à l'autre. Elix permet de recenser cette richesse et constitue ainsi le premier observatoire durable de l'évolution de la LSF dont pourront bénéficier le public, les linguistes, les historiens de la langue...

Cette plateforme est maintenant développée et plusieurs partenariats sont engagés : avec Alcatel-Lucent Bell Labs pour des évolutions ergonomiques et fonctionnelles, avec Websourd pour l'adaptation en LSF des

définitions, avec des structures pilotes (hôpitaux, centres de formation, écoles spécialisées...) pour la création progressive des premières communautés. En janvier 2011, les 300 premiers mots seront accessibles dans la base. Un déploiement de l'outil aux USA est aussi en cours de réflexion, ce qui permettrait de confronter le projet à un contexte social, scientifique et pédagogique différent.

MUSÉO, PROJET MULTIMÉDIA DE MISE EN ACCESSIBILITÉ CULTURELLE

Dispositif multimédia pour les enfants de 8 à 12 ans, Muséo repose sur une pédagogie visuelle novatrice issue de la langue des signes française (LSF). Il interroge des modalités différentes d'accès aux connaissances, au profit de tous, via les TIC.

Ce projet est né dans l'association Signes de sens, qui réfléchit et expérimente de nouveaux outils et de nouvelles formes de médiation pour donner aux enfants sourds les mêmes chances qu'aux autres enfants de s'instruire et de se cultiver. Il a été rendu possible grâce au soutien du programme Create Joy de Vivendi, et à celui du ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets 2010 « Services numériques culturels innovants ».

Pour l'expérimentation de ce projet, Signes de sens a travaillé avec le musée du Quai Branly. Les enfants y découvrent une population du monde grâce aux objets du quotidien. Ils suivent sur iPad un parcours interactif qui revisite le contenu traditionnel des visio-guides. La transmission de savoirs se fait par le canal visuel : la LSF et

l'expression gestuelle. Animation, dessin, voix off et sous-titrage permettent accessibilité et plaisir pour tous. Puis, en atelier, ils touchent des matières, reconstituent ce qu'ils ont découvert grâce à la technologie *multitouch* et à un logiciel de commande à distance. Tous les contenus produits s'appuient sur les ressources et la richesse de la LSF, qui permet non seulement de renforcer le rapport sensible au réel et donc de repenser la pédagogie active, mais aussi d'ouvrir de nouvelles pistes d'apprentissage par sa dimension iconique.

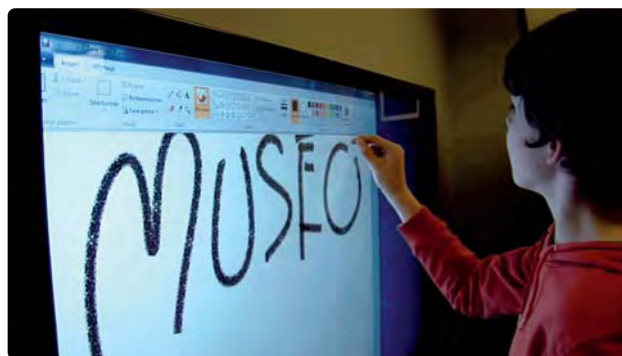
Les contenus sont d'ailleurs transmis aux enfants via un livret avec DVD. Ce support permet de tisser un lien entre la famille, l'école et le musée, quand la communication est souvent difficile étant donné que 90 % des enfants sourds ont des parents entendants. Cela permet aussi de prolonger l'expérience du musée à la maison, de la partager. L'originalité du projet repose également sur la structuration de l'équipe et la méthodologie de travail : la question de l'accessibilité n'est pas traitée en

fin de production comme une étape finale de traduction des contenus en LSF, mais comme une contrainte initiale de conception portée par Signes de sens. L'association travaille avec des développeurs pour la partie technique et un référent

SIMON HOURIEZ

Concepteur et directeur de Signes de sens

Contact :
s.houriez@signesdesens.org



© Signes de sens, 2010

scientifique pour les contenus. Pour l'évaluation de l'approche pédagogique, un partenariat a été engagé avec le Laboratoire des sciences de la communication de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Il permettra de réfléchir avec les musées au développement et à la mise en place de services numériques innovants : pour une accessibilité culturelle pour tous.



Adrien Mondot et Claire Bardainne, *Sens dessus dessous*, 2010
Installation numérique interactive pour les façades du Théâtre et Auditorium de Poitiers, scène nationale. Ce dispositif réagit aux variations de son environnement (SMS, météo, fréquence du public, actualité...) et s'inspire de *Cent mille milliards de poèmes*, de Raymond Queneau, et de ses multiples combinaisons (cf. présentation p. 58).

© Arthur Péquin

Actualités

Sites Internet 56

Les épaves corsaires de la Natière.
Archéologie sous-marine à Saint-Malo

Numérisation du patrimoine 56-57

Le portail du cinéma expérimental et de l'art
vidéo

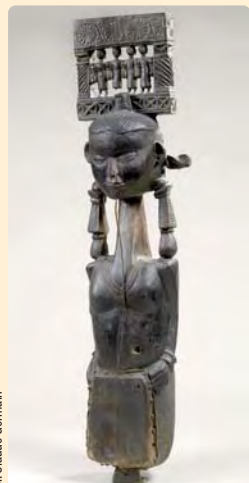
La base nationale des instruments de musique

Le patrimoine de la bande dessinée sur Internet

Mémoires de Trans,
les archives des Transmusicales de Rennes

ENUMERATE, projet européen
sur les statistiques de numérisation

Quoi de neuf dans Collections ?



Vièle sarangi, Inde du nord
(musée de La Castre,
Cannes), référencée dans
la base nationale des
instruments de musique.

Cl. Claude Germain

Services culturels numériques innovants 58-59

Culture Labs

Œuvres littéraires enrichies et interactives
pour public mobile

Sens dessus dessous

Opéra Bis, l'opéra de Rennes
dans les mondes virtuels

Hautes-Pyrénées numériques :
L'abbaye cistercienne de l'Escaladieu
Une table tactile multi-utilisateurs géante
à Nestplori@

Recherche et enseignement supérieur 60

Les Rencontres doctorales en architecture
2010

Projets de recherche dans les écoles
supérieures d'art

Europe 61

Digital Cultural Heritage Network

Indicate

Charisma

Publications 62-63

Archéologie

Architecture

Arts

Cinéma, audiovisuel

Conservation-restauration

Ethnologie

Histoire

Patrimoine

Socioéconomie de la culture

Universités

**Appel à projets de recherche
2011 du Programme national
sur la connaissance et
la conservation du patrimoine
matériel culturel**

Texte de l'appel et modalités :
www.culture.fr/culture/conservation/fr,
rubrique « Programme national »

Date de clôture : 18 avril 2011

Les épaves corsaires de la Natière Archéologie sous-marine à Saint-Malo

www.epaves.corsaires.culture.fr

La découverte, en 1995, aux portes de Saint-Malo, des épaves de deux grandes frégates corsaires englouties au pied des écueils de la Natière a permis, après dix années d'enquête archéologique sous-marine, de dévoiler un pan oublié de la guerre de course.



Les portraits robots des deux navires se sont lentement esquissés au fur et à mesure de l'étude minutieuse des vestiges, et la confrontation avec les sources archivistiques a finalement conduit à leur identification : la *Dauphine* et l'*Aimable Grenot*, perdues en mer respectivement en 1704 et en 1749.

Le site Internet conçu par Michel L'Hour et Elisabeth Veyrat, du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), a été l'occasion de réaliser une restitution 3D inédite de la *Dauphine*, qui vogue à nouveau sous forme numérique, trois siècles après son naufrage. Dans une scénographie originale, le site retrace le quotidien des marins, les circuits d'échanges nationaux et internationaux, et évoque les figures de quelques grands capitaines et armateurs, avec en toile de fond la guerre de course et les combats navals. Parmi les objets mis au jour lors des fouilles, beaucoup sont singuliers ou rarissimes : par exemple, un fragment de quartier de Davis et un bâton de Jacob (instruments de navigation) ainsi qu'une étonnante règle à calcul ou « échelle de canonier », utile à déterminer le calibre des canons. Sont également détaillées les techniques de la construction navale de l'époque. Enfin, un volet présente les méthodes et techniques spécifiques à l'archéologie sous-marine.

Le site, disponible en français et en anglais, propose des contenus en langue des signes française et des ressources éducatives. Il fait partie de la collection « Grands sites archéologiques » (www.grands-sites-archeologiques.culture.fr)

Le portail du cinéma expérimental et de l'art vidéo

<http://24-25.fr>

La première version du portail 24-25 a été lancée début octobre 2010. Ce portail est un point d'accès unifié vers les fonds français de cinéma d'avant-garde et expérimental, de films d'artistes, d'art vidéo, de cinéma d'exposition...

La création filmique et vidéographique, en évolution permanente, connaît une diffusion restreinte et nécessite une contextualisation spécifique, tant pour son appropriation par un large public que pour son étude, sa programmation et son utilisation par des professionnels de l'image en mouvement. Le ministère de la Culture et de la Communication a soutenu la numérisation des collections de cinéma expérimental et d'art vidéo dans le cadre de son plan national de numérisation, ce qui a permis à différentes structures œuvrant dans ce domaine, associations ou organismes publics, d'entreprendre une réflexion commune en vue de créer un portail offrant un accès en ligne aux œuvres, avec une interopérabilité entre les différentes bases de données. Un modèle de données a été défini grâce à une collaboration avec l'équipe du projet européen GAMA (Gateway to Archives of Media Art, www.gama-gateway.eu). L'objectif du portail 24-25 est d'améliorer la diffusion, la valorisation et la connaissance de ces collections qui couvrent tous les grands mouvements d'avant-garde depuis les années 1920 jusqu'à la création contemporaine. La diversité internationale des travaux présentés en fait un ensemble fédéré d'œuvres exceptionnelles en Europe.

Les partenaires, initialement des structures associatives¹, rassemblent depuis cette année des organismes publics français (Archives françaises du film, Département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, Centre national des arts plastiques-Fonds national d'art contemporain, Département cinéma et nouveaux médias du Centre Pompidou)². Ils devraient être rejoints par des organismes européens lorsque le portail sera optimisé.

1. Circuit Court, Collectif Jeune Cinéma, Heure Exquise !, Instants Vidéo, Le Peuple qui Manque, Light Cone, Vidéoformes.

2. Ont aussi rejoint le projet en 2010 les associations Cinédoc-Paris film coop et Pointtigneplan.

La base nationale des instruments de musique

<http://mediatheque.cite-musique.fr/instruments>

La base nationale des instruments de musique est en ligne sur le portail de la médiathèque de la Cité de la musique.

Cette base a été réalisée à partir de l'inventaire national des collections de musique des musées de province, entrepris en 1978 par Frédéric de la Grandville, à la demande de l'Inspection générale des musées. Régulièrement mis à jour, l'inventaire est déposé en 2000 au musée de la Musique, avec 5 760 notices correspondant aux collections de 230 musées.

En 2009, avec le soutien du plan national de numérisation du ministère de la Culture et de la Communication, le musée de la Musique et la médiathèque de la Cité de la musique réalisent une nouvelle base de données regroupant toutes ces collections et celle du musée de la Musique, et collectent les photographies existantes. De plus, le soutien du plan de numérisation permet au musée de la Musique et à onze musées en région d'enrichir la couverture photographique de leurs collections.

Consultable en ligne, la base compte fin 2010 plus de 10 000 notices et plus de 20 000 photos correspondant à plus de 11 000 instruments. Elle met en évidence la grande diversité et la complémentarité des patrimoines conservés. On y trouve l'ensemble des guitares ou des clavecins français, les koras ou les harpes arquées d'Afrique, les trompes de chasse, les vieilles à roue de Jenzat, des instruments rares, les instruments d'un facteur comme Erard ou Vuillaume, ou encore ceux ayant appartenu à des musiciens célèbres comme Chopin, Berlioz, Debussy ou Django Reinhardt. L'agrégation dans un futur proche des collections des musées encore manquants parachèvera cette réalisation.

Cet accès fédéré aux collections instrumentales permet de répondre à l'intérêt grandissant que manifestent aussi bien les professionnels des musées et de la facture instrumentale, les chercheurs, les musiciens et mélomanes, que le public amateur d'instruments.

Plus largement, la base nationale s'inscrit dans une démarche de construction de la bibliothèque numérique *Europeana*. Le projet MIMO (Musical Instrument Museums Online, www.mimo-project.eu/fr), soutenu par la Commission européenne, fédère une dizaine de grands musées européens possédant des collections d'instruments (en Allemagne, au Royaume-Uni, en Belgique, en France, en Italie et en Suède). Fin 2011, 45 000 photographies d'instruments et leurs métadonnées seront accessibles sur *Europeana*, via une interrogation en six langues. La Cité de la musique construit la

plateforme technique de MIMO et participe à l'élaboration du dictionnaire multilingue des instruments de musique.

Le patrimoine de la bande dessinée sur Internet

www.citebd.org

La première série de l'hebdomadaire satirique *Le Rire*, publiée de 1893 à 1903, est désormais consultable en ligne.

La revue *Le Rire*, conservée à la Cité internationale de la bande dessinée, très consultée par les spécialistes et historiens, devait être préservée de trop nombreuses manipulations. Après les fonds Quantin et Saint-Ogan, la Cité a donc numérisé, avec le soutien du plan national de numérisation du ministère de la Culture et de la Communication, la première série de la revue, soit 430 numéros parus entre le 10 novembre 1893 et le 31 janvier 1903. Une période charnière où « les histoires en images commencent à désertir le champ de la presse satirique pour être cantonnées dans celui de la presse enfantine ». Alphonse Allais, Tristan Bernard, Toulouse-Lautrec, le caricaturiste Caran d'Ache, Jules Renard ou encore le dessinateur Benjamin Rabier (connu pour avoir inventé le faciès souriant de la Vache-qui-rit), tous ont contribué à cette revue publiée chaque samedi par Félix Juven, avec un certain succès. Témoin d'une époque, relatant les interrogations de la société de la fin du XIX^e siècle, *Le Rire* tranche par sa modernité... Les concepteurs de la revue laissent une grande place aux dessins d'humour légendés



Le Rire n° 292, 9 juin 1900 : portrait de Caran d'Ache en couverture.

et aux histoires séquentielles proches de la BD actuelle. On y trouve aussi des histoires drôles, des échos sur l'actualité théâtrale et littéraire, prisés des historiens, ou encore des extraits de la presse étrangère.

Mémoires de Trans, les archives des Transmusicales de Rennes

www.memoires-de-trans.com

L'association Trans Musicales, à Rennes, a numérisé en 2010 les archives des dix premières éditions du fameux festival des



musiques actuelles. Mis en ligne le 9 décembre 2010, en libre accès, plus de 270 fiches artistes, quelque 500 photos live, plus de 350 pistes audio et de nombreux extraits vidéo d'archives mettent à l'honneur les TransMusicales de 1979 à 1988. L'enrichissement du site, conditionné à l'accord des ayants-droits, se poursuivra progressivement.

Plateforme patrimoniale mais aussi collaborative, Mémoires de Trans propose au public un espace contributif : on peut y laisser ses commentaires, ses impressions ou ses anecdotes sur chaque concert, et partager ses propres documents photographiques ou vidéos.

Mémoires de Trans a reçu le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (plan national de numérisation), du conseil régional, des archives départementales d'Ille-et-Vilaine et des archives municipales de Rennes. L'INA est associé au projet.

ENUMERATE, projet européen sur les statistiques de numérisation

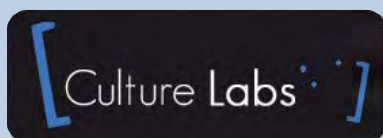
Financé pour une durée de 3 ans (2011-2013) dans le cadre du 7^e programme-cadre de recherche et développement européen (PCRD), le projet de réseau thématique ENUMERATE va s'intéresser aux statistiques sur la numérisation (volumes, coûts, qualité) et à la conservation à long terme. La France en est partenaire, représentée par le ministère de la Culture et de la Communication (Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie et Département des études, de la prospective et des statistiques). Le réseau associera statisticiens et professionnels du patrimoine culturel. Dans chaque pays, trois enquêtes nationales sont prévues pour alimenter les travaux européens. Une plateforme de données sera créée pour mettre les résultats durablement à disposition. L'ensemble des États membres, y compris ceux qui ne sont pas partenaires, seront invités à contribuer. ENUMERATE est coordonné par l'agence britannique Collections Trust et prend la suite des travaux menés dans le cadre de l'étude NUMERIC, financée par la Commission européenne, et du groupe ad hoc mis en place avec les États membres « SIG-STATS ».

Quoi de neuf dans Collections ?

<http://collections.culture.fr>

De nouvelles ressources documentaires ont rejoint Collections, le moteur de recherche du ministère de la Culture qui permet d'interroger simultanément plus de 4,3 millions de documents et 3 millions d'images en un seul clic :

- des bases de données : « Mémoires de la Somme », photographies des archives départementales de la Somme (23 000 notices et images), « Images en mission », fonds photographique du service protestant de mission Défait (13 160 notices et images), « Le Roc-aux-Sorciers », publication scientifique de la RMN ; « Les dessins de mode de Muguette Buhler et Martiale Constantini » du musée des Arts décoratifs ;
- des expositions virtuelles produites par des bibliothèques : « Le ramoneur, la marmotte et la montagne » et « Stendhal » (issues du portail rhônalpin Lectura), « Très riches heures de Champagne » réalisée par Interbibly ;
- des sites Internet : celui du Réseau des sites majeurs de Vauban ; différents sites sur l'art contemporain : Agence culturelle d'Alsace (FRAC), Centre photographique d'Ile-de-France, Le Consortium, La Criée (Rennes), FRAC d'Auvergne, de PACA, Le Point du Jour... Collections est un des trois agrégateurs nationaux qui alimentent *Europeana*, avec la BNF et l'INA.



<http://culturelabs.culture.fr>

Le ministère de la Culture et de la Communication s'est engagé en 2010 dans une démarche de soutien à l'innovation numérique pour développer de nouveaux usages culturels numériques pour le grand public.

Le ministère veut faciliter l'expérimentation par le public de nouveaux usages numériques culturels, promouvoir de nouvelles approches de consultation et de réutilisation des ressources numériques culturelles, encourager de nouveaux partenariats entre opérateurs culturels, monde de la recherche et entreprises. Cette démarche s'inscrit dans l'une des priorités du ministère : la numérisation et la diffusion du patrimoine et de la création.

En 2010, un premier appel à projets a permis d'identifier 60 projets couvrant tous les secteurs culturels, et ainsi de favoriser des expérimentations tant au sein des institutions culturelles que sur Internet. La plateforme Culture Labs, réalisée par le ministère

de la Culture en partenariat avec le laboratoire Leden (université Paris 8), présente chacun des projets soutenus dans ce cadre :

- des visites innovantes pour découvrir le patrimoine (château, promenades urbaines, abbaye, architecture du XX^e siècle, parcs et jardins...) : par exemple « GéoCulture-Le Limousin vu par les artistes », « Monumen : la statuaire de fonte et de bronze sur smartphone », ou « Voyage numérique dans l'histoire de Dunkerque au XVIII^e siècle » ;
- des visites enrichies de musées et d'expositions, des approches innovantes des œuvres : par exemple « Muséo » expérimenté au musée du Quai Branly (cf. p. 53), « e-CNCS », une plateforme du Centre national du costume de scène dans Second Life, « Museotouch » une application libre utilisant les technologies *multi-touch* pour explorer des collections de musées, ou encore « Vous avez dit "banc d'orfèvre" » au musée national de la Renaissance ;
- des spectacles enrichis (musique, danse, opéra, théâtre), qu'il s'agisse de services participatifs sur les textes dramatiques, de la diffusion innovante d'opéras, de critique participative... (cf. « Opéra bis » p. 63) ;
- des services innovants pour le livre (cf. « Œuvres littéraires enrichies » ci-dessous), pour le cinéma ou pour la musique, tel

« Univers musical des médiathèques alsaciennes », offre d'écoute en *streaming* de fonds musicaux ;

- des bibliothèques innovantes, des archives collaboratives : « Cartothèque du département du Lot-et-Garonne », « MyArchives » des archives départementales de l'Aube ;
- des services numériques dans un cadre éducatif : « Versailles en direct », ateliers pédagogiques à distance, « Archimôme », site internet jeune public de la Cité de l'architecture et du patrimoine, etc.

Culture Labs donne aussi une visibilité aux expérimentations menées auprès du public sur l'ensemble du territoire : reportages vidéos et interviews en situation réelle sont mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement des projets.

La plateforme doit permettre d'évaluer le caractère innovant des usages numériques, en mettant l'accent sur la mobilité, l'interactivité, les fonctions participatives. Elle vise à fédérer les autres « Labs » contribuant à la dynamique du numérique et des usages culturels grand public, et à créer une synergie de réseau et d'échange entre tous les acteurs concernés : le public, les structures culturelles, les partenaires privés, les laboratoires de recherche, les écoles, etc.

Œuvres littéraires enrichies et interactives pour public mobile

L'éditeur et libraire numérique Leezam ainsi que deux structures du Centre Pompidou : l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) et la Bibliothèque publique d'information (BPI), sont impliqués dans un projet de recherche sur le « livre enrichi ».

Ce projet vise à concevoir puis à tester des œuvres littéraires enrichies et interactives qui seront adaptées à tous les équipements de lecture mobiles (téléphones mobiles, liseuses numériques, tablettes tactiles, ordinateurs fixes ou portables, etc.). Les œuvres pourront contenir texte, liens hypertextes, images, sons, vidéos et pourront être mises à jour ou diffusées sous forme d'épisodes. Le projet permettra entre autres la valorisation du fonds sonore de la BPI. Il est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets 2010 « Services culturels numériques innovants ».

En 2010 Leezam (société Mobile Stories SAS), porteur du projet, a édité trois ouvrages enrichis avec des fonctionnalités 2.0 :

– *Les débuts de Chopin à Paris* de Piotr Witt, essai enrichi par des lectures, des morceaux musicaux et des questions à l'auteur ;

– *Journal d'un Caprice* de Kenza Boda, roman multimédia mêlant texte, vidéo, univers graphique, questions à l'auteur et lecture ;

– *Inde mon intouchable* par Anne Bève, recueil poétique mêlant écrit, lecture et photographies.

Il a accompagné les auteurs dans le processus de création et a développé, avec l'IRI, une interface de lecture afin que les lecteurs puissent annoter ces textes avec leurs commentaires personnels et les partager : chacun pourra voir sur le livre les commentaires des autres lecteurs.

Le dispositif a été évalué fin 2010 par un groupe d'experts et par un groupe de novices, l'objectif étant, entre autres, d'identifier le mode d'appropriation de contenus enrichis sur des terminaux nomades (iPad) et les possibilités d'amélioration du service. Le 29 novembre 2010, une conférence organisée au Centre Pompidou en présence des auteurs et du sociologue Christophe Evans a été l'occasion de présenter les ouvrages et l'étude de réception par le public (compte rendu et vidéo de la conférence : <http://blog.leezam.com>). La mise en ligne commerciale est prévue début 2011.

<http://culturelabs.culture.fr/fiche.html?id=36&tri=none>
<http://blog.leezam.com>

Sens dessus dessous

Sur les façades de verre du Théâtre et Auditorium de Poitiers, une installation numérique interactive imaginée par Adrien Mondot et Claire Bardainne réagit, à la tombée de la nuit, aux variations de son environnement (cf. fig. p. 54).

Deux des façades de verre lumineuses du Théâtre et Auditorium de Poitiers (TAP) cachent un dispositif de vidéoprojection. Ce dispositif permet la projection d'images fixes ou animées en grands formats. Pour faire évoluer ce système unique en France, le TAP a souhaité réaliser un dispositif interactif qui permette de renforcer le sentiment d'appropriation du lieu par la population de la ville. Le projet, soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de son appel à projets 2010 « Services culturels numériques innovants », a consisté à développer une interface qui rende possible l'interaction du public sur les façades : création d'images, changement de lumière, modification de formes, mouvements... Sa mise en œuvre a été confiée à Adrien Mondot, artiste à la croisée des arts numériques et de l'art vivant, qui a travaillé avec la plasticienne et designer graphique Claire Bardainne. S'inspirant de *Cent mille milliards de poèmes* de Raymond Queneau et de ses multiples

combinaisons, les deux artistes ont créé un dispositif grâce auquel un personnage évolue sur les façades, y vit une infinité de situations soumises à des événements divers : SMS envoyés par le public, météo du jour, activité sonore dans le théâtre, circulation du public, commentaires laissés sur Facebook... Cette interactivité est combinée au logiciel eMotion, développé par Adrien Mondot, générateur d'éléments graphiques (texte, points, lignes...). Depuis le 18 novembre 2010, à la tombée de la nuit, les façades du TAP sont ainsi « sens dessus dessous ».

<http://culturelabs.culture.fr/fiche.html?id=53&tri=none>
www.tap-poitiers.com

Opéra Bis, l'opéra de Rennes dans les mondes virtuels

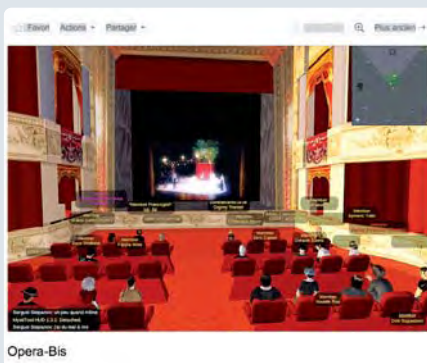
La Bibliothèque francophone du métavers, l'opéra de Rennes et la ville de Rennes ont inauguré en novembre 2010 Opéra Bis, projet expérimental constituant une première mondiale.

Opéra Bis organise, tout au long de la saison 2010-2011 de l'opéra de Rennes, des retransmissions en direct de spectacles lyriques dans un environnement virtuel. L'accueil du public est assuré dans un module de l'opéra de Rennes reconstitué en 3D, présent dans deux mondes virtuels :

- dans Second Life™, sur l'île MetaLab 3D, gérée par ARTESI Ile-de-France ;
 - et dans Opensim, monde virtuel en logiciel libre (Open Simulator), sur l'île Opéra de la Bibliothèque francophone, située sur le continent français développé par l'association Francogrid et interopérable avec tous les continents étrangers (OpenLife Grid aux USA, Reaction Grid pour le Royaume-Uni, etc).
- Ces représentations, gratuites, nécessitent une réservation via une billetterie virtuelle, et bien sûr la création d'un avatar.

D'autres services complètent l'expérience : l'accueil d'avatars journalistes et critiques, des visites interactives pédagogiques, l'équipement de personnes handicapées assistant à distance aux opéras... Les internautes pourront discuter et partager des informations (vidéos, images, sons) après la représentation via Twitter, Youtube, Facebook... L'objectif est de tester et mettre au point une méthode de promotion/diffusion/fidélisation pour une communauté de publics qui interagissent sur les plateformes collaboratives.

L'opéra de Rennes sera aussi un lieu d'accueil pour la découverte des mondes immersifs grâce à un système de réalité mixte développé et utilisé en 2008 de manière expérimentale



avec le festival des Transmusicales de Rennes. Une étude d'usage rendra compte de cette expérimentation. Elle s'intéressera à l'affluence des avatars présents aux représentations, à leurs origines géographiques, à l'activité post-représentation, à la satisfaction des internautes, aux problèmes techniques rencontrés.

Opéra Bis est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication au titre de son appel à projets 2010 « Services numériques culturels innovants ».

www.operabis.net

<http://culturelabs.culture.fr/fiche.html?id=11&tri=alpha>

Hautes-Pyrénées numériques

L'abbaye cistercienne de l'Escaladieu

L'abbaye de l'Escaladieu est chef de file du projet de réseau européen d'abbayes numériques, dont l'objectif est de développer des échanges afin d'optimiser l'utilisation des TIC pour le patrimoine, la médiation culturelle, le tourisme culturel et la création multimédia. Dans le cadre de cette démarche, l'abbaye développe un projet « Abbaye numérique », lauréat des Trophées européens de l'innovation territoriale (remis en août 2010 lors des rencontres RuraliTIC) et reconnu depuis 2008 « Living Labs Territoires de demain » par la Commission européenne. Ce haut lieu du patrimoine départemental s'est aussi vu décerner la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », au même titre que près de 200 abbayes, moulins, granges... adhérents à la Charte européenne des abbayes cisterciennes. La remise de cette mention a été l'occasion de lancer, en décembre 2010, un dispositif de visite interactive à l'Escaladieu, qui bénéficie du soutien du ministère de la Culture (appel à projets 2010 « Services culturels numériques innovants »). Il s'agit d'un dispositif audioguidé sur support numérique (Ipod Touch 4) permettant au public de disposer de contenus enrichis (sons, images, vidéos), de reconstitution virtuelle 3D et d'éléments de réalité augmentée, tout au long de la visite de l'abbaye. L'expérimentation sera prolongée

en 2011, afin d'adapter le dispositif aux attentes et aux réactions des visiteurs. Cette visite audioguidée de nouvelle génération sera complétée par un portail Visite+, réalisé en partenariat avec la Cité des sciences/Universcience, qui permettra de personnaliser et de poursuivre la visite de l'Escaladieu mais aussi celle du Centre préhistorique de Gargas, Nestplori@, avec des contenus culturels complémentaires à la visite, des jeux virtuels interactifs...

Le projet associe le conseil général des Hautes-Pyrénées, le Centre européen des technologies de l'information en milieu rural (CETIR), le Laboratoire Vortex de l'Institut régional en informatique de Toulouse (IRIT, université Toulouse III Paul Sabatier), ainsi que les partenaires de Nestplori@.

<http://culturelabs.culture.fr/fiche.html?id=26&tri=cat>

Une table tactile multi-utilisateurs géante à Nestplori@

Dans les Grottes de Gargas, site paléolithique de renommée internationale, 200 mains négatives aux phalanges parfois incomplètes ont été peintes il y a plus de 27 000 ans. Les interprétations scientifiques de ces peintures diffèrent, une signification symbolique étant actuellement privilégiée... Nestplori@, centre d'interprétation numérique des grottes de Gargas, fournit au grand public des clés de lecture de ce patrimoine exceptionnel et complexe au moyen d'outils numériques innovants.

En juillet 2010, a été inaugurée à Nestplori@ une table interactive *multitouch* de grandes dimensions (4,80 x 1,20 m), où les visiteurs peuvent faire glisser une image à l'échelle 1 des parois de la grotte et découvrir 16 empreintes préhistoriques dans leur contexte.

Lorsqu'on touche l'une d'entre elles, on accède à des informations : composition et application de la couleur, technique employée, hypothèses historiques – les textes ont été élaborés par un comité scientifique présidé par Jean Clottes, spécialiste mondial des grottes ornées. Les visiteurs peuvent également examiner des détails avec une loupe dynamique, et apposer leur propre empreinte, en regard de la main préhistorique. Le dispositif peut être pratiqué simultanément par 12 personnes.

Cette table numérique exceptionnelle est le fruit du travail d'une importante équipe pluridisciplinaire dirigée par Thierry Fournier (artiste plasticien) et l'agence Orphaz, en collaboration avec le programme de recherche DRii (axe « Surfaces sensibles ») du laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (EnsadLab), au sein duquel a été mis au point le prototype.

Plus d'infos : <http://drii.ensad.fr/spip.php?article94>

www.thierryfournier.net

www.numerigrottes-pyrenees.fr/p-nestploria_fr.htm

Les Rencontres doctorales en architecture 2010

Premières d'une série de manifestations affirmant l'existence d'une recherche doctorale au sein des écoles d'architecture, ces rencontres ont été accueillies les 9, 10 et 11 septembre 2010 par l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes. Elles seront organisées tous les deux ans par une école d'architecture, avec le concours de la Direction générale des patrimoines.

Cette rencontre a rassemblé une soixantaine de doctorants, encadrés pour la plupart dans les unités de recherche des écoles d'architecture, des étudiants en master recherche et des chercheurs œuvrant dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère en France et à l'étranger, pour favoriser les échanges sur les pratiques dans ce domaine. Pour cette première édition, il a été choisi d'interroger les objets de recherche investis par les doctorants. Leurs présentations ont été regroupées au sein d'ateliers dont les thématiques, construites à partir de l'analyse des propositions d'interventions, étaient les suivantes : territoires esthétiques de l'architecture ; grands territoires ; médiation et réception ; processus et outils de conception ; monographies historiques. La rencontre s'est conclue par la restitution des ateliers et une table ronde sur la finalité et/ou la spécificité des thèses dans ces domaines.

Ces journées ont été introduites par une présentation de la politique de recherche par Jean Gautier et Thierry Verdier¹, puis par l'intervention : « Les objets de recherche comme attracteurs », de Laurent Devisme et Pascal Joanne, directeurs de deux laboratoires de l'ENSA de Nantes, le LAUA et le CERMA². Pascal Amphoux, professeur à l'ENSA de Nantes et chercheur au CRESSON³, s'est interrogé : « Docteurs du projet, ou de l'hybridation du savoir et du savoir-faire ? »

En questionnant les différents champs de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, les Rencontres doctorales en architecture pourront enrichir un travail scientifique spécifique tout en ouvrant le débat avec d'autres champs disciplinaires et avec la pratique du projet architectural, urbain et paysager.

L'ENSA de Nantes (www.nantes.archi.fr) publiera une restitution de cette rencontre en 2011.

1. J. Gautier était alors directeur chargé de l'architecture, adjoint au directeur général du patrimoine, et T. Verdier chef du bureau de la recherche architecturale, urbaine, et paysagère.

2. LAUA : Laboratoire Langages, actions urbaines, altérités. CERMA : Centre de recherche méthodologique d'architecture (UMR CNRS 156).

3. Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (UMR CNRS 1563).

Projets de recherche dans les écoles supérieures d'art

En novembre et décembre 2010, le Service des arts plastiques du ministère de la Culture et de la Communication a organisé deux séminaires auxquels étaient convoquées les équipes qui participent à des projets de recherche impliquant des écoles supérieures d'art.

Ces équipes sont soutenues par le Service des arts plastiques dans le cadre de son appel à projets de recherche annuel lancé depuis 2001, et aussi, en 2010, dans le cadre d'un fonds spécifique dédié à la structuration de la recherche et des établissements publics de coopération culturelle (EPCC).

Ainsi, au cours de quatre journées, des porteurs de projet, pour la plupart artistes et enseignants dans les écoles d'art sous tutelle pédagogique du ministère, étaient invités à présenter leur travail de recherche. Des membres du conseil scientifique de la recherche et des études du Service des arts plastiques, des inspecteurs de la création, des directeurs d'école et des membres des différentes équipes ont échangé et apporté leur expertise en vue d'évaluer l'originalité, la qualité scientifique des projets, la méthodologie envisagée.

La plupart des projets suscitent des collaborations pluridisciplinaires, mobilisent chercheurs et étudiants, et s'inscrivent dans une démarche de réseau : les écoles d'art nouent des partenariats avec des universités, des laboratoires de recherche, tant en France qu'à l'étranger, avec des institutions culturelles (centre d'art, bibliothèque...), avec d'autres écoles d'art... La diversité des problématiques, des méthodologies, des actions de valorisation... rend compte de la multiplicité des explorations, expérimentations, questionnements abordés au sein des écoles supérieures d'art et de design.

Ces séminaires ont permis d'apprécier le large éventail des initiatives d'adossement à la recherche entreprises par l'enseignement supérieur artistique. Cette dynamique, soutenue par le ministère de la culture, dans le cadre de la mise en place du schéma européen licence-master-doctorat (LMD), s'accompagne d'une réflexion sur la définition et la prise en compte des pratiques de recherche artistique, dont rendent compte notamment l'ouvrage *La recherche en art(s)*, paru fin 2010 aux éditions MF (cf. p. 62), ou encore les « Textes de travail élaborés à l'occasion des ateliers sur la recherche en art, 25 et 27 mai 2009 » (recueil disponible sur demande à carole.nicolas@culture.gouv.fr).

Projets dans les écoles supérieures d'art soutenus dans le cadre de l'appel à projets de recherche annuel du Service des arts plastiques

- « Les objets théoriques dans la création contemporaine » (Lyon, programme Art contemporain et temps de l'histoire, www.enba-lyon.fr/recherche/acth) ;
- « Double Bind » (Nice) ;
- « La forme des idées » (Lyon, Nice et Montpellier), www.laformedesidees.net ;
- « Transtapie08/ » (Reims) ;
- « Locus Sonus » (Aix-en-Provence et Nice), <http://locusonus.org> ;
- « Laboratoire acte archive concept - LAAC » (Annecy), <http://ea-agglo-annecy.fr/laac20.html> ;
- « Basse définition » (resp. scient. Nicolas Thély, univ. Paris 1) ;
- « Sliders » (Angoulême-Poitiers), www.sliderslab.com ;
- « Grande Image » (Le Mans), www.esba-lemans.fr/content/grande-image-0 ;
- « Archives et collections du design graphique. Quel rôle pour une discipline en construction » (Rennes) ;
- « De l'archive et de l'auto-archivage immédiat comme œuvre » (4 écoles supérieures d'art de Bretagne) ;
- « Gestual Script, système analogique viso-gestuel pour la graphie de la langue des signes » (Amiens) ;
- « Résonances, du sensible au sens » (Le Mans) ;
- « Objet à finir. Quelle création d'objets pour un nouveau monde industriel ? » (ENSCI) ;
- « Interactivité, design et art / IDEA » (Le Havre) ;
- « Dire en signe » (Marseille).

Projets au sein de nouveaux pôles de recherche et EPCC

- Futur EPCC de l'école supérieure d'art de Grenoble et de l'école régionale des beaux-arts de Valence :
 - « Peinture, un réseau de recherche » et « Enjeux du design graphique. Une pensée de la relation » (Valence) ;
 - « What's the score now ? » (Grenoble).
- Plateforme de recherche des écoles supérieures des beaux-arts d'Angers, de Tours et de Mans :
 - projets « Tables de travail ER[cr]IOS, équipe de recherche sur la conservation-restauration des œuvres sculptées », « Territoires et espaces de négociation » (Tours) ;
 - « En traduction » et « Cinéma » (Angers).
- Pôle de recherche de l'école nationale des beaux-arts de Lyon, de l'école supérieure d'art - Cité du design de Saint-Étienne et de l'école d'art de la communauté de l'agglomération d'Annecy :
 - plateforme de recherche des trois écoles
 - DSRA et lignes de recherche Annecy (www.ea-agglo-annecy.fr/unite-de-recherche.html)
 - « Station d'arts poétiques » à Lyon (www.enba-lyon.fr/recherche/station)
 - « Data Data, vers un usage des métadonnées dans la production artistique » (<http://datadata.enba-lyon.fr>).
- « La mise en exposition de l'encyclopédie des guerres », à l'école supérieure d'art et de design de Reims (www.esad-reims.fr/page/50.html)
- Préfiguration d'une plateforme de recherche des écoles supérieures d'art de Nord-Pas-de-Calais
- « Edith » équipe de recherche associant l'école supérieure d'art du Havre et l'école régionale des beaux-arts de Rouen.
- « Plug-in Lab », école supérieure des beaux-arts de Nantes (www.esba-nantes.fr/postdiplome.php#pl).
- Pôle de recherche des écoles supérieures d'art de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Deux projets de l'école supérieure des beaux-arts de Toulouse :
 - « Formes inquiètes - Problèmes contemporains de la forme, entre art et philosophie » avec l'université Paris 8,
 - « Peinture 2020 Malerei » ;
- Programme de recherche « L'observatoire des regards, arts et céramique », qui associe l'Observatoire du Pic du Midi à l'école supérieure d'art et de céramique de Tarbes.
- Projet international de recherche « Urban Games » à l'école supérieure des arts décoratifs de Strasbourg
- « Quelles pratiques artistiques pour les mutations urbaines et territoriales ? » à l'école nationale supérieure d'art de Dijon

Digital Cultural Heritage Network

www.dc-net.org

DC-Net, Digital Cultural Heritage Network, est un réseau européen de la recherche qui doit favoriser les liens entre acteurs culturels et organismes de recherche en se basant sur les infrastructures numériques en cours de développement.

Partant du constat que les contenus culturels numérisés représentent un potentiel considérable pour la recherche, ce réseau a pour objectif de favoriser l'interconnexion entre acteurs culturels et organismes de recherche, en se basant sur le développement des infrastructures numériques de recherche (« e-Infrastructures ») actuellement en cours en Europe. Le réseau vise, en particulier, à capitaliser sur les coopérations existant entre les acteurs culturels et sur les résultats obtenus dans le cadre des projets Michael (www.michael-culture.org) et Minerva (www.minervaeurope.org). Ainsi, DC-Net réunit principalement les partenaires de Michael : Italie, France, Belgique, Estonie, Grèce, Hongrie, Slovaquie et Suède.

Les ministères chargés de la culture membres de DC-Net travaillent à la mise en commun des programmes de recherche liés au patrimoine culturel numérisé afin de définir des actions communes, et sont chargés de déterminer ce que pourrait être une e-Infrastructure de recherche dans ce domaine, en se basant sur le service offert par Michael.

L'objectif est également de renforcer la participation des institutions et services culturels aux grandes infrastructures de recherche européennes (GEANT, ESFRI...). Le ministère de la Culture et de la Communication (SG/DREST) pilote la participation française au projet, en lien étroit avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les infrastructures de recherche françaises (Renater, TGE Adonis). Un groupe de travail national réunissant les acteurs concernés a été mis en place pour la participation française au projet ; la première réunion de ce groupe s'est tenue le 16 avril 2010 au ministère de la Culture. DC-Net est soutenu par la Commission européenne dans le cadre du 7^e PCRD, pour deux ans (déc. 2009-nov. 2011).

INDICATE

www.indicate-project.eu

Lancé en septembre 2010, le réseau européen de la recherche INDICATE est une extension du projet DC-Net vers le bassin euroméditerranéen.

INDICATE, *International Network for a Digital Cultural Heritage e-Infrastructure*, réunit les partenaires du projet DC-Net et trois pays de la rive sud de la Méditerranée : l'Égypte, la Turquie et la Jordanie. Des ateliers thématiques permettront de diffuser les bonnes pratiques dans le domaine de la numérisation et de la diffusion du patrimoine culturel : par exemple sur la conservation à long terme, les expositions virtuelles, la géolocalisation. Deux applications pilotes seront également réalisées sur la base des développements menés dans le cadre de Michael, pour tester des fonctionnalités de recherche sémantique et d'entrepôts collaboratifs de données culturelles.

Enfin, une conférence internationale sera organisée en Égypte et un atelier prospectif se tiendra à Paris en 2012. Le ministère de la Culture et de la Communication (SG/Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie) est le partenaire français du projet, la France étant plus particulièrement chargée de piloter la définition d'axes de collaborations futures.

Ce projet est soutenu par la Commission européenne dans le cadre du 7^e PCRD pour deux ans (septembre 2010-août 2012).

CHARISMA

www.charismaproject.eu

Projet du 7^e PCRD financé par la Commission européenne, CHARISMA fait suite au projet Eu-ARTECH (2004-2009) dont il reprend la structure, tout en élargissant le champ d'activité et le nombre de partenaires.

CHARISMA (*Cultural Heritage Advanced Research Infrastructures: Synergy for a Multi-disciplinary Approach to Conservation*) a été lancé au laboratoire du C2RMF en décembre 2009, pour quatre ans (oct. 2009- sept. 2013). Le consortium de 21 institutions de 11 pays européens est coordonné par l'université de Pérouse (Italie). La France est représentée par le Laboratoire de recherche des Monuments historiques, le C2RMF associé à l'Institut de lumière extrême (ILE, UMS 3205 du CNRS) à Palaiseau, et le synchrotron SOLEIL à Saint-Aubin.

Le projet est fondé principalement sur un accès gratuit pour des chercheurs extérieurs au consortium intéressés par la matérialité des œuvres patrimoniales, après appel à projets et validation par un comité d'experts internationaux. Trois accès complémentaires sont proposés :

– « ARCHLAB » offre l'accès à la documentation et aux archives scientifiques de six labo-

ratoires spécialisés dans l'étude des biens culturels : C2RMF-CNRS (*leader du workpackage*, Paris), British Museum et National Gallery (Londres), Instituut Collectie Nederland (Amsterdam), Museo del Prado (Madrid), Opificio delle Pietre Dure (Florence). Durant leur séjour, les chercheurs peuvent accéder à des données concernant leur recherche (rapports, imagerie, échantillons...) et bénéficient de l'assistance d'un documentaliste spécialisé et d'un expert scientifique du laboratoire.

– « MOLAB » permet d'utiliser des instruments portables pour des analyses non invasives. Plus d'une dizaine d'appareils sont déplacés dans toute l'Europe pour que des scientifiques, des restaurateurs ou des historiens examinent et analysent les monuments ou les œuvres dans les musées ou sur les sites archéologiques.

– « FIXLAB » est un accès à deux plateformes d'analyse en France et en Hongrie, utilisant le rayonnement synchrotron (SOLEIL), des sources de neutrons (Budapest) et des techniques par faisceaux d'ions (Debrecen en Hongrie et AGLAE au C2RMF). Dans le cadre de FIXLAB, le C2RMF a étudié avec AGLAE un trésor anglo-saxon exceptionnel du VII^e s., découvert en 2009 à Staffordshire, constitué de quelque 1 500 pièces d'orfèvrerie (5 kg d'or et 1,5 kg d'argent avec des grenats et des perles de verre) ; les Anglais ont sollicité le C2RMF aussi car sa large base de données analytique permet de cerner l'origine des matériaux¹.

CHARISMA comprend aussi des activités de recherche afin d'améliorer l'expertise des participants du consortium, de développer de nouvelles méthodes d'analyse et des méthodes adaptées aux besoins des utilisateurs. Les six laboratoires d'ARCHLAB sont ainsi impliqués dans la création d'un portail documentaire permettant d'effectuer des recherches simultanées sur les bases de données de chaque partenaire. Des méthodes innovantes sont conçues pour l'étude des surfaces des œuvres ou des microéchantillons, et des instruments portables sont mis au point : ainsi le C2RMF, associé à l'Institut de lumière extrême, développe une application originale des Thz (rayonnement électromagnétique situé entre l'infrarouge lointain et les micro-ondes) pour l'imagerie et la spectroscopie.

Enfin, CHARISMA organise des activités de réseau (conférences, réunions d'experts), à des fins de communication et de diffusion des résultats des différentes activités du projet, et pour la mise en place d'un processus standard d'analyse et d'intervention de restauration.

Contact au C2RMF : michel.menu@culture.gouv.fr

1. Cf. *Le Monde*, 4 déc. 2010, p. 3.

Archéologie

La France préhistorique.

Un essai d'histoire

Jean Clottes dir.

Coll. NRF Essais

Paris : Gallimard, 2010. 576 p. + 16 p. hors texte. 23,80 €

Un bilan des connaissances actuelles sur la Préhistoire, du Pléistocène (2,5 millions d'années) à l'Âge du Fer (800 à 50 av. J.-C.). Deux parties : les chasseurs-cueilleurs du Pléistocène et des débuts de l'Holocène ; puis les éleveurs et cultivateurs du Néolithique à la conquête romaine. Sont abordés la définition et la répartition géographique des cultures, les éléments matériels qui les caractérisent (armes, outils, parures), les modes de vie, l'attitude face à la mort, l'art et la religion. Un rappel de l'histoire des recherches et de l'évolution des idées montre combien nos connaissances sur la Préhistoire sont contingentes. Des textes de D. Baffier, M. Barbaza, F. Bon, O. Buchsenschutz, C. Fritz, J. Gascó, J.-M. Geneste, M. Ilett, L. Jallot, T. Janin, J. Jaubert, R. Joussaume, L. Klaric, Cl. Mordant, I. Sénépart, J. Tarrête, A. Tuffreau et J. Vaquer.

Architecture

L'invention de l'urbanisme par la carte

L'œil raisonné

Enrico Chapel

Coll. Vues d'ensemble

Genève : MétisPresses, 2010. 220 p. 32 €

Ce livre, aboutissement d'une recherche ponctuelle d'une thèse, aborde sous un angle historique l'imagerie statistique intervenant dans les politiques urbaines et territoriales. L'auteur montre, à travers trois exemples (« Grand Paris » dans les années 1910, exposition « La ville fonctionnelle » des années 1930, réflexion sur le quartier et les échelons communautaires des années 1940) que la statistique, par ses nomenclatures, ses images et ses modèles, devient un outil incontournable pour nombre d'architectes, ainsi que la condition de possibilité d'un projet spatial qui se veut objectif et prédictif.

Enrico Chapel enseigne l'histoire de l'architecture et le projet urbain à l'ENSA de La Villette et à l'ENSA de Toulouse. Le MCC (DG Patrimoine, BRAUP) a soutenu cette publication.

Sommaire, commande : www.metispresse.ch

Les vestiges de Mari

La préservation d'une architecture millénaire en terre

Mahmoud Bendakir

Coll. de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Paris, Éd. de La Villette, 2009. 174 p., 25 €



Chercheur associé au laboratoire Craterre de l'ENSA de Grenoble, l'auteur a dirigé les recherches pour la préservation du site de Mari, importante cité mésopotamienne (en Syrie), et il en a conduit la restauration. Abondamment illustré, l'ouvrage retrace les campagnes d'investigations et les recherches entreprises depuis 1991 pour expérimenter et appliquer des traitements inédits afin de conserver les vestiges en terre de ce site exceptionnel, mis au jour dès les années 1930. Est présenté aussi le programme de sauvegarde et de mise en valeur lancé en 1997.

Diffusion : Volumen

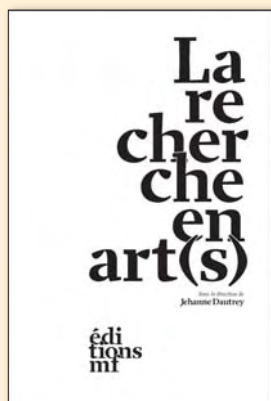
Arts

La recherche en art(s)

Jehanne Dautrey dir.

Paris, Éditions MF, 2010. 349 p., 16 €

Ce livre est issu du séminaire organisé par le ministère de la Culture en partenariat avec le Collège international de philosophie en 2008. Artistes, historiens d'art, philosophes, enseignants d'établissements d'enseignement



supérieur relevant du ministère de la Culture, et universitaires se sont attachés à cerner ce qui fait recherche et se prête à l'analyse dans les modalités de production des œuvres. Un travail de clarification théorique qui concerne tous les champs de la création (arts plastiques, musique, danse, théâtre, design...) et qui s'inscrit dans le contexte de l'intégration des formations supérieures relevant du ministère de la culture dans le schéma licence-master-doctorat (LMD).

www.editions-mf.com

Scénographie, 40 ans de création

Ouvrage collectif

Coll. Ex Machina

Montpellier, L'entretemps, 2010. 248 p., 29 €

Guy-Claude François, Yannis Kokkos, Richard Peduzzi : trois scénographes qui, à travers des compagnonnages notoires (Mnouchkine, Vitez, Chéreau) et au-delà, se sont imposés en tant qu'artistes au sens plein du mot. Leur parcours est représentatif des évolutions de la scénographie. Les auteurs (universitaires, architecte, scénographes, acteurs...) interrogent 40 ans de création : bouleversements théoriques, pratiques, esthétiques, hybridations entre les arts, révolutions dans le rapport au public, mutations de notre rapport sensible à l'espace... Analyse générale et approches singulières, prise de champ historique et regard contemporain se répondent, accompagnés de nombreuses illustrations, notamment un portfolio du photographe Nicolas Treatt.

Table des matières, résumés, présentation des auteurs, commande :

www.lekti-écriture.com/editeurs/Scenographie-40-ans-de-creation.html

Cinéma, audiovisuel

Recherche et archives

Colloque Archimag09

La BNF, l'INA, le CNC, la Cinémathèque française et l'INP se sont associés en novembre 2009 pour proposer un colloque sur le devenir, en Europe, des archives de cinéma et de l'audiovisuel. Ces archives sont aujourd'hui motrices dans la recherche fondamentale en systèmes d'information, dans le développement de services novateurs en direction des publics, et sont reliées à la recherche universitaire. Les interventions analysent ce que le numérique change pour le statut de l'archive, celui de l'image numérique, la représentation du contenu des fonds numérisés, le partage du catalogage et de l'indexation, et l'intégration des produits de la recherche.

Actes à télécharger ou à écouter : http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/actes_de_colloque/archimages

Conservation-restauration

La chimie et l'art

Le génie au service de l'homme

M.-T. Dinh-Audouin, R. A. Jacquesy, D. Olivier et P. Rigny coord.

Coll. « L'actualité chimique »

Les Ulis : EDP Sciences, 2010. 228 p., 24 €

Un ouvrage issu du colloque tenu le 28 janvier 2009 à la Maison de la Chimie, dans le cadre du 20^e anniversaire de l'accélérateur AGLAE installé au C2RMF. Ce colloque a rassemblé chercheurs,

artistes, conservateurs du patrimoine, industriels... dont les contributions retranscrites ici, destinées à un public non spécialiste, rendent compte du dialogue entre chimistes et créateurs sur la matière et ses transformations.

Coré, conservation et restauration du patrimoine culturel

Dossier : La restauration des maquettes

N° 24, juillet 2010, 64 p., 12 €

Revue éditée par la SFIC. Au sommaire du dossier : restaurations de maquettes du musée national de la Marine, du musée Carnavalet, du musée des Monuments français et du musée historique de



Strasbourg. Outre le dossier, des actualités et des articles sur Charles de la Fosse fresquiste, sur les collections des musées corses, sur les objets en alliage ferreux, et un portrait de Louis Grodecki.

Diffusion : Epona, contact@librairie-epona.fr

Ethnologie

Transmettre

Terrain, n° 55, septembre 2010

Paris, MCC-Ed. de la MSH. 168 p., 16 €

Que ce soit en Europe ou dans des sociétés plus lointaines, les discours « de crise » sur la disparition des sociétés, des valeurs, des identités, des racines ou des langues abondent aujourd'hui, poussant les ethnologues à développer leurs analyses de la notion de transmission et d'apprentissage (qu'il s'agisse de pratiques, de représentations ou d'émotions). Et, ce faisant, à penser les mécanismes complexes qui lient les individus et rendent possible la perpétuation du culturel. <http://terrain.revues.org>

Histoire

Cinquante ans après.

Culture, politique et politiques culturelles

Élie Barnavi et Maryvonne de Saint Pulgent dir.

Coll. Travaux et documents, n° 27

Paris, La Documentation française / Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2010. 288 p., 24 €

Actes du colloque organisé en octobre 2009, sous la présidence d'Élie Barnavi. À l'occasion du cinquantième de sa création, le ministère de la Culture s'est interrogé sur son rôle aujourd'hui, dans une perspective comparatiste et à la lumière de l'expérience de ses homologues de différents pays. Le ministre Frédéric Mitterrand livre ici sa vision de la politique culturelle, Antoine Compagnon met en question le modèle français, différentes tables rondes réunissent des intervenants de vingt pays et d'anciens ministres apportent leur témoignage.

Patrimoine

Vantaux de porte à planches jointives du XI^e au XIX^e siècle

Rachel Touzé

Paris, Éd. du patrimoine, 2009, 304 p., 35 €

Deux parties dans cet album du Centre de recherche sur les monuments historiques : une première traite de la définition et de l'évolution des termes (porte,



vantail, huisserie, menuiserie), des métiers (menuisier, serrurier), des matériaux (bois, fer) et de leur mise en œuvre ; une seconde étudie, à travers un essai de typologie, l'évolution des techniques de montage et d'assemblage des vantaux à planches jointives. L'ouvrage est illustré de relevés du Centre de recherche sur les monuments historiques et de photographies provenant de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Socioéconomie de la culture

Modèles économiques d'un marché naissant :

le livre numérique

Françoise Benhamou, Olivia Guillon

Culture prospective 2010-2, juin 2010, 16 p.

Le livre numérique recouvre une réalité incertaine, a fortiori du futur : hypermédia plutôt que livre, homothétique du papier ou très différent, au prix unitaire ou forfaitaire ou d'abonnement, lu par des publics classiques ou nouveaux, affaire de libraires ou « d'informédiaires-bibliothécaires » ? Une photographie de la situation en 2010 est utile. Elle procède de l'analyse de l'économie de marchés émergents soumis à des contraintes techniques et législatives, en France, aux États-Unis, au Canada, au Japon et

en Allemagne, et permet d'inférer – avec prudence – quelques « futurs possibles » du livre numérique.

À télécharger :

www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cp-livre-numerique-2010-2.pdf

L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours

individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence

S. Octobre, Ch. Détrez, P. Mercklé, N. Berthomier
L'observation des comportements culturels de près de 4 000 enfants suivis de 11 ans à 17 ans a permis d'analyser en quoi les loisirs sont des espaces d'expression d'un rapport à la culture et au monde, de mettre en lumière la construction des différences de genre, socialement situées, dans l'espace des loisirs, ainsi que le jeu des influences (école, institutions culturelles, copains, médias...) et la faculté des enfants à les métriser pour se construire un goût.
Diffusion : La Documentation française.

Enfance et culture

Transmission, appropriation et représentation

Sylvie Octobre dir.

Coll. Questions de culture

Paris, ministère de la Culture et de la Communication (DEPS), 2010. 230 p., 12 €

Deux objets sociologiques se rencontrent dans ce livre : la culture et l'enfance. À la croisée des recherches sur l'enfance, la famille, l'éducation et les loisirs, les articles réunis ici explorent la diversité des âges, celle des thématiques, entre socialisations de classe et de sexe, juvénile et familiale, et celle des pratiques, de la fréquentation des équipements culturels aux pratiques numériques et multimédias. Diffusion : La Documentation française.

Universités

Regards sur le patrimoine scientifique des universités

La lettre de l'Ocim, n° 129, mai-juin 2010

Dijon : Ocim, 2010, 85 p., 10 €



Ce numéro présente les enjeux et les questionnements autour des collections universitaires. Caractérisées par leur très grande diversité, ces collections sont d'un intérêt indiscutable tant pour la recherche, pour la pédagogie que pour la médiation vers le grand public. Toutefois, la conception de projets culturels et scientifiques autour de ces collections, avec ce que cela impose de règles et d'encadrement professionnel, reste encore à légitimer.

Sommaire, résumés, commande : www.ocim.fr

Tous les articles de *La lettre de l'Ocim*, jusqu'au n° 111 (2007) sont disponibles en PDF sur www.ocim.fr

La pluralité des langues est de mieux en mieux perçue comme une donnée essentielle à la compréhension de l'Humain. La recherche sur le plurilinguisme et ses modalités connaît en conséquence un fort développement.

Le ministère de la Culture et de la Communication, chargé avec d'autres départements ministériels de la politique linguistique de la France, encourage des recherches dans ce domaine, avec plusieurs objectifs : assurer la sauvegarde de notre patrimoine linguistique, enrichir les connaissances sur les pratiques linguistiques réelles, et développer les technologies de la langue pour les usages numériques. Par son essence même, la langue est une composante présente dans tous les secteurs de la culture. Le dossier de ce numéro de *Culture et recherche*, conçu avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, fait état des recherches et des débats en cours sur la coexistence et le métissage des langues.

à paraître

N° 125

L'ethnologie au ministère de la Culture

CULTURE ET RECHERCHE informe sur la recherche au ministère de la Culture et de la Communication dans toutes ses composantes : patrimoine, création, développements technologiques appliqués au secteur culturel.

Dans chaque numéro, un dossier thématique apporte un éclairage sur un axe prioritaire de l'action du ministère. Les pages d'actualités rendent compte de travaux d'équipes de recherche que le ministère soutient, de projets européens concernant le secteur culturel, d'initiatives aidées par le plan national de numérisation des collections, de sites Internet et publications scientifiques produits par le ministère et ses partenaires.

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion, ou pour tout renseignement : culture-et-recherche@culture.gouv.fr

CULTURE ET RECHERCHE est disponible au format pdf sur le site Internet du ministère de la Culture et de la Communication :

<http://revue.culture-et-recherche.culture.gouv.fr>

numéros récents

N° 122-123 printemps-été 2010
1959-2010 Larecherche au ministère de la Culture

N° 121 automne-hiver 2009
Recherche, créativité, innovation

N° 120 été 2009
Enseignement supérieur et recherche

N° 118-119 automne-hiver 2008
Numérisation du patrimoine culturel

N° 116-117 printemps-été 2008
Le patrimoine culturel immatériel

N° 114-115 hiver 2007-2008
De la diversité culturelle au dialogue interculturel

Directeur de la publication : **PIERRE HANOTAUX**, directeur de cabinet du ministre de la Culture et de la Communication

Rédacteur en chef : **CHRISTOPHE DESSAUX**, chef du Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (SG / SCPCI / DREST)

Secrétariat de rédaction : **DOMINIQUE JOURDY**, SG / SCPCI / DREST
culture-et-recherche@culture.gouv.fr

Conception graphique : **MARC TOUITOU**
marctouitou@wanadoo.fr

Réalisation : **MARIE-CHRISTINE GAFFORY**/Callipage
callipage@orange.fr

Imprimeur : **CORLET** ZI route de Vire BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

ISSN papier : 0765-5991
N° commission paritaire : 0608 B 05120
ISSN en ligne : 1950-6295

COMITÉ ÉDITORIAL

MICHEL ALESSIO, chef de la Mission des langues de France, Délégation générale à la langue française et aux langues de France

JEAN-FRANÇOIS CHAINTREAU, chef du Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (SG / SCPCI)

PHILIPPE CHANTEPIE, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques (SG / SCPCI / DEPS)

THIERRY CLAERR, Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture / Département du patrimoine et de la politique numérique

MIREILLE DESTRIEATS, Direction générale de la création artistique / Service du spectacle vivant / Délégation à la musique

DOMINIQUE DUPUIS-LABBE, Direction générale des patrimoines / Service des musées de France / Sous-direction des collections

PASCAL EVEN, chargé de la Sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau, Direction générale des patrimoines / Service interministériel des archives de France

ANNE LAPORTE, Direction générale des patrimoines / Service de l'architecture / Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture

MARIE LAVANDIER, directrice du C2RMF, Direction générale des patrimoines / Service des musées de France

PASCAL LIÉVAUX, chef du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines

YOLANDE PADILLA, Direction générale de la création artistique / Service des arts plastiques / Département des écoles supérieures d'art et de la recherche

ANNE PETITJEAN, Département de l'information et de la communication